

# Les foyers de travailleurs migrants à Paris

## État des lieux en 2010 et inventaires des interventions sociales, sanitaires et culturelles



Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy  
Directrice de la rédaction : Dominique Alba  
Étude réalisée par : Stephanie Jankel, Caroline Trouillet  
Sous la direction de : Audry Jean-Marie  
Traitement des données et fiche par foyer : Gustavo Vela  
Cartographie : Anne Servais  
Maquette : Apur  
Photographies : Apur sauf mention contraire  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

Étude réalisée avec le soutien de la Délégation  
à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI)  
et de la Direction du logement et de l'habitat (DLH)  
de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS 

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>1. LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS PARISIENS EN 2010</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 – Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale</b> .....	<b>9</b>
• Un nouveau tournant dans l’histoire du foyer de travailleurs migrants .....	9
• Un parc de 8 600 lits répartis dans 49 foyers et résidences sociales issues de foyers <sup>2</sup> .....	11
• Entre 2008 et 2013 foyers de travailleurs migrants sont à réhabiliter .....	14
<b>1.2 – Plus de 8 000 résidents dans 49 établissements</b> .....	<b>19</b>
• Une suroccupation en recul : 12 700 occupants soit 8 050 résidents et 4 650 suroccupants .....	19
• Une majorité de résidents originaires d’Afrique sub-saharienne : 16 % de résidents maghrébins, 18 % de français, et 63 % d’africains sub-sahariens .....	19
• Un tiers des résidents sont âgés de 60 ans ou plus .....	20
• La moitié des résidents sont salariés (55 %) et près de 20 % sont retraités .....	21
<b>1.3 – Des formes de vie collective qui évoluent au sein des foyers</b> .....	<b>24</b>
• Vente et artisanat : des activités de plus en plus marginales .....	24
• Des salles utilisées pour la prière dans deux tiers des foyers .....	24
• Les cuisines collectives : vers la légalisation .....	25
• Les résidents et leurs représentants entre besoin d’autonomie et préservation du collectif .....	31
• Les associations villageoises et leurs actions de co-développement .....	32
<b>2. LES INTERVENTIONS SOCIALES, SANITAIRES ET CULTURELLES DANS LES FOYERS EN 2010</b> .....	<b>41</b>
<b>2.1 – Les cours d’alphabétisation ont évolué en ateliers socio-linguistiques et informatiques</b> .....	<b>43</b>
• Une offre stable en nombre d’intervenants .....	43
• Des ateliers socio-linguistiques ciblés sur les besoins du quotidien .....	44
• Des interventions qui font de plus en plus appel au support informatique .....	44
• 7 % des résidents sont inscrits aux cours municipaux pour adultes <sup>13</sup> .....	45
<b>2.2 – Les interventions proposant un accompagnement social ou de l’accès aux droits sont moins nombreuses qu’en 2005</b> .....	<b>46</b>
• Huit associations présentes en 2010 dans 10 foyers .....	46
• Des travailleurs sociaux salariés par 2 gestionnaires dans huit foyers .....	47
• Différentes modalités d’interventions : des permanences sociales et/ou des actions collectives ponctuelles .....	47
• Le rôle social des responsables d’établissement .....	48
• Un accompagnement au logement lors du passage en résidence sociale .....	48
<b>2.3 – Les actions de santé</b> .....	<b>49</b>
• Les associations proposant des actions santé et notamment des permanences dans les foyers .....	49
• Les actions de santé sont largement définies par le plan régional de santé publique (PRSP) .....	50
• Une thématique transversale : le vieillissement .....	52
<b>2.4 – L’essor des actions culturelles</b> .....	<b>53</b>
• Plus d’intervenants œuvrant dans le champ culturel .....	53
• Le cinéma dans les foyers .....	53
• La photographie et la mémoire des résidents .....	54
• Des actions favorisant le dialogue interculturel .....	55

• Les ateliers de pratique artistique .....	55
<b>2.5 – Des financements fortement modifiés .....</b>	<b>57</b>
• La RGPP dessine un nouveau cadre de financement .....	57
• Un soutien accru de la part de la Ville de Paris .....	58
• Des intervenants clefs en difficulté .....	58
<b>3. BESOINS ET PRÉCONISATIONS EN MATIÈRE D’INTERVENTIONS SOCIO-SANITAIRES.....</b>	<b>65</b>
<b>3.1 – Besoins actuels en matière d’interventions socio-sanitaires.....</b>	<b>66</b>
• Maîtrise de la langue française et de l’outil informatique pour les plus jeunes .....	66
• Logement : des besoins multiples .....	66
• Des pathologies spécifiques et récurrentes.....	67
• Les besoins des migrants vieillissants.....	67
<b>3.2 – Préconisations en matière d’interventions socio-sanitaires.....</b>	<b>67</b>
• Préserver un équilibre entre logement individuel et vie collective .....	67
• Prendre toute la mesure des enjeux liés au vieillissement des résidents .....	68
• Renforcer les actions de médiation et les inscrire dans la durée.....	69
• Adapter les formations linguistiques et développer l’informatique .....	69
• Développer les approches transversales.....	69
• Aller vers des partenariats pluriannuels entre les gestionnaires, les opérateurs et les comités de résidents ....	70
• Vers un nouveau regard sur les foyers, viviers d’initiatives .....	70
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 1 : Personnes contactées.....</b>	<b>74</b>
<b>Annexe 2 : Base de données .....</b>	<b>75</b>

# Introduction

Avec 49 foyers et sites de desserrement sur son territoire, Paris réunit un tiers de 150 foyers de travailleurs migrants du centre de l'agglomération.

Une première étude sur les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les travailleurs migrants a été réalisée en 2005 à la demande de la Ville de Paris. Menée avec le concours très actif des gestionnaires, elle avait permis d'inventorier les actions de toute nature qui avaient lieu dans les 46 foyers de travailleurs migrants parisiens et de mettre en lumière des situations très contrastées d'un établissement à l'autre. L'étude avait aussi souligné le vieillissement d'une part croissante des résidents et l'importance des actions d'alphabétisation et d'accompagnement social, activités qui paraissaient devoir être encouragées en priorité dans les foyers.

En 2010, l'APUR est de nouveau missionné par la Délégation à la Politique de la Ville et la Direction du Logement et de l'Habitat pour recenser les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les 45 foyers de travailleurs migrants et les 4 nouvelles résidences de desserrement de Paris. Il s'agit de décrire la situation de chaque foyer et d'analyser les évolutions intervenues depuis 2005. Cet inventaire doit permettre de rendre compte des besoins exprimés par les gestionnaires et les résidents et de formuler des préconisations en matière d'intervention publique dans les foyers de travailleurs ou en direction de leurs occupants.

Cette étude s'inscrit dans un contexte marqué par l'accélération du plan de traitement et la recomposition importante du parc des gestionnaires parisiens, qui ne sont plus que 4 en 2010 au lieu de 8 en 2005. Son objet est donc de présenter la situation des foyers parisiens en 2010, c'est-à-dire dresser l'état d'avancement du plan de traitement, décrire l'évolution de l'occupation des foyers et des formes de vie collectives, en s'attachant tout particulièrement à la question des cuisines collectives et à l'activité des associations villageoises.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration essentielle des gestionnaires: ADOMA, ADEF, AFTAM et Lerichemont. Chacun d'eux a activement participé à la réalisation de l'étude en acceptant de remplir un questionnaire détaillé pour chaque établissement dont ils ont la gestion. Les acteurs associatifs et sociaux intervenants dans les foyers, ainsi que certains comités de résidents ont également été rencontrés afin de saisir au mieux les pratiques, besoins et attentes de chacun.

Dans ce cadre d'étude, trois documents ont été réalisés :

- le présent rapport d'étude, comprenant un diagnostic et des préconisations,
- une synthèse de 4 pages du rapport d'étude,
- 48 fiches descriptives, soit une par établissement (La résidence sociale située rue du Docteur Arnold-Netter, 12<sup>e</sup> arr., n'a pas fait l'objet de fiche puisqu'elle n'était pas encore en service au moment de la réalisation de l'étude en 2010),
- une série de tableaux statistiques, présentés en annexe.

Le présent rapport, tout en décrivant les évolutions récentes, expose dans un premier temps la situation générale des foyers en 2010 puis aborde précisément la question des interventions socio-sanitaires et culturelles.



# **1. Les foyers de travailleurs migrants parisiens en 2010**



## 1.1 – Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale

A Paris, les 49 foyers de travailleurs migrants (ou résidences sociales issues de foyer) représentent un parc de 8 600 lits, soit un tiers des établissements et plus du quart des capacités du centre de l'agglomération. Paris et les trois départements limitrophes regroupent en effet plus de 150 foyers et 33 600 lits. Les foyers parisiens sont des bâtiments hérités pour la plupart des années 1970-1980, et dont l'état de conservation et d'entretien est aujourd'hui inégal. Depuis 1997, ils font l'objet d'un plan de traitement pour accompagner leur transformation en résidence sociale. Le foyer de travailleur migrant a connu différents âges correspondant chacun à des modalités d'accès, de séjour et de déplacement bien spécifiques des migrants qui en ont défini l'identité.

### Un nouveau tournant dans l'histoire du foyer de travailleurs migrants

#### Les premiers foyers : un logement provisoire pour travailleurs temporaires dans les années 1930-1950

Apparus en banlieue parisienne dans les années 1930, sous l'impulsion de la Préfecture de Paris et du Conseil Général de la Seine, puis largement repris en main dès les années 1950 par la Sonacotral (Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Algériens), les premiers foyers étaient destinés à loger des migrants algériens dont le séjour était conditionné par leur statut de travailleur temporaire. L'existence des foyers devait ainsi être provisoire, puisque liée à la présence d'immigrés venus en France seulement pour un temps, celui du travail.

Ce qui ne devait être qu'étape est progressivement devenu repère et horizon, la présence des premiers travailleurs migrants maghrébins s'inscrivant, au fil des ans, dans la durée et la sédentarité. La population résidente perd ainsi dès les années 1980 les caractéristiques du « travailleur migrant » du fait de sa pérennisation et de son vieillissement.

#### L'arrivée de migrants originaires d'Afrique sub-saharienne dans les années 1960

Arrivés plus tardivement en France dès les années soixante, les immigrés d'Afrique noire se sont imposés peu à peu comme population majoritaire dans de nombreux foyers parisiens. En butte à des difficultés d'accès aux autres filières du logement, ces hommes originaires pour la plupart des trois pays de la vallée du fleuve Sénégal : Mali, Mauritanie, Sénégal ont investi les foyers à la manière d'un espace communautaire, en cultivant au sein du foyer une relation forte avec leurs pays d'origine. Le plus souvent, la présence de ces migrants africains ne s'inscrit pas dans une perspective de retour au pays. Ils ont alors développé, dans un contexte de fragilité socio-économique, des systèmes de cuisines collective et communautaires, de nombreux petits commerces, débrouilles et services de proximité informels (boucher, tailleur, forge, épicerie...) en maintenant un lien constant avec le pays d'origine, à travers notamment les activités des associations villageoises.

#### Le foyer en crise : le rapport Cuq en 1996 et le 1er plan de traitement des foyers

Dans les années quatre-vingt-dix, les perspectives de retour au pays se faisant plus incertaines tant pour les migrants vieillissants que pour les autorités publiques, les foyers étant dans une situation de suroccupation et de dégradation croissante, et l'investissement communautaire par les collectifs sub-sahariens devenant problématique, s'amorce la rupture d'une politique de spécialisation du logement immigré. En 1996, le rapport parlementaire du député Henri Cuq, dénonce les conditions de vie dans des foyers, suroccupés, dont le bâti n'est plus adapté ni aux besoins des migrants vieillissants, ni à l'usage informel croissant qui en est fait. C'est le point déclencheur d'une nouvelle politique de normalisation des foyers de travailleurs migrants.

Dans le sillage de ce rapport, l'Etat initie par convention du 14 mai 1997 un vaste plan de traitement visant la réhabilitation de 326 foyers sur l'ensemble du territoire, les foyers parisiens, particulièrement dégradés et suroccupés, étant prioritaires. Initialement engagé pour cinq ans, et afin de soutenir une mise en œuvre qui se révéla plus longue et difficile que prévue, ce programme sera ensuite prorogé jusqu'au 31 décembre 2006 avant d'être reconduit une nouvelle fois jusqu'au 31 décembre 2013 (convention Etat/UESL du 20 décembre 2006).

L'esprit des plans de traitement est de transformer les foyers de travailleurs migrants en résidence sociale, ce qui est le signe d'un retour dans le droit commun de l'hébergement social. Cela signifie une mise aux normes du bâti et des modes de vie en foyer sur la base du logement individuel et autonome. Dans le cadre de la délégation de compétence concernant les aides à la pierre qu'elle a conclue avec l'Etat en 2004, la Ville de Paris assure depuis avril 2005 le pilotage de la réhabilitation des foyers de travailleurs migrants.

La Commission Interministérielle pour le logement des populations immigrées (CIPLI) définit en 2002 trois objectifs fondamentaux<sup>1</sup> dessinant le cadre de mise en œuvre du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants. Il s'agit de :

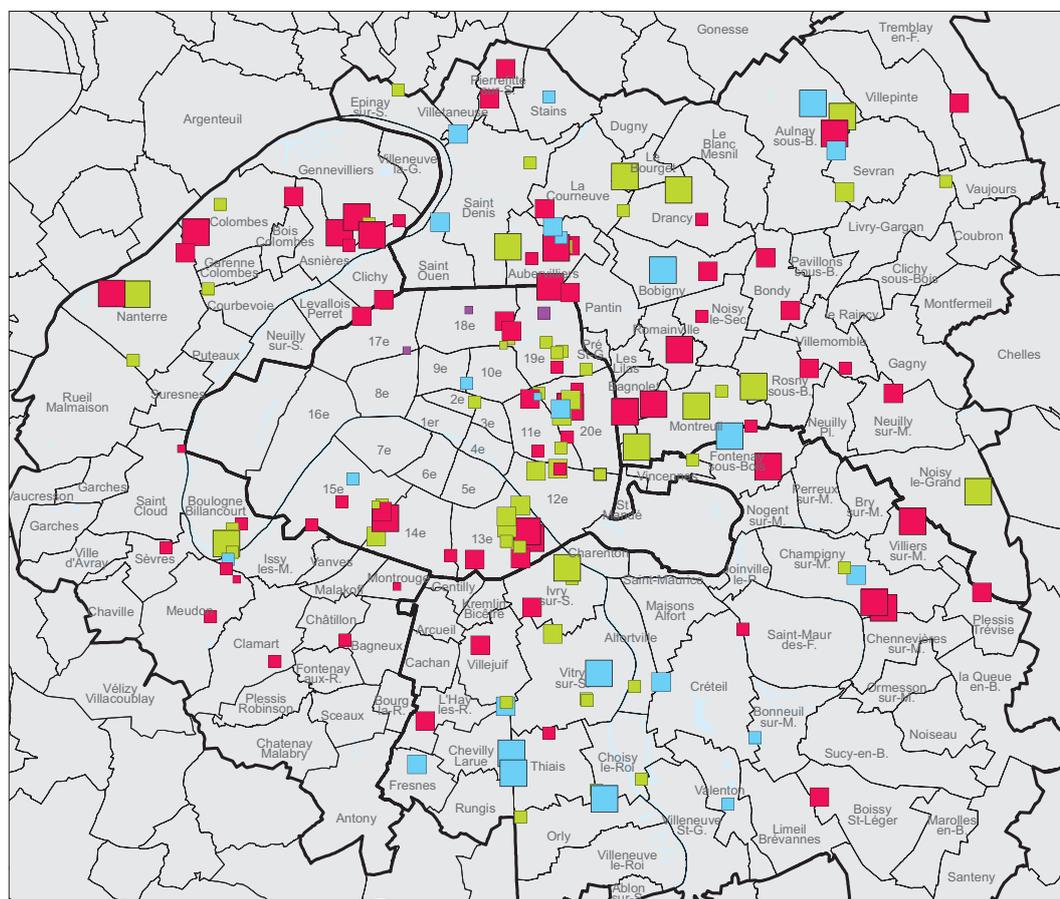
- donner un logement digne aux résidents et faciliter la vie collective dans le respect des normes en vigueur,
- faciliter le parcours résidentiel des résidents et aider à leur intégration,
- intégrer les foyers dans la ville.

Un « projet social » doit être systématiquement défini au niveau de chaque établissement afin de lier la conception du bâti à la nature des publics accueillis dans les futures résidences sociales. Il s'agit notamment de prendre en compte les besoins spécifiques des migrants vieillissants.

Elaboré en amont de la création de la résidence sociale, il doit à travers notamment la mise en place d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), prendre en compte les souhaits individuels et collectifs de logement afin d'établir une politique de peuplement cohérente favorisant la cohabitation. La question de l'accompagnement du vieillissement et du maintien à domicile peut s'inscrire dans ce cadre. En effet, les anciens résidents des foyers qui le souhaitent peuvent rester durablement dans l'établissement, tandis que l'accès au logement ordinaire sera facilité pour les résidents plus jeunes, pour lesquels la résidence sociale n'est qu'une étape dans le parcours résidentiel. Dans un premier temps, en raison de l'urgence de relogement des résidents des foyers traités, ces nouvelles résidences sociales sont occupées par un public peu diversifié, essentiellement migrant. A terme cependant, les logiques d'attribution doivent répondre à une exigence de mixité.

Enfin, un accompagnement social global est prévu suivant différentes sources : aide à la gestion locative sociale (AGLS), actions d'animation sociale collective financées par d'autres moyens et mesures individuelles d'aide et de soutien aux résidents en matière notamment d'accès au logement ou à l'emploi.

1 – Circulaire DPM-aci4/CILPI n°2002/515 du 3 octobre 2002 relative à prorogation du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants, p.4



### Les foyers de travailleurs migrants

(ou résidences sociales issues des foyers)

Petite Couronne - 2011

#### Capacité de l'établissement (nombre de lit)

- Plus de 300
- de 200 à 300
- de 50 à 200
- moins de 50

#### Gestionnaires

- 24 ADEF
- 73 ADOMA
- 58 AFTAM
- 3 Lerichemont

Nombre de foyers  
Paris – 49  
Hauts-de-Seine – 30  
Seine-Saint-Denis – 46  
Val-de-Marne – 33

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont CILPI – novembre 2010

0 1 2 3 4 km



# Un parc de 8 600 lits répartis dans 49 foyers et résidences sociales issues de foyers<sup>2</sup>

## 49 établissements dont 4 sites de desserrement mis en service ces dernières années

Le parc des foyers de travailleurs migrants a connu plusieurs évolutions depuis l'étude de 2005. Il compte 49 établissements. Le foyer Vaugirard est devenu une résidence sociale gérée par l'association Aurore, et n'est plus recensé parmi les foyers de travailleurs migrants. En revanche le parc a été augmenté de quatre résidences sociales créées pour « desserrer » les foyers, c'est-à-dire reloger une partie des résidents de trois foyers dans lesquels des travaux ont eu lieu depuis 2008 (Claude Tillier, David d'Angers et Procession). Il s'agit des résidences Passage du Génie et rue du Docteur Arnold Netter (12<sup>e</sup>), Dutot (15<sup>e</sup>) et Convention (15<sup>e</sup>).

A noter également que trois foyers ont été rebaptisés : Brillat-Savarin est devenu la résidence Victor Schœlcher, le foyer situé au 63 rue du Chevaleret est devenu la résidence Léopold Sédar Senghor et son voisin situé au 95 rue du Chevaleret est devenu la résidence Matisse.

Ces 49 foyers, ou résidences sociales issues de foyer, représentent un parc de 8 610 lits. Le nombre de lits, qui était resté stable entre 2002 et 2005, a diminué de 110 lits entre 2005 et 2010, ce qui s'explique principalement par le non recensement des 170 lits de l'ancien FTM Vaugirard. 4 nouvelles résidences ont été mises en service (soit 220 logements au total), ce qui a compensé les pertes de capacités dans plusieurs foyers, principalement à Claude Tillier et Procession.

Parmi ces 49 établissements, 32 ont le statut de foyer de travailleurs migrants et 17 celui de résidence sociale, soit deux fois plus qu'en 2005.

La moitié des foyers, ou résidences sociales issues de foyer, se situent dans 3 arrondissements : les 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissement (26 sur 49).

## 4 350 lits en studios ou chambres individuelles, soit la moitié des lits dans les foyers parisiens

Conformément aux recommandations du plan de traitement des foyers, le nombre d'établissements composés uniquement de chambres ou logements individuels est passé de 9 à 16 entre 2005 et 2010, ce qui représente 2 130 lits. Cette évolution tient au passage en résidence sociale avec travaux de 6 foyers et par la mise en service des 4 résidences de desserrement composées uniquement de logements individuels. A l'inverse, le nombre de foyers dans lesquels les résidents sont logés en chambres à trois lits a sensiblement diminué puisqu'il est passé de 30 à 21. Et le seul foyer composé de dortoirs, David d'Angers, se trouve en cours de réhabilitation en 2011.

D'une manière générale, en 2010, la moitié des lits dans les foyers parisiens sont proposés en chambres ou logements individuels, 18 % en chambres à deux lits et 28 % en chambres à 3 lits.

Le nombre moyen de lits par établissement est resté pratiquement stable, puisqu'il est passé de 190 à 185 entre 2005 et 2010. 15 foyers ou résidences ne dépassent pas les 100 places alors que 5 foyers ont une capacité de plus de 300 lits. Le plus petit foyer, Kracher, compte 22 lits et le plus grand, Senghor (63 rue du Chevaleret), dispose de 435 places.

## 4 gestionnaires en 2010

D'importants changements sont intervenus parmi les gestionnaires de foyers parisiens depuis 2005. La gestion des foyers était alors répartie entre huit sociétés (Sonacotra, CASVP, Lerichemont, Assotraf, Soundiata Nouvelle, AFTAM, ADEF et CLJT). Elles ne sont plus que quatre à gérer l'ensemble du parc en 2010 (Adoma, Aftam, Adef et Lerichemont).

L'Aftam en particulier a pris une dimension nouvelle au cours de ces dernières années. En 2006 ce gestionnaire a repris en gestion les foyers de l'Assotraf avec qui il a fusionné, les foyers du centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) et plus récemment les 12 établissements de la Soundiata Nouvelle. C'est devenu le premier gestionnaire parisien avec un parc de 22 établissements, contre seulement 3 en 2005. Adoma<sup>3</sup>, anciennement Sonacotra, reste un gestionnaire de taille avec un parc de 86 foyers en Ile-de-France, dont 54 en petite couronne et 17 dans la capitale, soit un foyer de plus qu'en 2005 (suite à la reprise la gestion du foyer Masséna – ex CLJT- en 2007). Lerichemont assure toujours la gestion de trois foyers : Argonne, Kracher et Puteaux. Tout comme l'ADEF, qui gère quatre foyers à Paris : Réginaldo, Sablonnière, Amandiers-Troènes et Violet.

2 – Ce dénombrement prend en compte les capacités après restructuration des foyers Claude Tillier (210 lits) et David d'Angers (61 lits), tous deux en cours de réhabilitation. Il comprend par ailleurs la capacité du foyer Vincent Auriol antérieure à sa fermeture pour réhabilitation en juillet 2010 (240 lits).

3 – La Sonacotra a été rebaptisée Adoma le 23 janvier 2007.

En revanche les propriétaires des foyers parisiens n'ont guère changé depuis 2005 : 15 propriétaires différents se partagent le parc. Adoma reste le plus grand propriétaire avec 15 foyers, suivie de l'Aftam (7 foyers) et RSIF/I3F (7 foyers). Les autres propriétaires détiennent moins de trois foyers.

Foyers de travailleurs migrants non inscrits au plan de traitement



Annam, 20<sup>e</sup> arr. (334 lits)



Charonne, 11<sup>e</sup> arr. (165 lits)



Riquet, rue d'Aubervilliers, 19<sup>e</sup> arr. (238 lits)

Foyers de travailleurs migrants dont la réhabilitation est prévue et devrait être financée entre 2011 et 2013



Terres au Curé, 13<sup>e</sup> arr. (157 lits)  
Financement prévu en 2011



Hautpoul, 19<sup>e</sup> arr. (124 lits)  
Financement prévu en 2011



Masséna, 13<sup>e</sup> arr. (240 lits)  
Financement prévu à partir de 2013



Clisson, 13<sup>e</sup> arr. (215 lits)  
Financement prévu en 2012



Marc Seguin, 18<sup>e</sup> arr. (267 lits)  
Financement prévu à partir de 2013

Foyers de travailleurs migrants en cours de réhabilitation ou réhabilités



Claude Tillier 12<sup>e</sup> arr (210 lits)  
Réhabilitation en cours (2008-2011)



ProceSSION, 15<sup>e</sup> arr (217 lits)  
Réhabilitation en cours (2010-2013)



Vincent Auriol, 13<sup>e</sup> arr (240 lits) Auriol  
Réhabilitation en cours (2011-2013)



Fort de Vaux, 17<sup>e</sup> arr (282 lits)  
Livraison prévue en 2013



Commanderie, 19<sup>e</sup> arr (240 lits)  
Livrée en septembre 2010

Trois des quatre résidences sociales livrées pour le desserrement des foyers parisiens



Passage du Génie, 12<sup>e</sup> arr (77 lits)



Dutot, 15<sup>e</sup> arr (30 lits)



Convention, 15<sup>e</sup> arr. (55 lits)

## Entre 2008 et 2013, 17 foyers de travailleurs migrants sont à réhabiliter

Suivant le programme d'action du maire de Paris, présenté dans une communication faite devant le Conseil de Paris, en avril 2008 sur la politique du logement, les restructurations des foyers de travailleurs migrants « ont pour objectif de donner à chacun des conditions de vie dignes, au sein d'un logement individuel et autonome, en lieu et place des chambres partagées et des sanitaires et des cuisines collectifs ».

Ainsi, le foyer devenu résidence sociale doit offrir un cadre de vie favorisant l'autonomisation des résidents, désormais logés dans un studio avec kitchenette et sanitaires intégrés, dans le sens d'une redéfinition des usages collectifs de l'habitat sur la base du droit commun. Un enjeu crucial du relogement pour les autorités publiques est de favoriser une ouverture du foyer sur son environnement extérieur, de le réintégrer dans la composition urbaine du quartier « comme un élément qui ne soit plus marqué »<sup>4</sup> et d'inciter ainsi les résidents à développer un rapport « citoyen » à leur habitat et à l'espace public.

### 6 foyers dont la réhabilitation est engagée ou menée à bien et 17 foyers dont la réhabilitation est à financer entre 2008 et 2013

La Ville de Paris assure depuis le mois d'avril 2005 et dans le cadre de la délégation de compétences des aides à la pierre, le pilotage et la réhabilitation des foyers au niveau de la capitale. Sur les 49 FTM parisiens, 26 sont inscrits à la programmation du plan de traitement et fin 2010, la restructuration de 13 d'entre eux a été financée, dont celles récentes de Violet, Arbustes et Troènes, ce qui représente un total de 432 logements financés pour cette dernière année.

Durant la première mandature de 2001 à 2007, la municipalité a financé le traitement de 7 établissements répartis dans 6 arrondissements (11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>), représentant un total de 1 700 logements, parmi les 25 foyers prioritaires. Le délai entre l'année de financement et la livraison prévisionnelle, ou autrement dit la durée du traitement, est alors estimé entre cinq et sept ans. Les difficultés liées aux situations de travaux sur site occupé, au phénomène important de suroccupation et aux conflits qui émergent parfois entre gestionnaires et comités de résidents interfèrent en effet dans le bon déroulement des opérations de traitement et allongent ainsi les délais.

De 2008 à 2010, le traitement de 6 sites d'ores et déjà été financé et celui de 11 établissements est programmé de 2011 à 2013, ce qui représente un total de plus de 3 200 logements financés ou à financer durant la mandature. En effet, comme précédemment le principe de reconstitution de l'offre (une place supprimée = un logement en résidence créée) s'imposera dans tous les projets de traitement des foyers, conformément aux orientations que s'est donnée la Municipalité parisienne. Le financement de 2 autres foyers est prévu après 2013 (Marc Seguin, et Gergovie).

Le passage de certains foyers en résidences sociales peut s'effectuer en dehors du plan de traitement, avec ou sans travaux, et s'inscrit dès lors dans une volonté de mise aux normes du patrimoine et de meilleures conditions de vie pour les résidents.

Dans cette perspective, ADOMA envisage de transformer en résidences sociales 5 de ses FTM non inscrits au plan de traitement à l'occasion de travaux de rénovation effectués sur trois ans (2009-2013). Les foyers concernés sont Matisse, Amiral Mouchez, Villette, Annam et Charonne (186 bd) et totalisent 932 logements. Quant au gestionnaire Lerichemont, il a achevé en 2010 la réhabilitation du foyer Argonne, dont le projet avait démarré avant 2005, et a commencé à la réhabilitation des foyers Karcher et Puteaux.

### 13 sites de desserrement sont financés entre 2001 et 2010 et environ 10 sites supplémentaires sont envisagés à la fin de la mandature

Pour répondre aux besoins en desserrement dans les foyers traités, la Ville de Paris s'est donnée comme objectif de financer 1 000 nouveaux logements en résidence sociale entre 2008 et 2013, « répartis de façon équilibrée dans tous les arrondissements, afin de compenser les pertes de capacités induites par ces restructurations »<sup>5</sup>. Au 31 décembre 2010, environ 600 logements en résidence sociale ont d'ores et déjà été financés.

Entre 2001 et 2011, 4 sites de desserrement, soit 218 logements, ont été financés par la Ville de Paris dans le cadre du plan de traitement et mises en service : 11 Passage du Génie (12<sup>e</sup>) pour le logement d'une partie des résidents du foyer Claude Tillier ; 67bis, rue Dutot (15<sup>e</sup>) et 161 rue de la Convention (15<sup>e</sup>) pour le foyer Procession. La résidence située 84 avenue du Docteur Arnold Netter (12<sup>e</sup>) a été mise en service en avril 2011.

4 – Circulaire FTM 3 octobre 2002, CILPI

5 – Communiqué de Bertrand Delanoë, 21 avril 2008, Conseil de Paris

Entre 2008 et 2009, 4 autres sites de desserrement ont été financés : 116 avenue de Clichy (17<sup>e</sup>), 8 passage Kracher (18<sup>e</sup>), 51 rue du Charolais (12<sup>e</sup>), et 194 rue des Pyrénées (20<sup>e</sup>), ce qui représente un total de 144 logements financés.

Enfin, en 2010, 242 logements ont été financés dans 5 autres sites de desserrement : 20 rue Bichat (10<sup>e</sup> arr.), 18 rue du Saint-Gothard (14<sup>e</sup>), 4 rue de Provence (9<sup>e</sup>), Porte des Lilas (20<sup>e</sup>) et 57 rue Chardon-Lagache (16<sup>e</sup>).

Par ailleurs, environ 10 sites de desserrement supplémentaires pourraient être mis à disposition pour les foyers dont la restructuration est programmée jusqu'en 2013. Entre 1 et 3 sites sont envisagés par foyer selon la perte de capacité prévue suite aux travaux.

Les sites de desserrement disponibles et en projet sont des résidences sociales ex nihilo destinées au moins dans un premier temps au relogement des résidents des FTM traités. Le desserrement s'accompagne d'un projet social défini en deux temps, avec possibilité d'une occupation mixte ou exclusivement migrante et adaptation du règlement à ce public.

Sur les 26 foyers restructurés ou à restructurer, 20 établissements ont subi ou devraient subir une perte de capacité et seulement 5 établissements seront traités sans perdre en capacité.

Pour les foyers dont le traitement vient de s'achever ou est encore en cours en 2011 – Claude Tillier (12<sup>e</sup>), Procession (15<sup>e</sup>), Fontaine-au-Roi (11<sup>e</sup>) et Mûriers (20<sup>e</sup>) – il a fallu mobiliser à chaque fois deux ou trois sites desserrement, proches du site d'origine pour répondre à la demande des résidents et des maires d'arrondissement.

### **Les sites d'hébergement temporaire**

Pour certains foyers, les travaux peuvent avoir lieu en milieu occupé et des opérations tiroirs sont organisées pour maintenir les résidents sur place pendant toute la durée des travaux. C'est le cas pour les foyers Commanderie, Fort de Vaux, Procession et Tolbiac. Parfois, des solutions innovantes ont été trouvées, avec une densification provisoire de l'occupation (deux lits par chambre à Masséna) ou du bâti (surélévation du site à Tolbiac). Ces opérations posent toutefois la question de la dégradation des conditions de vie des résidents pendant les travaux.

Toutefois, en règle générale, les travaux de réhabilitation nécessitent l'hébergement provisoire du quart voire de la moitié des occupants pendant les travaux. Il a donc fallu identifier des lieux d'hébergement temporaire, ces derniers pouvant servir au traitement de plusieurs foyers. Jusqu'à présent plusieurs sites ont été mobilisés :

- Fortifications : Il s'agit d'un bâtiment construit pour 5 ans, sur un terrain dit « non constructible » au plan local de l'urbanisme de Paris situé aux abords du bois de Vincennes. Le bâtiment, d'une capacité de 272 places, devrait être livré en mars 2011 et devrait servir dans un premier temps au traitement des foyers Mûriers et Fontaine au Roi ;
- L'ex-foyer de jeunes travailleurs (FJT) à Masséna (13<sup>e</sup>), disposant de 120 à 240 places jusqu'à fin 2013 pour les opérations tiroir successives de foyers du 13<sup>e</sup> (Vincent Auriol, Tolbiac, Terres au Curé et Senghor) ;
- La résidence Commanderie (19<sup>e</sup>), issue du foyer Commanderie réhabilité, avec 90 logements mis à disposition pour l'hébergement temporaire des résidents des foyers Mûriers et Violet ;
- Le foyer bd Saint Jacques (14<sup>e</sup>), qui accueillait depuis 2008 une partie des résidents du foyer Claude Tillier, qui réintégreront le foyer après sa réouverture, prévue en mars 2011 ;
- La résidence située au 14, passage de la Bonne Graine (11<sup>e</sup>), d'une capacité de 109 places, devrait servir en 2011 à l'hébergement des résidents du foyer Fontaine-au-Roi, puis ensuite au relogement définitif d'une partie des occupants du foyer La Duée ;
- L'ensemble du parc des gestionnaires est également mis à contribution comme c'est le cas pour le relogement des résidents des foyers David d'Angers (AFTAM) et Réginaldo (ADEF). Cependant, cette solution n'est pas généralisable dans la mesure où les places qui se libèrent dans le parc sont destinées en priorité aux surnuméraires relogeables ;

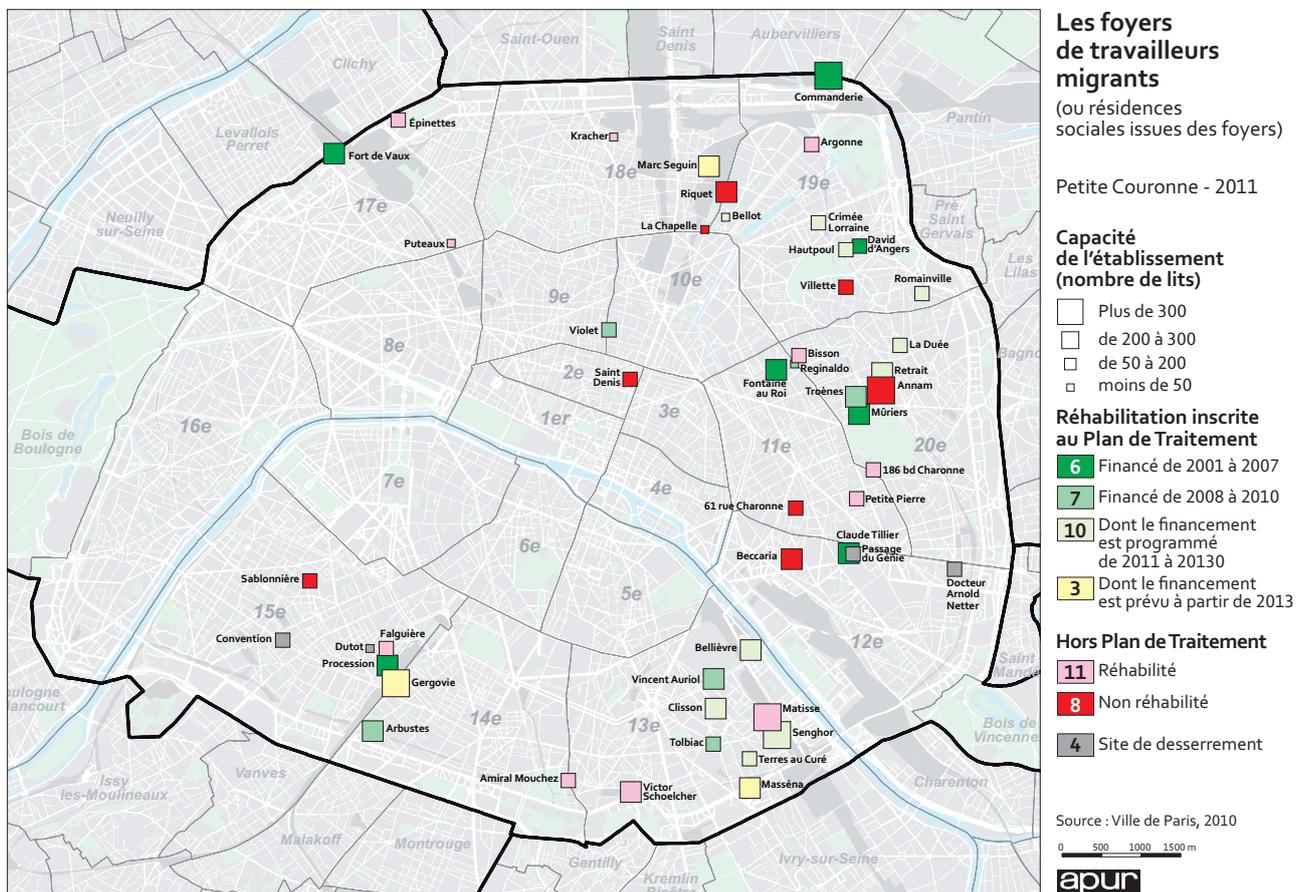
## Un contexte de restructuration conflictuel

La mise en œuvre du plan de traitement des foyers parisiens est difficile en raison des conflits que la réalisation de travaux et le passage en résidence sociale occasionnent. Alors que des négociations sont en cours concernant le desserrement de la plupart des sites dont le financement est prévu après 2011, des revendications et situations conflictuelles émergent entre résidents et gestionnaires et institutionnels.

Tout d'abord, l'absence de salles de vie collective pendant les travaux et leur suppression après travaux sont un point d'achoppement important. Ce fut le cas dans les foyers Commanderie et Fontaine-au-Roi par exemple. En effet, la Ville ne peut répondre à la forte demande exprimée par les résidents de bénéficier de salles de culte dans la mesure où elle ne finance que la création de logements, les espaces de vie collective n'en faisant pas partie stricto sensu. Dans certains cas, une petite salle (environ 50 m<sup>2</sup>) est alors prévue pour une pratique associative, avec un usage extérieur possible dans la mesure où la capacité du lieu est respectée. Se pose ici la question de l'insuffisante et inégale répartition des lieux de culte musulmans à Paris.

La suppression des cuisines collectives est également source de tensions. Le passage en résidence sociale nécessite en effet que les règles de droit soient appliquées en matière de restauration, ce qui suppose d'accompagner et de former les acteurs qui géraient ces cuisines informelles. Cependant, la légalisation des cuisines collectives passant par la création d'emplois aidés et donc la mobilisation de financements publics non extensibles, le nombre de cuisines légalisées sera limité. Un des enjeux de l'intervention publique consiste donc à prévoir une répartition équilibrée des lieux de restauration sur le territoire parisien.

Enfin, une autre question posée par la restructuration des foyers concerne le relogement et la prise en compte des surnuméraires. Des conflits opposent parfois les résidents aux gestionnaires autour de la définition des critères permettant le relogement des surnuméraires. Dans le cadre des comités de pilotage du plan de traitement, les gestionnaires procèdent à un recensement des personnes, qui peuvent être relogés dans l'ensemble du parc, hors sites de desserrement, sur la base de trois critères définis par les partenaires du plan de traitement : une situation administrative régulière, une ancienneté dans le foyer de plus de 3 ans et la capacité d'être « parrainé » par un résident titulaire.



## Répartition du parc des 49 foyers de travailleurs migrants et résidences sociales issues de foyers à Paris

Foyers	Arr	Gestionnaire	Propriétaire	Statut	Réhabilitation	Nb de lits	Nb résidents	Estimation du nb de suroccupants
Reginaldo	75011	ADEF	I3F-RSIF	FTM	Financé en 2009 Livraison prévue en 2013	48	38	4
Sablonnière	75015		RSIF	FTM	Hors plan de traitement	165	134	0
Troènes	75020		I3F-RSIF	FTM	Financé en 2010 Livraison prévue en 2014/2015	244	237	180
Violet	75010		I3F-RSIF	FTM	Financé en 2010 Livraison prévue en 2014	84	70	7
Amiral Mouchez	75013	ADOMA	ADOMA	FTM	2009-2013 (hors plan de traitement)	58	55	8
Annam	75020		ADOMA	FTM	2009-2013 (hors plan de traitement)	334	324	81
Charonne 186 bd	75020		ADOMA	FTM	2009-2013 (hors plan de traitement)	103	103	15
Charonne 61 rue	75011		ADOMA	FTM	Hors plan de traitement	165	165	165
Commanderie	75019		ADOMA	RS	Financé en 2005, livré en 2010	400	347	243
Convention	75015		SIEMP	RS	Site de desserement	55	55	4
Fontaine-au-Roi	75011		ADOMA	FTM	Financé en 2007 Livraison prévue en 2014	242	237	308
Fort de Vaux	75017		ADOMA	FTM	Financé en 2006 Livraison prévue en 2013	282	272	272
Gergovie	75014		ADOMA	FTM	Financement à partir de 2014	309	309	154
La Duée	75020		ADOMA	FTM	Financement prévu en 2012/2013	137	137	137
La Villette	75019		ADOMA	FTM	2009-2013 (hors plan de traitement)	58	58	35
Marc Seguin	75018		ADOMA	RS	Financement prévu à partir de 2014	267	267	104
Masséna	75013		Paris Habitat	RS	Financement prévu à partir de 2013	240	244	37
Matisse	75013		ADOMA	FTM	2009-2013 (hors plan de traitement)	377	377	56
Passage du Génie	75012		ADOMA	RS	Site de desserement	77	71	4
Procession	75015		ADOMA	FTM	Financé en 2006 Livraison prévue en 2012	217	205	113
Riquet	75019		I3 F	FTM	Hors plan de traitement	238	238	202
Senghor	75013		ADOMA	FTM	Financement à partir de 2013	435	435	196
Victor Schœlcher	75013		ADOMA	RS	2004 (hors plan de traitement)	233	232	0
Arbustes	75014	AFTAM	SAGECO	FTM	Financé en 2010 Livraison prévue en 2014	266	260	260
Beccaria	75012		AFTAM	FTM	Hors plan de traitement	251	242	0
Bellièvre	75013		ANTIN	FTM	Financement en 2013	289	287	287
Bellot	75019		FREHA	FTM	Financement entre 2012 et 2016	47	46	46
Bisson	75020		RIVP	RS	2003 (hors plan de traitement)	146	146	102
Claude Tillier	75012		AFTAM	RS	Financé en 2006 Livraison prévue en 2011	210	-	-
Clisson	75013		AFTAM	FTM	Financement prévu en 2012	215	210	100
Crimée-Lorraine	75019		OSICA	FTM	Financement prévu en 2012/2013	179	179	143
David d'Angers	75019		AFTAM	FTM	Financé en 2007 Livraison prévue en 2013	61	-	-
Docteur Arnold Netter	75012		AFTAM	RS	Site de desserement	56	56	0
Dutot	75015		AFTAM	RS	Site de desserement	30	30	5
Epinettes	75017		RSIF	RS	2004 (hors plan de traitement)	167	165	190
Falguière	75015		RSIF	RS	2006 (hors plan de traitement)	154	147	20
Hautpoul	75019		OSICA	FTM	Financement prévu en 2011/2012	124	124	160
La Chapelle	75018		Habitat Social Français	FTM	Hors plan de traitement	35	33	3
Muriers	75020		AFTAM	FTM	Financé en 2007 Livraison prévue en 2014	281	266	150
Petite Pierre	75011		Habitat Social Français	RS	1999 (hors plan de traitement)	168	167	130
Retrait	75020		ANTIN	FTM	Financement prévu en 2011	209	209	209
Romainville	75019		Emmaüs Habitat	FTM	Financement prévu en 2011	184	179	179
Saint-Denis	75002		OSICA	FTM	Hors plan de traitement	51	47	0
Terres au Curé	75013	AFTAM	RS	Financement prévu en 2011	157	152	150	
Tolbiac	75013	Domaxis	FTM	Financé en 2009 Livraison prévue en 2013	195	186	45	
Vincent Auriol	75013	AFTAM	FTM	Financé en 2009 Livraison prévue en 2013	240	237	150	
Argonne	75019	LE RICHE-MONT	LE RICHEMONT	RS	2009 (hors plan de traitement)	76	76	0
Kracher	75018		LE RICHEMONT	RS	2006 (hors plan de traitement)	22	20	0
Puteaux	75017		LE RICHEMONT	RS	2006 (hors plan de traitement)	29	29	0
<b>Total</b>						<b>8 610</b>	<b>8 047</b>	<b>4 654</b>

Résidence Passage du Génie, 12e arr. (77 lits) : façade et exemple de l'intérieur d'un studio



Source : Adoma

## 1.2 – Plus de 8 000 résidents dans 49 établissements

Les résidents des foyers de travailleurs migrants restent en très grande majorité des hommes bien que les femmes représentent une part légèrement croissante des résidents. Présentes dans 15 établissements seulement, leur nombre est passé de 378 à 476 en cinq ans et elles représentent ainsi 6 % des résidents en 2010. Elles sont plus d'un tiers des résidents dans trois établissements : Amiral Mouchez (44 %), Annam (33 %) et Sablonnière (72 %).

### Une suroccupation en recul : 12 700 occupants soit 8 050 résidents et 4 650 suroccupants

En 2010, les 49 foyers parisiens (et résidences issues de foyers) <sup>6</sup> abritent 8 050 résidents et 4 650 suroccupants d'après les estimations communiquées par les gestionnaires. Le nombre d'occupants est en légère baisse depuis 2005 (-6 %). Cette évolution est à relier à l'accélération du plan de traitement : les admissions sont bloquées dans les foyers qui feront l'objet d'une restructuration, à court ou moyen terme, mais aussi dans les établissements mobilisés en partie comme sites d'hébergement provisoire pour les résidents des foyers traités. De plus, ne sont pas comptabilisés les 284 résidents du foyer Claude Tillier, relogés provisoirement rue Saint-Jacques et rue Bichat, jusqu'à la fin des travaux de leur foyer d'origine, prévue au printemps 2011.

Le nombre de suroccupants présents dans les foyers parisiens semble avoir largement diminué depuis 2005, passant de 5 910 à 4 650 entre 2005 et 2010 (soit -27 %). Plus largement, depuis 1992, la suroccupation dans les foyers parisiens a diminué de moitié.

En moyenne, le taux de suroccupation dans l'ensemble des établissements parisiens s'établit à 58 %, contre 70 % en 2005 et 118 % en 1992. 7 foyers seulement (ou résidences sociales) n'affichent aucune suroccupation en 2010 (contre 10 en 2005). À l'inverse, seuls 3 foyers présentent un taux de suroccupation supérieur à 100 % (Epinettes, Hautpoul et Fontaine-au-Roi) ; deux fois plus d'établissements étaient dans cette situation en 2005.

Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution compte tenu de leur imprécision. La suroccupation est en effet estimée par les gestionnaires en fonction de la consommation d'énergie et de fluides, du nombre de matelas, de la production d'ordure ménagères ou « à vue d'œil ».

Les caractéristiques des résidents analysées ci-après concernent uniquement les résidents en titre.

### Une majorité de résidents originaires d'Afrique sub-saharienne : 16 % de résidents maghrébins, 18 % de français, et 63 % d'africains sub-sahariens

Les foyers de travailleurs migrants restent occupés en grande majorité par des personnes originaires d'Afrique sub-saharienne, leur part s'élevant à 63 % en 2010. Les autres résidents sont à 18 % de nationalité française, à 16 % de nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne, et à 3 % seulement originaires d'autres pays. Parmi ces Français, un nombre important sont des personnes naturalisées, originaires d'Afrique noire ou du Maghreb, ce qui est à relier au fait que plus de 40 % des résidents vivent dans leur foyer depuis au moins 10 ans.

Le nombre de résidents originaires d'Afrique Noire a très légèrement augmenté entre 2005 et 2010, passant de 60 à 63 %. Ces hommes viennent principalement des trois pays de la vallée du fleuve Sénégal : Mali, Mauritanie et Sénégal. Comme en 2005, deux tiers des établissements (soit 31 foyers) sont occupés majoritairement par des résidents de nationalité sub-saharienne en 2010. Si leur part est restée relativement stable dans l'ensemble des foyers, elle est toutefois en hausse dans les établissements où ces derniers étaient en petit nombre jusqu'alors. C'est le cas dans 9 établissements où les résidents originaire d'Afrique sub-saharienne représentaient, en 2005, moins de 10 % de l'ensemble des résidents.

Les résidents de nationalité française représentent quant à eux un peu plus de 18 % des résidents des établissements parisiens (contre 17 % en 2005). Ils sont majoritaires dans 5 foyers. Leur nombre dépasse désormais celui des résidents d'origine maghrébine.

6 – Le site de desserrement, situé rue du Docteur Arnold Netter (56 logements), qui a été mis en service en avril 2011, n'a pas été pris en compte pour le portrait statistique des occupants des établissements parisiens.

Les hommes originaires du Maghreb sont de moins en moins nombreux parmi les résidents des foyers. Leur part est passée de 19 % à 16 % entre 2005 et 2010. Ces résidents, de nationalité algérienne, tunisienne ou marocaine, sont majoritaires dans 5 foyers seulement et ne sont plus représentés du tout dans 16 établissements. Beaucoup de ces anciens travailleurs sont, en 2010, des hommes âgés de plus de 60 ans qui vieillissent dans les foyers où ils sont arrivés depuis souvent une ou deux décennies.

Les résidents d'autres nationalités sont au nombre de 257, soit 3,2 % de l'ensemble des résidents en 2010 alors qu'ils représentaient 5 % de ce total en 2005. Ces personnes proviennent d'Asie, des pays d'Europe de l'Est, du Moyen Orient. Ils se répartissent dans deux tiers des foyers (31), soit deux fois plus qu'en 2005.

## Un tiers des résidents sont âgés de 60 ans ou plus

Le vieillissement des foyers parisiens s'est fortement accentué depuis 2005, et plus généralement depuis 1992. La part des plus de 60 ans est passée de 6 % en 1992, à 17 % en 2002 et 32 % en 2010. L'augmentation sensible des résidents de plus de 45 ans illustre de la même manière cette tendance au vieillissement : leur part est passée de 42 % en 1992 à 68 % en 2005 avant d'atteindre 74 % en 2010. A l'inverse, les 25-45 ans, qui étaient 33 % en 2002 et 29 % en 2005, se font plus rares puisqu'ils représentent moins d'un quart de l'ensemble des résidents en 2010.

Dans 20 établissements la part des plus de 60 ans est supérieure au tiers des résidents, dans 4 cas elle est même supérieure à 50 : Procession (53 %), Falguière (56 %), Saint-Denis (57 %) et la Chapelle (73 %). Seulement 7 de ces 20 foyers étaient déjà dans cette situation en 2005 : il s'agit de Riquet, Réginaldo, Troènes, Gergovie, Procession, Falguière et La Chapelle.

L'augmentation sensible de la part des personnes âgées dans les foyers s'explique en partie par l'ancienneté de résidence. 42 % des résidents vivent dans leur foyer depuis plus de 10 ans et seulement 10 % depuis moins d'un an. En 2010, le taux de rotation dans les foyers parisiens, défini comme la part des résidents présents dans le foyer depuis moins d'un an rapporté à l'ensemble des résidents, est proche de 10 %, stable depuis 2005.

Selon les gestionnaires, cette évolution doit toutefois être nuancée par le fait que de nombreux lits ne sont pas occupés par des résidents en titre. Dans les établissements où vivent en majorité des subsahariens, les résidents âgés qui retournent définitivement dans leurs pays d'origine « transmettent » leur chambre à leur fils ou à un membre de la famille. La chambre du foyer est ainsi perçue par certains résidents comme un véritable héritage se transmettant de père en fils, et qui représente l'usufruit de toute la famille. Dans les foyers maghrébins les résidents âgés effectuent de nombreux allers-retours avec le pays d'origine et des résidents plus jeunes prennent leur place pendant leur absence. De même, on sait que les suroccupants sont en majorité des personnes jeunes. Et par définition, les suroccupants, jeunes pour la plupart, ne sont pas pris en compte dans les statistiques, notamment celles indiquant l'âge des résidents.

## La moitié des résidents sont salariés (55 %) et près de 20 % sont retraités

Initialement conçus pour accueillir des travailleurs, les foyers sont devenus des lieux d'enracinement où se concentrent souvent des situations précaires, au détriment des salariés. Aujourd'hui, 13 établissements comptent moins de 50 % de salariés : la Chapelle (9 %), Falguière (27 %), Saint-Denis (28 %), Tolbiac (31 %), Convention (33 %), Mûriers (35 %), Annam (37 %), Troènes (41 %), Bd de Charonne (43 %), la Villette (43 %), Masséna (43 %), Clisson (46 %) et Bellière (48 %). Dans ces foyers la part des résidents maghrébins et français est plus élevée que la moyenne constatée dans l'ensemble des foyers. Autrement dit les résidents subsahariens, même lorsqu'ils sont âgés, sont un peu plus souvent salariés que les autres.

La baisse constante du nombre de salariés dans les foyers parisiens s'observe au profit d'une augmentation sensible du nombre de retraités. Leur part a doublé depuis 2005 pour atteindre aujourd'hui 19 %. Ils représentent plus de 30 % des résidents dans 6 établissements : La Chapelle (67 %), Masséna (43 %), Procection (37 %) ainsi que 3 établissements qui ne présentaient pas cette caractéristique en 2005 : Romainville (39 %), Saint-Denis (43 %) et Convention (31 %). On peut noter que dans cinq de ces foyers les hommes maghrébins représentent une forte proportion des résidents. Toutefois, la tendance au vieillissement concerne aussi de plus en plus les résidents sub-sahariens, arrivés en France depuis souvent plusieurs décennies désormais.

Dans les foyers parisiens, la part des résidents au chômage est passée de 14 % à 10 % entre 2005 et 2010. Cette évolution est liée au passage à la retraite de nombreux résidents qui avaient entre 40 et 55 ans en 2005 et qui étaient alors actifs à la recherche d'un emploi. Elle est aussi due à une légère augmentation en proportion de la part des résidents allocataires du RMI, devenu RSA. Ces personnes représentaient 6 % des résidents en 2005 et sont 7 % en 2010.

6 foyers comptent plus de 15 % de résidents au chômage en 2010 (contre 14 en 2005). Parallèlement, 10 foyers accueillent une part significative d'allocataires du RSA en 2010 (s'établissant entre 10 % et 38 %). On remarque que parmi ces établissements où les allocataires du RSA sont plus représentés que la moyenne, se trouvent les rares foyers occupés, en majorité, par des résidents de nationalité française.

D'une manière générale, la précarité dans les foyers s'est déplacée davantage qu'elle n'a reculé dans les foyers parisiens : la part des résidents au chômage ou touchant les minimas sociaux a légèrement diminué (20 % en 2005 et 17 % en 2010), baisse qui a été largement compensée par la progression de la part des résidents retraités ne touchant qu'une maigre allocation du fait de parcours professionnels décousus, avec des périodes de travail parfois non déclarées.

Enfin, la part d'étudiants ou de stagiaires est passée de 4 % à 2 % entre 2005 et 2010. Les 9 établissements où ces derniers sont les plus représentés (de 5 % à 8 %) sont ceux où la part de résidents français est la plus élevée.

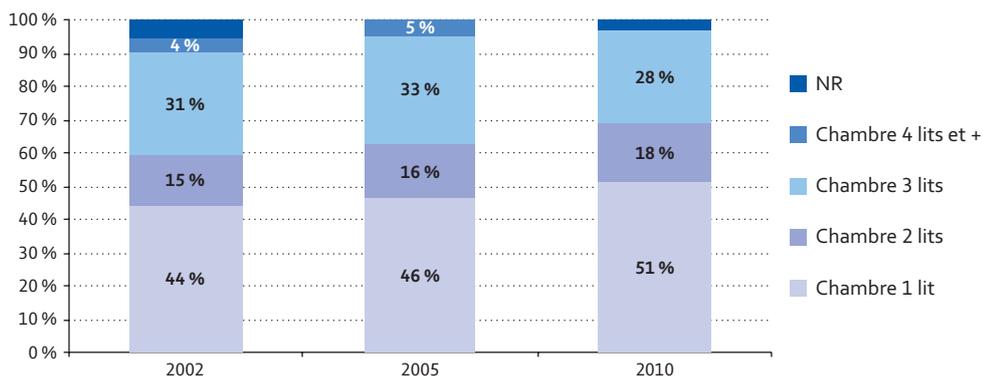
### Caractéristiques de l'occupation des foyers parisiens

	Nombre				Estimation	
	Lits	Hommes	Femmes	Résidents	Suroccupants	Total Occupants
2010	8 610	7 571	476	8 047	4 654	12 701
%		94 %	6 %	100 %	58 %	
2005	8 718	8 118	378	8 496	5 917	14 413
%		96 %	4 %	100 %	70 %	
2002	8 694	8 163	330	8 493	5 583	14 076
%		96 %	4 %	100 %	66 %	
1992	8 422	7 796	438	8 234	9 743	17 977
%		95 %	5 %	100 %	118 %	

### État d'occupation (1992-2010) – Types de chambres, surface et prix (2002-2010)

	Nombre de lits			Surface moyenne en m <sup>2</sup>			Redevance moyenne en €		
	2010	2005	2002	2010	2005	2002	2010	2005	2002
Chambre 1 lit	4 424	4 013	3 841	14,6	12	12,4	368	306	302
Chambre 2 lits	1 531	1 424	1 308	18,2	17,5	18	256	242	225
Chambre 3 lits	2 359	2 886	2 676	22,7	22,8	23,4	220	206	191
Ch 4 lits et plus	0	395	391	-	27	28	-	185	133
Non renseigné	296	0	478						
<b>TOTAL</b>	<b>8 610</b>	<b>8 718</b>	<b>8 694</b>	<b>18,5</b>	<b>19,8</b>	<b>18,8</b>	<b>281</b>	<b>235</b>	<b>194</b>

### Répartition des lits dans les foyers parisiens (2002-2010)



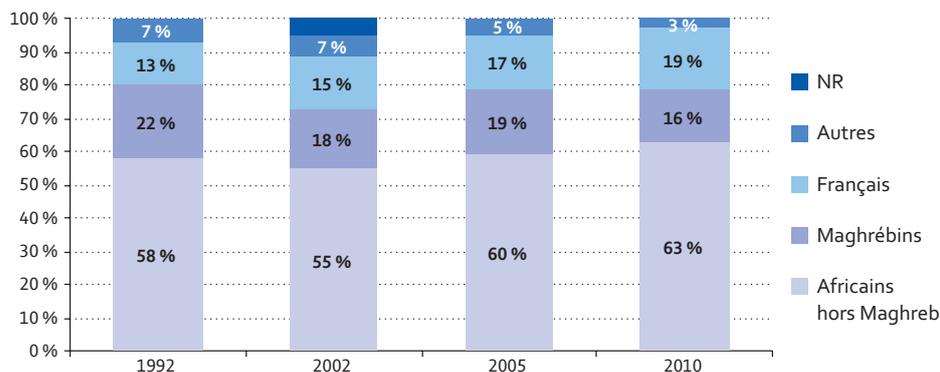
### Situation socioprofessionnelle des résidents (1992-2010)

	Etudiants Stagiaires	Retraités	Pensionnés	Salariés	Chômeurs	RMI	Autre et API	Non précisé	Total
2010	138	1 508	192	4 449	796	535	89	340	8 047
%	2,0 %	19,0 %	2,0 %	55,0 %	10,0 %	7,0 %	1,0 %	4,0 %	100,0 %
2005	328	777	433	4 900	1 159	512	94	267	8 496
%	3,9 %	9,2 %	5,1 %	57,9 %	13,7 %	6,0 %	1,1 %	3,2 %	100,0 %
2002	347	628	179	4 747	1 207	489	299	597	8 493
%	4,1 %	7,4 %	2,1 %	55,9 %	14,2 %	5,8 %	3,5 %	7,0 %	100,0 %
1992	276	291	36	5 052	953	85	830	711	8 234
%	3,4 %	3,5 %	0,4 %	61,4 %	11,6 %	1,0 %	10,1 %	8,6 %	100,0 %

### Nationalité des résidents (1992-2010)

	Africains	Maghrébins	Français	Autres	NR	Total
2010	5 044	1 257	1 489	257	0	8 047
%	62,7 %	15,6 %	18,5 %	3,2 %	0,0 %	100,0 %
2005	5 040	1 612	1 406	412	0	8 496
%	59,5 %	19,0 %	16,6 %	4,9 %	0,0 %	100,0 %
2002	4 646	1 554	1 297	558	438	8 493
%	54,7 %	18,3 %	15,3 %	6,6 %	5,2 %	100,0 %
1992	4 768	1 815	1 072	579	0	3 466
%	57,9 %	22,0 %	13,0 %	7,0 %	0,0 %	100,0 %

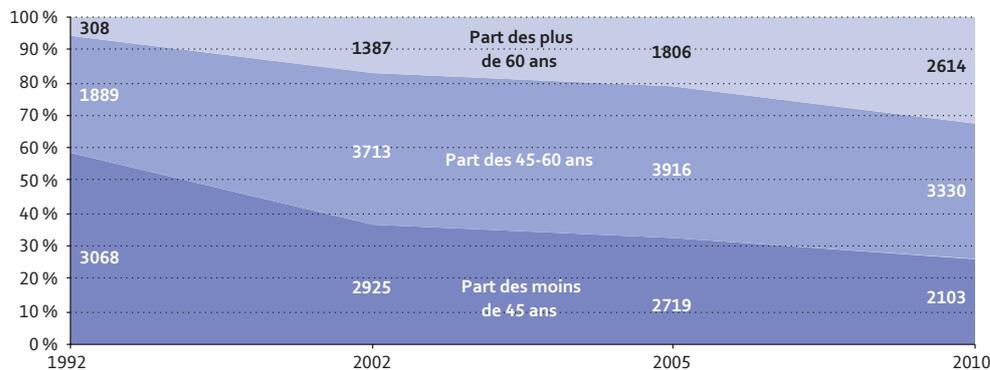
Répartition des résidents par nationalités (1992-2010)



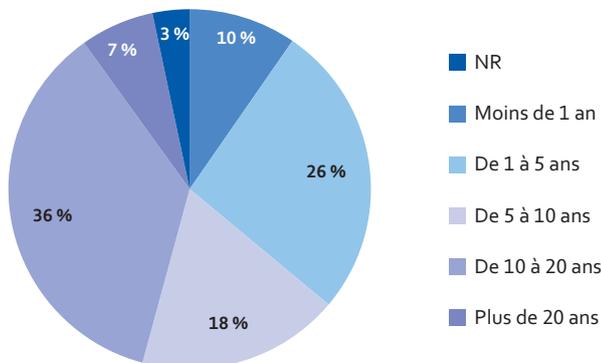
Âges des résidents (1992-2010)

	< 25 ans	25 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 60 ans	61 à 65 ans	66 à 70 ans	70 ans et +	Non précisé	Total
<b>2010</b>	142	718	1 243	2 119	1 211	1 214	761	599	40	8 047
<b>%</b>	1,8%	8,9%	15,4%	26,3%	15,0%	15,1%	9,5%	7,4%	0,5%	100,0%
<b>2005</b>	225	844	1 650	2 488	1 428	1 015	481	310	29	8 496
<b>%</b>	2,7%	10,0%	19,5%	29,4%	16,9%	12,0%	5,7%	3,7%	0,3%	100,0%
<b>2002</b>	257	909	1 759	2 584	1 129	923	295	169	468	8 493
<b>%</b>	3,0%	10,7%	20,7%	30,4%	13,3%	10,9%	3,5%	2,0%	5,5%	100,0%
<b>1992</b>	230	1 069	1 769	1 397	492			308	2 969	8 234
<b>%</b>	2,8%	13,0%	21,5%	17,0%	6,0%	3,7%	0,0%	0,0%	36,1%	100,1%

Répartition des résidents par grands groupes d'âges (1992 et 2010)



Ancienneté des résidents en 2010



## 1.3 – Des formes de vie collective qui évoluent au sein des foyers

### Vente et artisanat : des activités de plus en plus marginales

Les différentes formes de commerces et services de proximité sont de plus en plus discrètes dans les foyers parisiens mais sont encore bien présentes, notamment les week-ends. En 2010, on observe des vendeurs ambulants et « salles de commerces » (cigarettes, fruits et légumes, yaourts, épicerie) dans 22 foyers, soit 4 de moins qu'en 2005. Dans certains sites, en parallèle des vendeurs à la sauvette, on trouve une « salle de commerce », véritable épicerie improvisée dans un local spécifique ou bien dans une chambre. Les résidents y restent attachés dans la mesure où elle permet de se pourvoir du nécessaire à prix modéré et sans avoir à se déplacer. Elle demeure un lieu de sociabilité important, tenu le plus souvent par un ou plusieurs « anciens » ou par une personne sans ressources, au chômage ou à la retraite. Quant aux artisans, qui restent essentiellement des coiffeurs, des tailleurs et des couturiers, ils installent leurs activités dans les salles communes ou les chambres. Des artisans sont ainsi recensés dans 19 établissements (soit 5 de moins qu'en 2005). Au total, on trouve des activités de vente et d'artisanat dans 17 foyers, occupés majoritairement par des résidents sub-sahariens.

La suppression de ces petites activités informelles constitue pour le gestionnaire un premier pas vers la transformation du foyer et s'effectue ainsi souvent bien en amont des opérations de relogement.

Ces activités et services sont nés d'un besoin d'ordre économique, mais ont aussi une dimension identitaire. Leur suppression dans le cadre de la restructuration des foyers provoque des réticences de la part de certains résidents qui y voient comme une forme de rupture des liens communautaires. Par exemple, au foyer Fontaine-au-Roi, la salle de commerce se compose de 10 tables représentant chacune, en la personne du tenancier qui est aussi un ancien, un des 10 villages représentés dans le foyer.

Pour autant, la suppression des petits commerçants ambulants provenant de l'extérieur répond aussi parfois à un besoin de sécurisation exprimé par les résidents. Ces marchands viennent proposer sur le site des produits ciblés sur les besoins des personnes migrantes (cartes téléphoniques, tapis de prière etc.) ainsi que des produits de contrefaçon (montres, jeans) destinés à un public qui n'est pas nécessairement résidant du foyer.

### Des salles utilisées pour la prière dans deux tiers des foyers

On recense actuellement 32 foyers dans lesquels il existe une salle utilisée pour la prière (soit 3 de moins qu'en 2005). La pratique du culte musulman dans une ou plusieurs salles communes, parfois en sous-sol, attire de nombreux habitants des alentours. Dans 5 foyers seulement ces salles sont à l'usage exclusif des résidents. Parfois, une petite salle (25-30 m<sup>2</sup>) est réservée à la pratique des résidents et une autre, d'une capacité plus importante (60 m<sup>2</sup>) est ouverte à un public extérieur mais uniquement à l'occasion de la grande prière du vendredi. Ces salles peuvent accueillir entre 15 et 60 personnes en moyenne selon la taille de foyer et la fréquentation extérieure.

La circulaire n° 2002/515 du 3 octobre 2002 relative à prorogation du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants indique que « Conformément au principe de libre exercice des cultes, en l'absence d'une salle de prière à proximité, la pratique du culte peut être autorisée au même titre qu'une autre activité sous réserve des impératifs d'ordre public et que le local concerné ne soit pas consacré de façon permanente à ce seul usage ».

Lors du passage en résidence sociale, la pratique de la prière est autorisée dans la mesure où l'établissement n'est pas situé à proximité d'un lieu de culte, impératif qui soulève la problématique de leur inégale répartition dans la capitale. Ainsi, dans les projets sociaux des futures résidences sociales, on trouve une ou plusieurs salles dites polyvalentes, d'une capacité de 19 personnes, qui n'ont pas vocation à être uniquement consacrées à la pratique du culte. Les partenaires institutionnels encouragent donc les résidents à se constituer en association culturelle afin d'utiliser la

salle polyvalente du foyer de façon non exclusive, comme tout intervenant extérieur. En 2010, trois associations culturelles sont recensées, toutes dans le foyer Bellière. Dans les établissements sans salle dédiée au culte, comme les trois sites de desserrement, les résidents développent une pratique plus individuelle et privative, se rassemblant parfois pour prier en petit nombre dans les chambres ou les couloirs.

La suppression des salles dédiées à la prière suite aux opérations de réhabilitation est un point d'achoppement qui cristallise les tensions entre gestionnaires et comités des résidents. Les délégués sont nombreux à revendiquer la mise à disposition d'une salle dédiée au culte pour éviter d'entrer en concurrence avec les opérateurs extérieurs intervenant dans le foyer.

Au foyer Argonne par exemple, l'association Raconte nous ton histoire peine à proposer ses actions faute de salle disponible, le comité de résidents ayant mobilisé l'unique salle commune pour le culte.

## Les cuisines collectives : vers la légalisation

### Différents systèmes de restauration présents dans les foyers parisiens

#### • 29 cuisines communes à l'usage exclusif des résidents

En 2010, on recense 29 foyers disposant de cuisines communes fermées aux visiteurs extérieurs. Il peut s'agir de cuisines communes situées au sous-sol ou au rez-de-chaussée, comme c'est le cas dans 8 établissements : Argonne, La Duée, Bisson, Puteaux, Retrait, la Chapelle, Saint-Denis et Kracher. Les autres foyers disposent de cuisines d'étages, dites aussi « tisaneries » ou cuisines d'unités de vie, réservées aux résidents.

Dans certains de ces établissements où l'occupation est diversifiée sur le plan des origines, l'usage des cuisines d'étage est resté individuel : c'est le cas à la Villette, Matisse, Victor Schoelcher, La Chapelle, Annam et Saint-Denis. Il diffère dans les établissements à dominante africaine où les cuisines communes ont peu à peu évolué vers une utilisation communautaire. Les plus jeunes de chaque famille cuisinent à tour de rôle dans ces cuisines, dites de « tuusés ». Ce type d'usage collectif de la cuisine est observé dans 23 foyers, dont la moitié environ dispose uniquement de ce mode de restauration collectif mais non commercial en 2010.

#### • 15 cuisines collectives de type commercial

Les résidents les plus jeunes cherchant à s'inscrire dans la vie active plus rapidement, les cuisines de tuusés ont évolué. Les comités de résidents ont recruté des femmes pour cuisiner des repas, vendus à moins de deux euros, aux résidents mais aussi à un public extérieur au foyer. Ce détournement de la cuisine d'étage en cuisine commerciale a pu s'observer à Clisson, Terres Au Curé, Arbustes et Senghor. Suite à la fermeture de ces cuisines à Clisson et à Terres au Curé, seuls Senghor et Arbustes conservent leur cuisine commerciale en 2010.

Dans la plupart des foyers, cette activité informelle ne s'est pas greffée sur les cuisines d'étages mais s'est organisée en parallèle de celles-ci, les résidents pouvant à la fois utiliser les cuisines d'étages et la cuisine commerciale informelle, installée au sous-sol ou au rez-de-chaussée. C'est le cas pour 6 foyers en 2010 (Epinettes, Fontaine-au-Roi, Fort de Vaux, Marc Seguin, Mûriers et Petite Pierre).

7 autres foyers, sans cuisines d'étages, disposent en 2010 d'une cuisine collective à caractère commercial, ouverte sur l'extérieur : il s'agit de Bellière, Crimée-Lorraine, Retrait, Gergovie, Vincent Auriol, Claude Tillier (cuisine transférée au site de desserrement Saint-Jacques) et de Commanderie (la cuisine collective du foyer était maintenue pendant les travaux).

Ainsi, au total, on recense 15 foyers avec une cuisine collective ouverte sur l'extérieur en 2010, utilisées à la fois par les résidents et des populations parisiennes précarisées.

Dans certains foyers, comme à Fontaine-au-Roi, ces cuisines commerciales sont davantage fréquentées par des usagers extérieurs, souvent d'origine africaine ou maghrébine, travaillant dans le bâtiment, la plomberie, mais aussi par des étudiants, des chômeurs ou toute personne à la recherche d'un repas peu onéreux. Selon les informations transmises par les gestionnaires, le nombre de repas servis chaque jour dans ces cuisines collectives peut aller jusqu'à 760 (Gergovie). Les informations données par la DPVI à partir des résultats des MOUS cuisines Adoma et Aftam permettent d'estimer le nombre de repas servis quotidiennement dans les cuisines des foyers à plus de 10000 repas, soit entre deux et trois millions par ans.

### • Des kitchenettes dans 16 établissements

Conformément aux recommandations du plan de traitement, les modes de restauration dans les établissements réhabilités tendent à s'individualiser. En 2010, 16 établissements disposent de studios équipés d'une kitchenette, ce qui représente un total de 1 289 logements. Dans la moitié de ces établissements une autre forme de restauration est possible comme à Claude Tillier, qui comprendra en plus d'un restaurant social, 210 nouveaux logements équipés de kitchenettes.

Seuls 3 foyers n'offrent actuellement aucun moyen de restauration individuel ou collectif aux résidents. Il s'agit des foyers Procession, en cours de travaux, Beccaria et Réginaldo.

## Une nécessaire redéfinition de la répartition géographique des cuisines collectives dans le cadre du plan de traitement

### • Une activité de débrouille hors normes...

Depuis 2002, les services vétérinaires de la Préfecture de Police de Paris multiplient les contrôles d'hygiène dans les foyers lorsqu'il existe une cuisine collective. Plusieurs mises en demeure ont ainsi été adressées aux comités de résidents ou aux gestionnaires, ce qui a provoqué ces dernières années la fermeture de cinq cuisines dans les foyers Hautpoul, Charonne, Clisson et Terres au Curé.

L'investissement renouvelé des services de l'Etat dans le contrôle du fonctionnement des cuisines au sein mêmes des foyers témoigne ainsi d'une volonté institutionnelle de réappropriation du lieu et de ces usages, exprimée à travers l'injonction à la légalisation de toute activité informelle.

Le fonctionnement des 15 cuisines collectives actuelles devenues de fait des espaces de restauration commerciale est en effet problématique dans la mesure où elles ne respectent pas les normes d'hygiène ni la réglementation applicable aux Etablissements Recevant du Public (ERP). L'activité de ces cuisines s'exerce en dépit du droit du travail, les cuisinières travaillant sans statut et suivant des horaires très extensibles. De plus, les équipements sont bien souvent inadaptés et sous-dimensionnés au vu du nombre de repas servis par jour, allant jusqu'à plus de 700 pour les plus grandes cuisines (Gergovie, Marc Seguin).

### • ... dont l'enjeu dépasse le simple cadre du foyer

Les fermetures de cuisines dans certains foyers donnent très souvent lieu à des réponses spontanées de la part des cuisinières, telles que la mise en place de « services de secours » dans un étage. Ces réactions témoignent de l'importance que recouvre l'activité et de la grande difficulté des décideurs à influencer sur cette organisation collective ancrée. De nombreux résidents et délégués manifestent de vives réticences à voir ce service supprimé parce qu'ils y voient la mise en péril d'un aspect central de la tradition de vivre ensemble en foyer. Certains comités de résidents tirent aussi un intérêt économique important dans le fonctionnement des cuisines commerciales, l'argent étant avant tout destiné à soutenir la solidarité au sein du foyer, et là-bas en direction du village d'origine. Or, les procédures de légalisation des activités de restauration supposent nécessairement une augmentation sensible du prix des plats qui se situe entre 1,5 et 2 euros actuellement.

Les cuisines collectives informelles sont aussi devenues une activité économique d'ampleur, dont fait usage, au-delà des résidents des foyers, une population parisienne précarisée. Une réflexion a été entreprise par la municipalité et les gestionnaires des foyers afin d'étudier les possibilités de rendre pérennes certaines de ces cuisines dans un cadre légal, et suivant une répartition équilibrée à l'échelle de la ville. En 2007, la Ville de Paris a ainsi proposé un plan d'action sur cette question des cuisines collectives des foyers de travailleurs migrants.

### • La légalisation : un problème complexe

Selon Appui, association qui a mené une mission d'expertise de la légalisation des cuisines collectives de foyers Adoma, la recherche d'un modèle économique viable en vue d'une programmation de légalisation des cuisines de FTM s'avère particulièrement complexe et nécessite la prise en compte d'un ensemble de paramètres.

- La tarification : dans le système informel actuel, le prix moyen du plat en sauce, qui constitue la base du repas, se situe autour de 1,80 euros. Les expérimentations menées par l'association Taff et Maffé en Seine-Saint-Denis, et également les transformations apportées dans les cuisines d'un autre gestionnaire de FTM parisien, ont montré qu'un compromis sur les prix est possible, entre le « socialement acceptable » et « l'économiquement indispensable ». Le nouveau tarif se situerait entre 2,50 € et 2,60 €<sup>7</sup>.

7 – Mission d'expertise de la légalisation de cuisines collectives dans 7 Foyers de Travailleurs Migrants et 1 Résidence Sociale ADOMA à Paris, APUI, 30 octobre 2009.

Une double ou une triple tarification, en fonction des publics résidents ou non résidents, est à l'étude. Elle pourrait générer des recettes propres contribuant à l'équilibre d'exploitation des restaurants sociaux dans la durée.

- L'équilibre économique : l'analyse des démarches de légalisation réalisée dans deux sites<sup>8</sup>, à Aubervilliers et à Saint-Denis, montre qu'une restauration légalisée est viable à partir de 450 repas vendus par jour, ce qui correspond par exemple à l'activité des cuisines des foyers Fontaine-au-Roi, Gergovie et Commanderie.

- Un fonctionnement possible dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (I.A.E).

Le statut associatif paraît le plus approprié à la mise en place de restaurants sociaux légalisés au sein des foyers. Dans de nombreux cas, les délégués du comité de résidents se constituent en association en amont du projet de mise aux normes de la cuisine, dont ils sont responsables. Cette initiative peut être considérée comme le préalable d'une démarche de légalisation puisqu'elle apporte le cadre et la capacité juridiques pour mettre en œuvre légalement l'activité de restauration sociale. Le cadre le plus adapté pour cette légalisation semble être celui des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I), structure intervenant auprès de publics éloignés de l'emploi et bénéficiant du soutien de l'Etat, et notamment de contrats aidés de droit commun et d'une aide à l'accompagnement pouvant aller jusqu'à 15 000 € par an<sup>9</sup>.

## Les objectifs du plan d'action concernant les cuisines

### • Passer de 15 cuisines collectives informelles à une dizaine de restaurants associatifs en recherchant une répartition géographique équilibrée sur le territoire parisien

Sur les 15 sites où existe actuellement une cuisine commerciale ouverte sur l'extérieur, une dizaine de foyers (ou résidences sociales issues de foyers) devraient être dotés de « restaurants associatifs à caractère social » palliant à la suppression du service commercial « de débrouille ».

La répartition en offre de restauration collective se fera sur la base d'un restaurant associatif commercial pour chaque arrondissement où la présence de foyers est importante.

Ainsi, alors que dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, trois établissements disposent actuellement d'une cuisine commerciale, la Ville de Paris souhaite à terme recentrer l'offre sur 1 ou 2 sites, dont celui du foyer Bellière, où l'espace de restauration situé au sous-sol et déjà ouvert sur l'extérieur, est le plus adapté pour la mise en place d'un restaurant social. Le comité de résidents du foyer projette de constituer une association qui assurerait la gestion de ce nouveau service de restauration normalisé.

La résidence Claude Tillier, dont l'ouverture est prévue pour mars 2011, sera le site pour le 12<sup>e</sup> arrondissement. La Ville de Paris subventionne ainsi l'Aftam à hauteur de 10 000 euros dans le cadre de ce projet.

Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, l'ouverture d'un restaurant social à La Commanderie est prévue pour avril 2011. La Ville de Paris finance ce projet à hauteur de 20 000 euros. Un projet de cuisine légalisée est également prévu au foyer Crimée-Lorraine dans le cadre de la MOUS cuisines de l'Aftam.

Par ailleurs, dans le 11<sup>e</sup>, le foyer Fontaine-au-Roi conservera sa cuisine mais sous forme légalisée, tout comme le foyer Muriers pour le 20<sup>e</sup>, ainsi que les foyers Epinettes et Fort de Vaux pour le 17<sup>e</sup>. Concernant le 14<sup>e</sup> arrondissement, aucune décision n'est arrêtée à ce jour mais Arbustes pourrait être le site retenu pour un projet de cuisine légale.

### • Des cuisines collectives à l'usage exclusif des résidents dans 15 foyers

Concernant les cuisines collectives non ouvertes sur l'extérieur, 11 sites devraient conserver à terme ce mode de restauration (Argonne, Kracher, Puteaux, Riquet, David d'Angers, Bisson, La Duée, Troènes, Tolbiac et Falguière).

Par ailleurs, les cuisines collectives informelles des foyers Hautpoul et Clisson, récemment fermées, reprendront leur activité sous cette forme réservée aux résidents et celles des foyers Petite Pierre et Vincent Auriol, encore ouvertes sur l'extérieur en 2010, seront également transformées en cuisines non commerciales.

### • Des financements publics importants

En 2009-2010, la Préfecture de Paris a financé des maîtrises d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dédiées aux projets de normalisation des cuisines collectives, à hauteur d'environ 16 000 € pour l'ensemble des foyers Adoma et 47 000 € pour les foyers Aftam, soit 63 000 € au total.

8 – Ibid.

9 – Ibid p.48.

En 2008-2009-2010, la Ville de Paris a soutenu les MOUS cuisine de l'AFTAM et d'ADOMA à hauteur de 241 000 euros.

Cela correspond à la moitié du financement de la MOUS Aftam (148 000 euros de 2008 à 2010), à celui de la MOUS Adoma (93 000 euros), qui a consisté en une expertise sur la question des cuisines en général confiée à Appui en 2008 et 2009 et, en 2010, une mission spécifique confiée là encore à Appui/Aurore d'accompagnement du futur gestionnaire de la cuisine du foyer Commanderie.

Les projets de légalisation des cuisines collectives informelles dans les foyers parisiens ont ainsi fait l'objet d'importants financements publics.

Jusqu'à présente face à cette question délicate du devenir des cuisines collectives informelles, chaque gestionnaire a proposé une réponse spécifique.

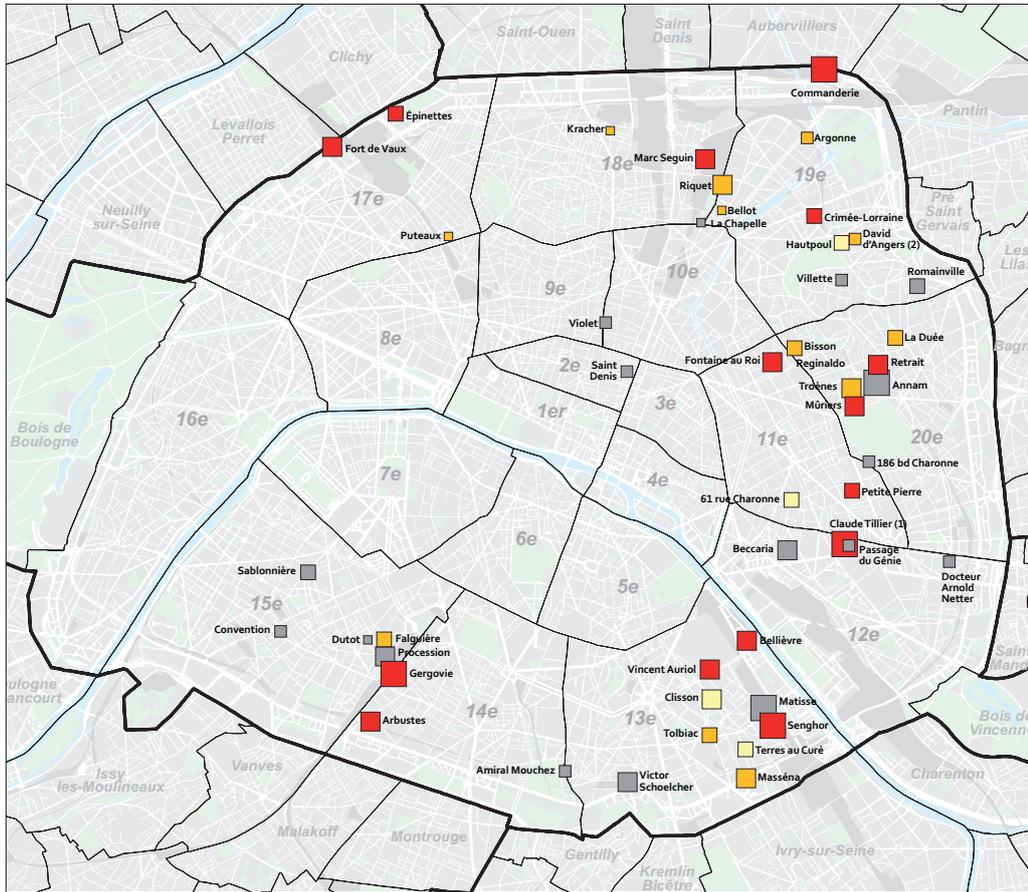
## **Des réponses multiples de la part des gestionnaires**

### **• Adoma : sélectionner les porteurs de projets sur appels d'offre**

Adoma concentre sa réflexion sur un site « laboratoire », la résidence Commanderie, où devrait se mettre en place, à terme, un restaurant social. Parallèlement une étude a été confiée à la structure d'expertise APPUI pour analyser l'activité de 7 foyers et une résidence de son parc. Les conclusions de cette étude ont conduit le gestionnaire à envisager la légalisation en recourant à des appels d'offre pour sélectionner des structures d'accompagnement et de gestion. Marmite d'Afrique a ainsi été retenue comme association porteuse du projet de cuisine légale au foyer Commanderie, avec un accompagnement par la structure APPUI. L'association APPUI est experte en aide au montage de projets de restauration de ce type. Elle est à l'initiative de l'ouverture de deux restaurants associatifs dans des résidences issues de foyers à Aubervilliers et Saint-Denis.

### **• Aftam : développer les ressources de gestion par un accompagnement interne**

L'Aftam a fait le choix de travailler en interne sur l'accompagnement des projets de légalisation en recrutant deux chargés de mission MOUS cuisines. Ces professionnels interviennent auprès des cuisinières afin de les amener à acquérir les normes d'hygiène et d'usage nécessaires dans le cadre d'un fonctionnement formel. Ils travaillent aussi avec les comités de résidents pour les aider à se constituer en associations gestionnaires du projet légal. Il s'agit de les accompagner dans la recherche de financeurs potentiels, et dans toutes les démarches relatives au montage d'un projet qui prend souvent la forme d'un chantier d'insertion, fonctionnant avec des contrats aidés.



### Cuisines collectives

Situation au 31/12/2010

#### Cuisines collectives

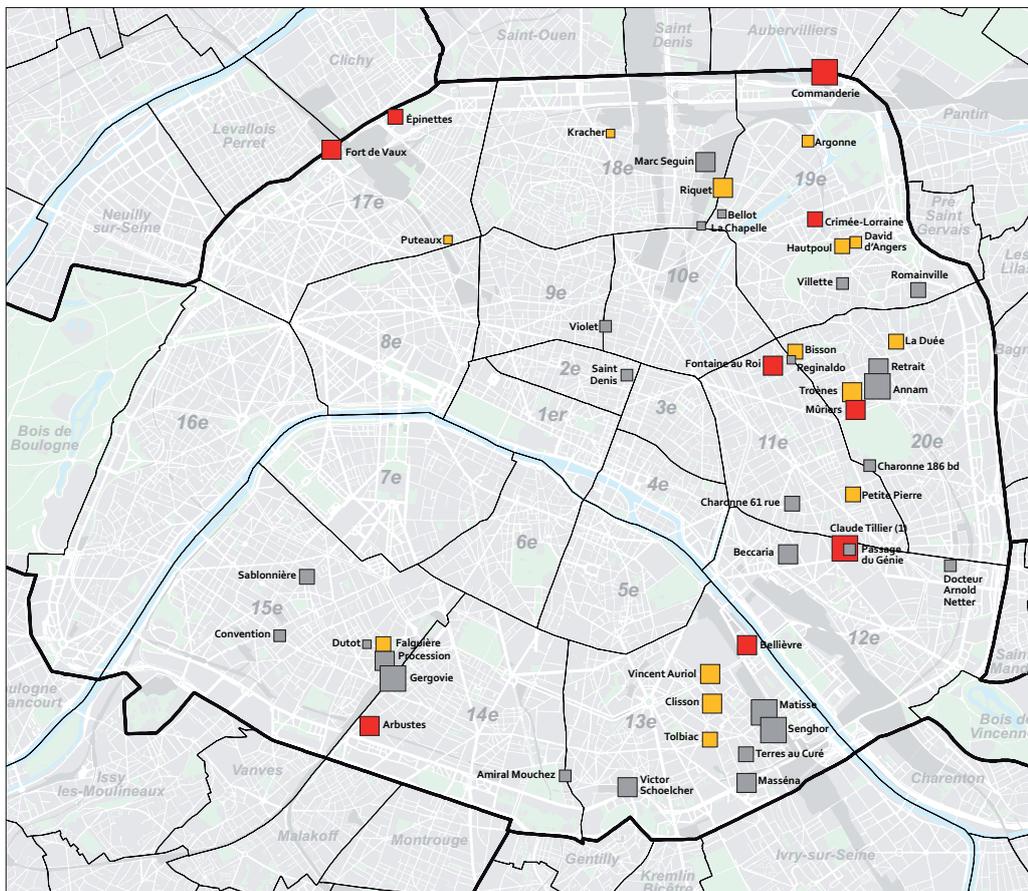
- Inexistante (18)
- Fermée (4)
- Non ouverte sur l'extérieur (12)
- Ouverte sur l'extérieur (15)

#### Nombre de résidents

- moins de 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- de 200 à 300
- 300 ou plus

(1) La cuisine est transférée à Saint-Jacques pendant les travaux  
(2) Situation avant travaux

Source : Ville de Paris DPVI Apur 2010



### Cuisines collectives

Projets au 31/12/2010

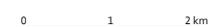
#### Cuisines collectives

- Pas de projet (26)
- Non ouverte sur l'extérieur (14)
- Ouverte sur l'extérieur (9)

#### Nombre de résidents

- moins de 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- de 200 à 300
- 300 ou plus

Source : Ville de Paris DPVI Apur 2010



Des images de cuisine collective en Ile-de-France (source : Appui<sup>10</sup> et association Taf et Maffé)



Cuisine collective informelle



Une cuisine d'étage



Les cuisines du restaurant social de la résidence des Fillettes, à Aubervilliers (2010)

© Association Taf et Maffé

10 – Rapport final de la mission d'expertise de la légalisation de cuisines collective dans 7 foyers de travailleurs migrants et 1 résidence sociale ADOMA à Paris, octobre 2009.

# Les résidents et leurs représentants entre besoin d'autonomie et préservation du collectif

## Du comité de résidents au conseil de concertation

La définition et la mise en œuvre du plan du traitement de chaque foyer doit reposer sur une concertation avec les résidents et leurs représentants, notamment dans le cadre des conseils de concertation dont la mise en place est prévue par la loi « Engagement national pour le logement » du 13 juillet 2006.

Un des éléments de l'effort de normalisation des foyers est illustré dans le « passage » de l'informalité du comité de résidents, instance dont les membres sont désignés par les différentes communautés villageoises, à l'officialité du conseil de concertation qui doit être mis en place dans chaque foyer logeant plus de 15 résidents pour assurer la représentation collective des résidents<sup>11</sup>.

La municipalité a encouragé les gestionnaires à organiser dans tous les foyers des élections de représentants, élus pour une durée de deux ans, par vote à bulletin secret et rééligibles. A ce jour, 29 foyers et résidences disposent de conseils de concertation élus. Ils n'étaient que 10 en 2005. Les représentants des conseils de concertation des 4 foyers gérés par l'ADEF n'ont pas été élus dans le cadre de ce protocole électoral défini par la Ville. Dans 12 autres foyers existe uniquement un comité de résidents nommé et seulement cinq foyers (Amiral Mouchez, 186 bd de Charonne, Convention, Dutot et la Villette) sont recensés sans aucune instance de représentation, ni comité de résidents, ni conseil de concertation.

Qu'il réponde à un modèle de représentation républicaine ou communautaire, le comité de résidents conserve une fonction essentielle de régulation, de prévention et de médiation dans l'interface entre résidents, gestionnaires et instances publiques. Ainsi, la plupart des délégués élus des conseils de concertation étaient les délégués nommés des comités de résidents informels.

Ce passage à un statut de droit apporte une reconnaissance institutionnelle nouvelle des compétences de négociation des délégués des comités. Cette assise est également renforcée par l'implication de certains délégués au COPAF (Collectif pour l'avenir des foyers), collectif de soutien pour la survie des foyers, qui propose des formations permettant aux délégués de développer leurs compétences de représentants et de médiateurs.

## Des délégués favorables au logement individuel ...

De façon générale, les délégués des comités de résidents défendent l'idée que chaque résident a droit à son autonomie et à son rythme de vie. Dans ce sens, le passage au logement autonome est l'occasion de cuisiner seul ou non ou bien encore d'avoir une vie sociale et intime.

Le cadre de vie en résidence sociale semble correspondre à ce besoin qu'expriment de nombreux résidents de gagner une liberté ajustée à leurs rythmes de vie professionnels et personnels. Les plus jeunes notamment ont soif d'autonomie et conçoivent davantage le foyer ou la résidence sociale comme une étape dans leur parcours résidentiel.

## ...mais inquiets quant à la suppression des lieux de vie collective

La plupart des délégués expriment cependant l'inquiétude que cette systématisation du logement individuel ne s'accompagne d'une suppression des lieux de vie collective.

Leurs revendications portent essentiellement sur la permanence d'un lieu de culte et d'un moyen de restauration collectif dans les établissements réhabilités. En effet, l'« autonomisation » suppose aussi que soit laissé aux résidents le choix de ne pas cuisiner ou de ne pas manger seul dans leur studio s'ils le souhaitent, ainsi que de pratiquer le culte, comme le veut la tradition, de façon collective.

De même, les délégués craignent que le passage au logement individuel, plus équipé, ne s'accompagne d'une réduction de la superficie des chambres.

Dans la mesure où ils ont vécu des années dans des chambres de même superficie mais à deux, trois ou quatre, on pourrait s'étonner de ce positionnement. Ce qui pose problème n'est pas la taille du studio en tant que telle, mais le rapport « prestation/prix ». Le relogement s'accompagnant d'une augmentation des redevances, la représentation de ce qu'est un logement « acceptable », en lien avec ce qu'il en coûte, se trouve alors modifiée.

11 – Protocole électoral sur les modalités d'élection du conseil de concertation, Ville de Paris, 6 octobre 2008

L'augmentation des redevances est une question très sensible, dont les conséquences dépassent les frontières du simple budget personnel du résident.

Les réticences à habiter en studio sont les mêmes que celles de voir le système de cuisine collective transformé en restaurant social légal : les éléments de confort acquis ne rendent pas « acceptable » la perte financière induite par la hausse des redevances et des prix du repas.

Les dépenses individuelles quotidiennes pour les besoins de base (logement, nourriture, transports) sont le plus souvent limitées au strict minimum dans l'idée que l'argent doit être économisé pour les besoins de la communauté ici et au pays, d'autant plus que beaucoup de résidents, retraités ou allocataires des minima sociaux, ont des niveaux de vie déjà très bas.

## Les associations villageoises et leurs actions de co-développement

### Les foyers, un vivier de solidarités villageoises

On recense 17 foyers dans lesquels sont domiciliées une ou plusieurs associations villageoises soutenant des projets de co-développement dans les pays d'origine des migrants. Les informations fournies par les gestionnaires permettent d'estimer un minimum de 39 associations villageoises implantées dans les foyers parisiens. Ce n'est qu'une estimation car il est difficile pour les gestionnaires de connaître avec certitude le nombre d'associations de ce type.

De façon générale, dans tous les foyers occupés en grande partie par des résidents sub-sahariens, des collectifs se sont constitués par villages d'origine et cotisent afin de soutenir des actions de solidarité et de développement vers les pays d'origine. On pourrait donc compter autant d'associations de solidarité communautaire que de villages d'origine représentés dans les foyers. Le foyer des Epinettes compte ainsi 12 collectifs villageois avec statut associatif.

Ces associations sont formées de résidents originaires de 5 pays seulement. En miroir avec la répartition par nationalité des résidents, les associations maliennes sont les plus nombreuses, elles sont recensées dans au moins 10 foyers. Des associations Sénégalaises sont présentes dans plus de 9 foyers et les mauritaniennes dans 3 établissements (Vincent Auriol, Bisson et Fontaine-au-Roi). Sont également recensées une association de résidents gambiens à Bellière et l'association des amis des Comores à la Villette.

Les actions de solidarité de ces collectifs sont le plus souvent dirigées vers des villages situés dans la région malienne de Kayes, dont les frontières sont communes à la Mauritanie et au Sénégal.

### Des réseaux associatifs migrants très structurés

La représentation des associations de migrants sub-sahariens suit une logique de structuration en cascade avec plusieurs échelles de représentation. Les fédérations des associations maliennes ou sénégalaises en Europe par exemple, regroupent des associations structurées au niveau national, régional, communal puis villageois.

Alors que les fédérations des échelles européenne et nationale se cantonnent à un rôle de représentation, les associations communales et villageoises sont celles qui portent des projets de développement en direction des villages et régions d'origine.

Les associations villageoises sont à distinguer des comités de résidents. Ces derniers sont constitués de délégués représentant leur communauté spécifique, laquelle est formée d'un certain nombre de villages, et peut être assimilée au canton français. Chaque collectif villageois présent dans le foyer a donc sa propre association, dirigée par la personne qui a été désignée comme représentant le plus légitime, et qui est également membre du comité.

Suivant un système de tontine, chaque membre de l'association villageoise cotise pour se couvrir des risques *ici* et assurer la solidarité avec le pays, *là-bas*.

Les cotisations servent aussi à financer des projets de développement menés avec le soutien de différents partenaires, associatifs et institutionnels, dans le village d'origine. Il s'agit le plus souvent de financer la construction d'équipements dans les domaines de la santé et de l'éducation le plus souvent : constructions d'écoles, de centres de santé, de maternités, de différents systèmes d'adduction d'eau (puits, barrages, châteaux d'eau), création de coopératives, de jardins etc.

L'investissement du « village ici » dépasse ainsi largement les frontières du foyer puisque des liens sont tissés avec l'ensemble des membres du village d'origine ayant migré en France, à travers un

réseau d'entraide matérialisé lors des « assemblées générales ». Le délégué d'un foyer parisien explique par exemple que chaque entité villageoise présente en France, provenant de Rouen par exemple, se rend à ces grandes assemblées organisées trois fois par an.

Au foyer Fontaine-au-Roi, les membres d'une association villageoise font état des montants de cotisations en 2009 de près de 500 euros chacun, ce qui représente une somme conséquente dans la mesure où le collectif compte entre 500 et 600 personnes au total dans toute la France.

Les murs des salles de vie ou du hall des foyers sont ainsi habillés des photos de châteaux d'eau, écoles, maternités, barrages etc. construits au pays grâce à l'investissement des associations villageoises. Les vas-et-viens des délégués, en tant que présidents de ces structures, sont en effet fréquents entre le pays et le foyer parisien. Ils assurent en ce sens une continuité entre l'antenne villageoise d'ici et la racine communautaire là-bas, continuité rendue possible par les efforts de cotisation des résidents.

### **Des associations soutenant les porteurs de projets de co-développement**

Différents partenaires associatifs soutiennent les associations villageoises dans leurs initiatives de co-développement.

#### **• Le GRDR (groupe de recherche et de réalisation pour le développement agricole)**

Depuis 1969, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre deux espaces : l'Afrique et la France. Il soutient ainsi les associations de migrants dans les processus de développement local menés dans leurs communes d'origine et œuvre pour la promotion de la coopération décentralisée entre commune d'origine et commune d'accueil.

Parmi l'ensemble des dossiers que le GRDR suit, environ 5 ou 6 concernent les projets d'associations villageoises domiciliées dans les FTM visant notamment la construction de lycées, de centres de formation ou de santé ou encore de barrage.

Le GRDR tente aussi de fédérer l'ensemble des associations villageoises intervenant dans la région des Kayes au Mali dans le cadre du projet « *Initiatives conjointes* » financé par l'Union Européenne et le CNUD (Conseil des Nations Unies pour le Développement).

#### **• L'AARAO**

L'association AARAO, implantée au foyer Terres au Curé depuis 1998, s'est fortement investie dans les échanges Nord/Sud en initiant et soutenant, en parallèle des ateliers sociolinguistiques qu'elle propose, les projets d'associations de migrants résidents du foyer.

L'AARAO intervient plus spécifiquement en appui aux initiatives de co-développement dans la région de Kayes, aux environs du village de Madalaya d'où provient le président de l'association, ancien résident du foyer. La structure entend avant toute chose valoriser la culture rurale et l'intégrer dans les projets de développement portés par les associations villageoises qu'elle soutient.

Ainsi, à travers le projet *Pépinières – les foyers, pépinières de projets de développement durable* – l'association a mis à disposition de cinq associations de migrants du matériel vidéo et un appui au montage afin de communiquer, autour de leurs projets de développement villageois. Ce projet a reçu le label Paris Co-développement Sud de la Ville de Paris.

En 2006 et 2007 l'association a soutenu un projet **d'adduction d'eau** mené par l'OSIM dans 5 villages de la commune de Tomora, située dans la région des Kayes. Dans ce cadre, l'association Geologos Sin Fronteras a mis en place sur les différents sites des puits et forages équipés de pompes solaires. Toujours en 2007, AARAO a également proposé, en partenariat avec FIDAGRE, des **formations itinérantes en agro-écologie** dans 5 villages des communes de Tomora et Sibidela.

En 2009, le comité des jeunes de Madalaya a initié un projet **d'assainissement du village** avec le soutien de l'AARAO.

Enfin, le projet **TARARE** (« Transmissions, Apprentissages et Réalisations en Agriculture avec Restauration de l'Environnement »), né lors d'une mission de six mois auprès de cinq villages de la commune de Tomora, devrait débuter en février 2011 sur le village de Kewoleya, qui compte parmi les plus démunis des 37 villages de la commune. Le projet doit débuter en février 2011 pour une durée de 2 ans. Il vise à accroître l'autosuffisance et la diversité alimentaires du village, favoriser le développement socio-économique et à remédier aux processus de désertification rurale.

### • D'autres associations impliquées dans l'aide au développement

En tant que « mandateurs d'entreprises », l'association l'Ecole sous l'arbre soutient les porteurs de projets en les informant sur leurs possibilités de financement, sur les démarches administratives de montage des dossiers. L'association mobilise alors son réseau de fondations d'entreprises et de partenaires institutionnels susceptibles de financer les associations villageoises.

Migration Santé accompagne aussi les associations villageoises qui souhaitent mettre en place des projets de développement dans leurs pays d'origine, ou propose elle-même des actions de développement notamment en Algérie, au Togo, au Bénin et au Mali. Elle propose ainsi tout un programme de formations destinées à assoir les compétences de gestion de projet des migrants.

L'Association de Solidarité Internationale et d'Intégration (ASI), intervenant de longue date au foyer des Epinettes, suit également tous les ans une dizaine de dossiers d'associations ayant des projets de développement au Mali et au Sénégal essentiellement. Dans les années quatre-vingt, l'association a amené les groupes de résidents cotisant pour leurs villages à se constituer en association. Aujourd'hui, ASI les aide à trouver des dispositifs d'aide au co-développement, à formuler leurs demandes, les sensibilise aux études de faisabilité etc.

### • Un exemple d'association villageoise : l'ARSD

L'Association des Ressortissants de Sira Doundou (ARSD), implantée au foyer Saint-Just dans le 17e, intervient dans la réalisation de projets de développement au Sénégal, au village de Sira Doundou et dans ses alentours. Plusieurs projets sont portés par l'ARSD :

- Le plus important consiste en la construction en 2005 d'un centre de formation aux métiers de l'Automobile de Toumbacounda (FORAMECA). 60 jeunes s'y sont inscrits depuis ;
- La construction de deux barrages, avec le soutien du ministère des affaires étrangères et le conseil régional ;
- La construction de trois puits ;
- La construction de deux classes d'école à Sira Doundou ;
- La construction d'un poste de santé, en partenariat avec les scouts de France.

## Des gestionnaires co-financeurs

### • La Fondation Adoma

La Fondation d'Entreprise Adoma a été créée pour participer au financement de projets de développement portés par les résidents d'Adoma dans leurs pays d'origine. Son intervention consiste au repérage des projets, à leur évaluation et à leur cofinancement. Elle se propose, à travers son réseau partenaire d'ONG, de Fondations, d'établissements bancaires et de collectivités locales, de favoriser la mise en relation des porteurs de projets avec d'autres co-financeurs potentiels.

Le conseil d'administration du 7 avril 2009 a retenu trois projets menés dans trois villages du Sénégal. Les subventions accordées pour soutenir ces projets, allant de 8 000 euros à 20 500 euros, visent à financer :

- La construction d'une case de santé et le logement des personnes dans le village très enclavé de Thiara ;
- L'équipement en eau potable d'un village dans le cadre d'un projet d'adduction situé dans le cercle de Yélimané ;
- Le raccordement électrique d'un lycée du village de Kidira, en cours de construction à l'initiative des migrants, et cofinancé par les migrants eux-mêmes, le Développement Solidaire, le Conseil Régional et le Conseil Rural.

### • L'appel à projet Aftam

Sur la base de son engagement historique à l'égard des travailleurs migrants, l'Aftam est aussi engagé dans une dynamique de co-développement à travers sa participation au financement de projets de développement socio-économiques dans les pays d'origine des résidents des foyers de son parc.

L'Aftam lance annuellement un appel à projets en direction des associations de migrants œuvrant pour le développement de l'économie locale, de la santé et de l'éducation. Cet appel à projets est ouvert aux associations de migrants, dont au moins un des membres est domicilié dans un établissement géré par l'Aftam ou aux associations venant en appui au Codéveloppement aux résidents. La subvention de l'Aftam pour chaque projet est limitée à 5 000 euros et ne peut excéder 50 % du coût total du projet.

## **Le label Paris Co-développement Sud**

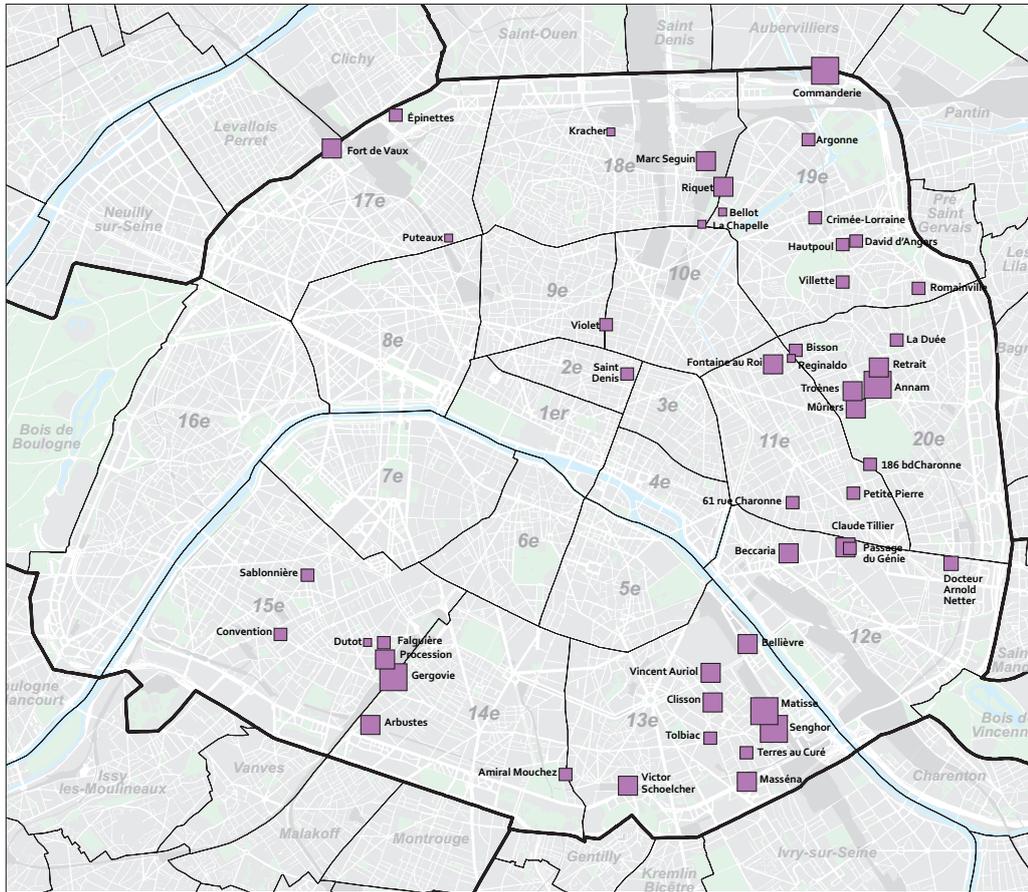
La Ville de Paris a créé en 2006 le « Label Paris Co-développement Sud » dédié au soutien des projets associatifs mis en œuvre par, ou avec, des migrants. Cet appel à projets sélectionne des initiatives qui ont un impact, à la fois sur le développement des pays d'origine et sur l'intégration à Paris des populations étrangères. Il est également le moyen de soutenir des partenariats innovants avec des professionnels de la coopération, de la politique de la ville et de l'intégration, à des fins de mutualisation de compétences et synergie entre les différents acteurs qui interviennent sur un même territoire (écoles, bailleurs sociaux, ONG, comités d'entreprise...).

Le « Label Paris Co-développement Sud » fonctionne grâce à une dotation annuelle d'un montant de 100 000 en 2010 (en 2006, année de création du label la dotation était de 50 000 €). En 2010, 59 dossiers présentant un projet ont été déposés. En amont, des formations et des conseils avaient été prodigués aux candidats, afin de leur permettre d'en améliorer la qualité de leurs dossiers. Un jury composé de Conseillers de Paris, de représentants du monde associatif et de personnes ressources reconnues pour leur expertise en matière de co-développement a ensuite sélectionné et retenu 10 projets, qui ont reçu des financements allant de 5 000 € à 13 000 €.

**Chaque année depuis 2006, des projets portés par des associations de migrants domiciliées dans des Foyers Parisiens ont fait partie des projets primés dans le cadre du label.**

Vie collective dans les foyers parisiens

Foyers	Existence de									
	Cuisines collectives			Commerces	Artisans	Salle commune (Nombre)	Salle utilisée pour la prière	Comité de résidents	Conseil de concertation	Association villageoise
	ouverte sur l'extérieur	non ouverte sur l'extérieur	Projet de restaurant social (ouvert sur l'extérieur)							
Amiral Mouchez	non	non	non	non	non	0	non	non	non	-
Annam	non	non	non	non	non	1	non	oui	oui	-
Arbustes	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	non	oui
Argonne	non	oui	non	non	non	0	oui	oui	oui	non
Beccaria	non	non	non	non	non	2	non	oui	oui	non
Bellièvre	oui	non	oui	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Bellot	non	oui	non	non	non	0	oui	oui	non	non
Bisson	non	oui	non	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Charonne 186 bd	non	non	non	non	non	2	non	non	non	non
Charonne 61 rue	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	oui	-
Claude Tillier	oui	non	oui	-	-	-	-	-	-	-
Clisson	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	oui	-
Commanderie	oui	non	oui	non	non	1	oui	oui	oui	-
Convention	non	non	non	non	non	1	non	non	non	non
Crimée-Lorraine	oui	non	oui	non	non	2	oui	oui	oui	oui
David d'Angers	non	oui	non	-	-	-	-	-	-	-
Docteur Arnold Netter	non	non	non	non	non	1	non	-	-	-
Dutot	non	non	non	non	non	1	non	non	non	-
Epinettes	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Falguière	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	non	oui
Fontaine au Roi	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	non	oui
Fort de Vaux	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	oui	-
Gergovie	oui	non	non	non	non	1	oui	oui	non	-
Hautpoul	non	non	non	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Kracher	non	oui	non	non	non	1	oui	oui	oui	non
La Chapelle	non	non	non	oui	oui	2	oui	oui	non	non
La Duée	non	oui	non	oui	oui	3	oui	oui	oui	-
La Villette	non	non	non	oui	oui	2	non	non	non	oui
Marc Seguin	oui	oui	non	oui	non	3	oui	oui	non	-
Masséna	non	oui	non	oui	non	3	oui	oui	non	oui
Matisse	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	non
Muriers	oui	oui	oui	non	oui	2	oui	oui	oui	oui
Passage du Génie	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	-
Petite Pierre	oui	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	non	oui
Procession	non	non	non	oui	oui	3	non	oui	non	oui
Puteaux	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	non
Reginaldo	non	non	non	oui	non	1	non	oui	oui	-
Retrait	oui	non	non	oui	non	2	oui	oui	non	oui
Riquet	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	-
Romainville	non	non	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	oui
Sablonnière	non	non	non	oui	non	2	non	oui	oui	-
Saint-Denis	non	non	non	oui	oui	4	oui	oui	non	non
Senghor	oui	oui	non	oui	oui	4	oui	oui	oui	-
Terres au Curé	non	oui	non	oui	oui	8	oui	oui	oui	-
Tolbiac	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	non
Troènes	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	oui
Victor Schœlcher	non	non	non	oui	oui	4	non	oui	oui	-
Vincent Auriol	oui	non	non	non	oui	2	oui	oui	oui	oui
Violet	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	non
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

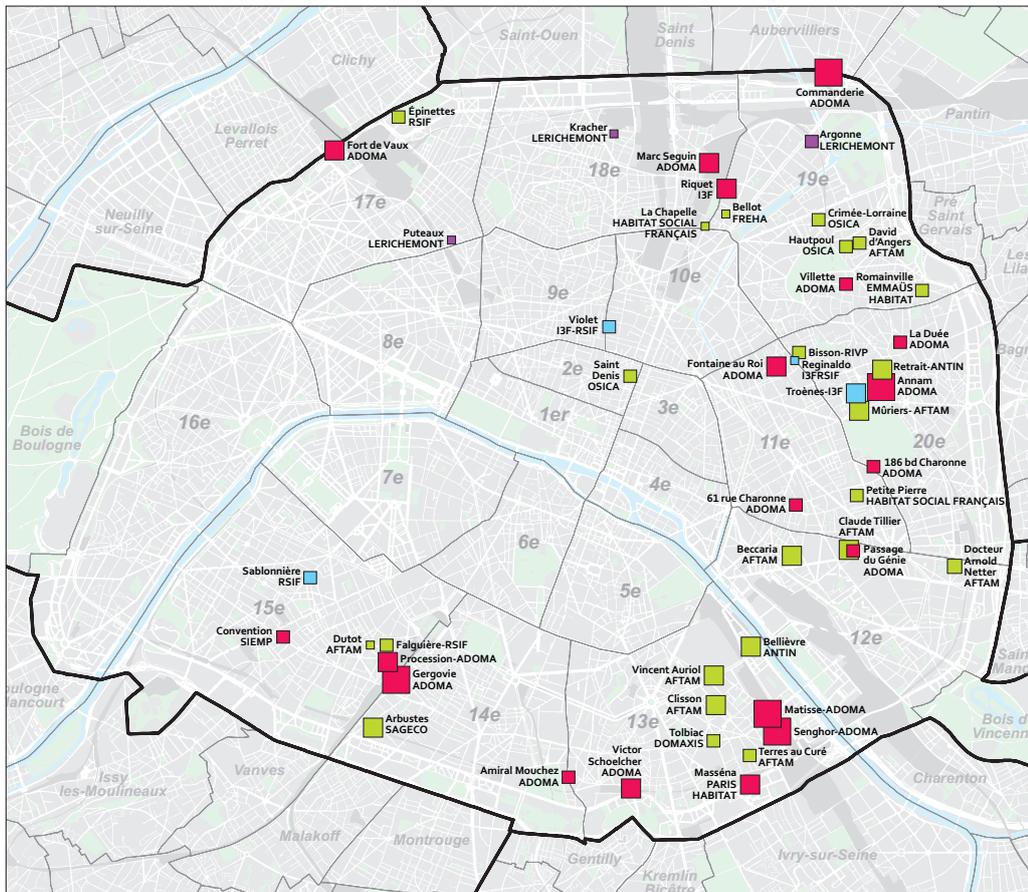


### Nombre de lits

#### Capacité de l'établissement (nombre de lits)

- Plus de 300
- de 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMÀ, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010



### Gestionnaires et propriétaires

#### Capacité de l'établissement (nombre de lits)

- Plus de 300
- DE 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

#### Gestionnaires

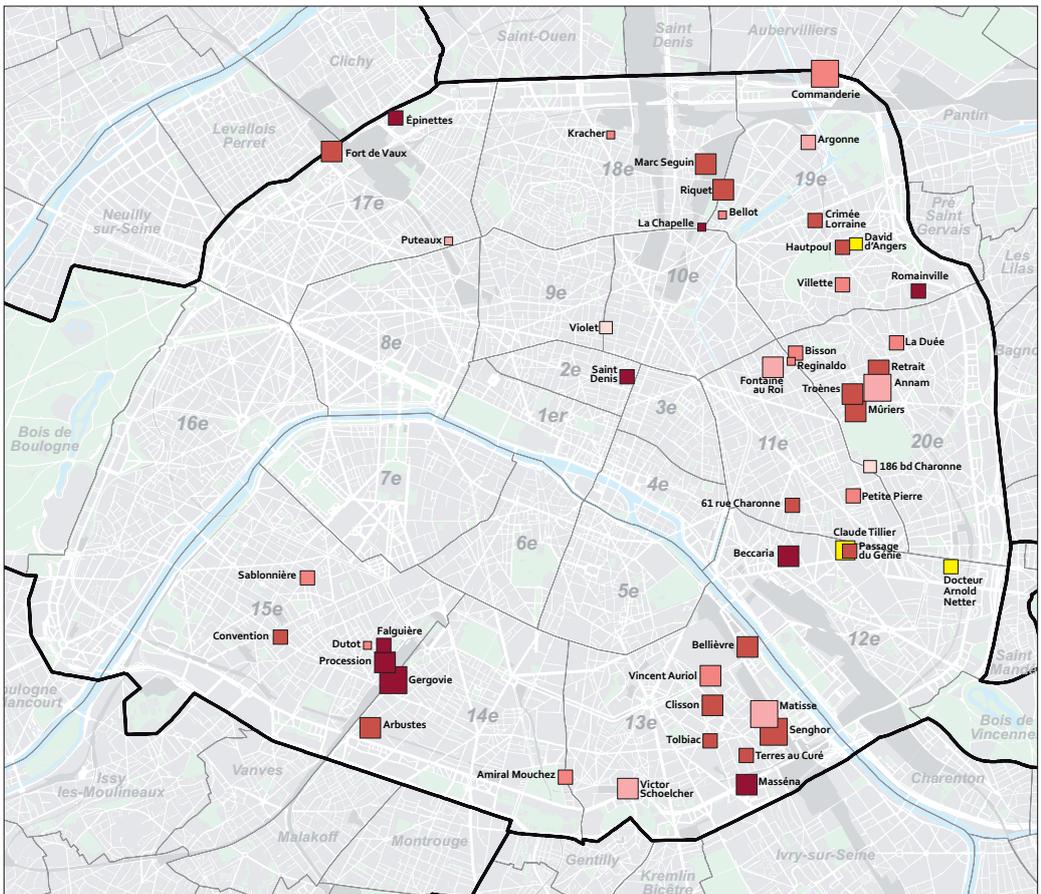
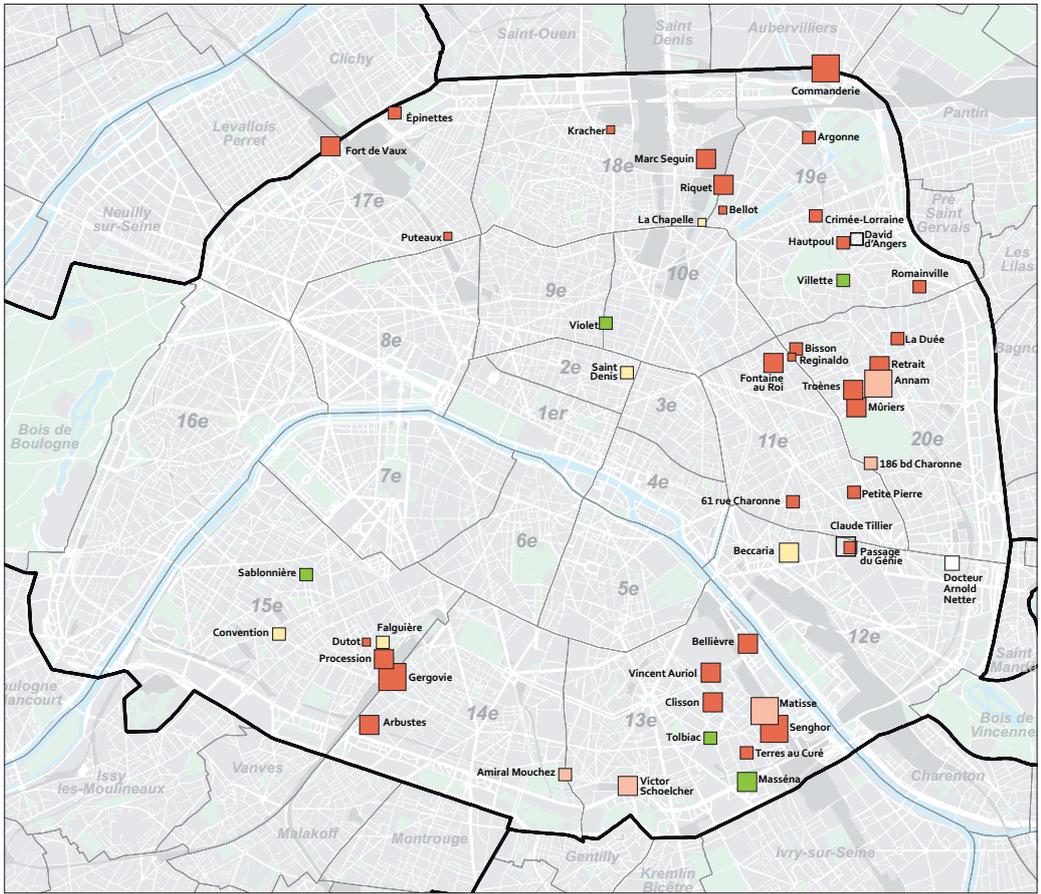
- 4 ADEF
- 19 ADOMA
- 23 AFTAM
- 3 Lerichemont

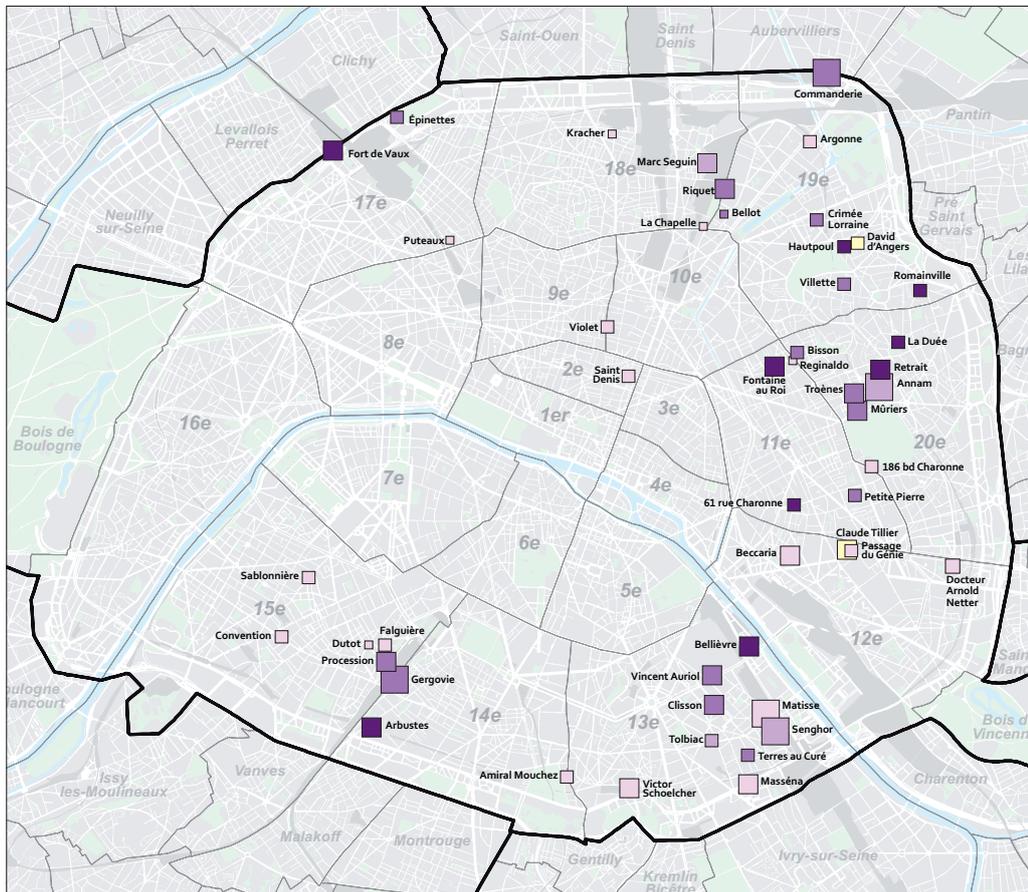
#### Nom du foyer PROPRIÉTAIRE

- PROPRIÉTAIRE

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMÀ, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010







## Suroccupation

### Capacité de l'établissement (nombre de lits)

- Plus de 300
- DE 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

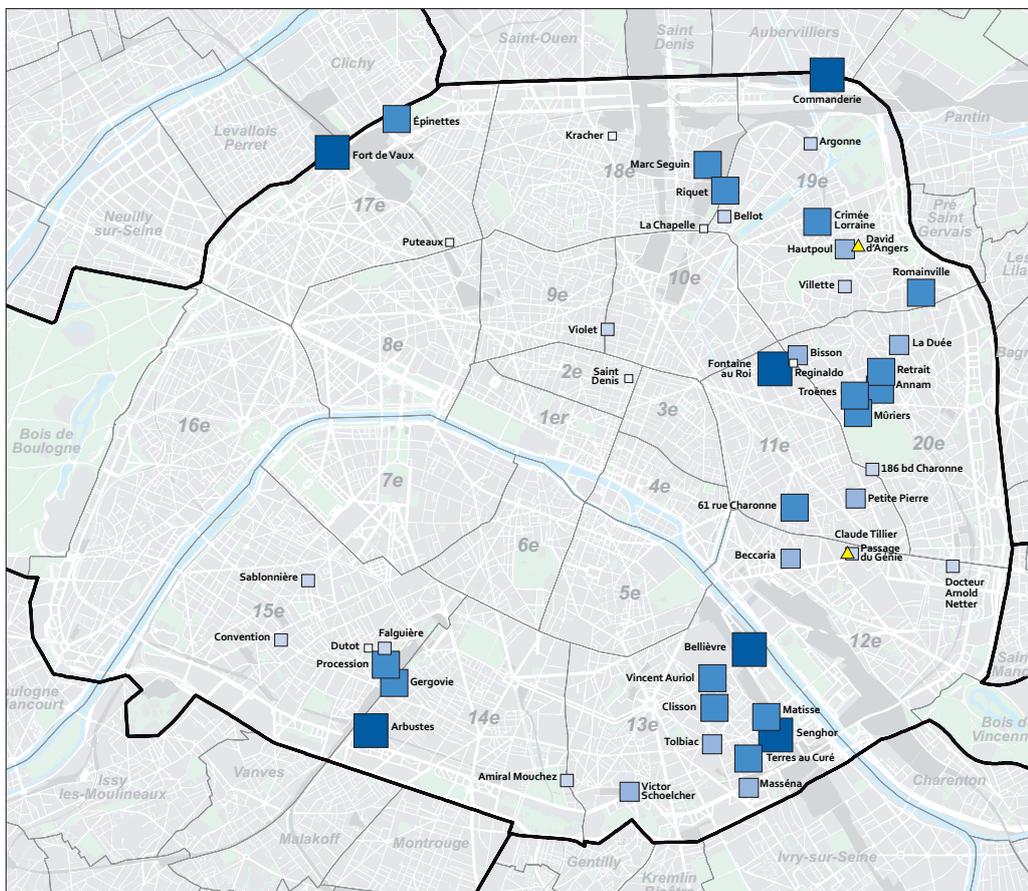
### Taux de suroccupation

À partir des estimations fournies par les gestionnaires

- 9 100% et plus
- 15 de 50 à 99%
- 4 de 25 à 49%
- 19 de 1 à 24%
- 2 Donnée non communiquée

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010

0 1 2 km



## Nombre d'occupants

### Nombre d'occupants (résidents en titre plus suroccupants)

- Plus de 500
- de 300 à 500
- de 200 à 300
- de 50 à 200
- moins de 50

- ▲ Donnée non communiquée

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010

0 1 2 km





## **2. Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers en 2010**



Depuis l'étude réalisée en 2005, le nombre d'interventions menées dans les foyers parisiens a fortement diminué: on recense environ moins de 70 interventions de nature différente en 2010, contre une centaine en 2005, et aucune intervention n'est proposée dans 15 établissements (contre 8 en 2005).

Les intervenants ont beaucoup changé: 10 associations présentes en 2005 dans les foyers ne le sont plus en 2010 et 12 nouvelles associations sont apparues. Ce renouvellement est particulièrement marqué s'agissant des actions culturelles.

Concernant la nature des interventions recensées, on observe une diminution importante des actions régulières, de type permanences sociales et santé, au profit d'actions ponctuelles d'information collective, menées par des acteurs associatifs ou sociaux, en partenariat avec les gestionnaires.

## 2.1 – Les cours d'alphabétisation ont évolué en ateliers socio-linguistiques et informatiques

Si près de 40 % des résidents migrants des foyers sont arrivés en France depuis au moins 10 ans, la mauvaise maîtrise de la langue française reste toutefois une difficulté de taille rencontrée par ces derniers, notamment les plus jeunes, dans leur vie quotidienne. Aussi, dans la mesure où les acteurs institutionnels voient à juste titre l'acquisition de l'autonomie comme une priorité transversale aux interventions menées auprès de ce public, les associations sont toujours nombreuses à proposer des actions socio-linguistiques dans les foyers en 2010.

### Une offre stable en nombre d'intervenants

Actuellement, 7 associations proposent des formations socio-linguistiques dans 15 établissements parisiens. Elles étaient 8 dans 13 foyers en 2005. Les acteurs les plus représentés dans ce champ d'intervention et présents dans 3 à 5 foyers chacun, sont les associations Autremonde, l'Ecole sous l'arbre et Raconte-nous ton histoire. Cette dernière association était déjà impliquée en 2005 dans les foyers sous la forme d'un projet culturel, mais ne dispensait pas encore de cours d'alphabétisation. Les associations Retif et AARAO interviennent toujours dans un ou deux foyers et l'association Germae, si elle n'est plus présente dans la résidence Masséna, propose toujours des cours d'alphabétisation dans un centre social, à quelques pas du site. Les associations pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés (AEFTI) et Dolce Vita, acteurs présents en 2005 dans deux foyers (Bisson et Argonne), ne proposent plus d'actions d'alphabétisation en 2010. A l'inverse, une nouvelle association a été identifiée, Dignité pour tous. Elle mène depuis 2007 des ateliers socio-linguistiques au foyer La Duée.

La plupart de ces acteurs interviennent dans un champ plus large que la simple action d'alphabétisation. C'est notamment le cas pour Autremonde, association la plus représentée dans les foyers parisiens. Créée en 1994, elle propose des ateliers socio-linguistiques dans 5 foyers mais intervient plus largement dans le champ de la lutte contre l'exclusion en proposant dans ses locaux des permanences d'accès aux droits, des formations professionnelles et des cours d'informatique mais aussi des ateliers et sorties culturelles. De même, l'Ecole sous l'Arbre, présente depuis 2002 dans les foyers, propose, en parallèle des cours de français, des permanences administratives et juridiques, des sorties culturelles et un soutien aux associations de résidents porteurs de projets développement. L'AARAO, investie de longue date au foyer Terres au Curé et récemment au foyer Clisson, a élargi son champ d'action à la pratique artistique (atelier théâtre et vidéo), qu'elle investit comme un outil de communication pour valoriser les échanges interculturels entre résidents d'ici et villageois là-bas.

D'une manière générale, les frontières entre alphabétisation, accès aux droits et actions culturelles sont bien souvent poreuses. Et les associations soulignent la nécessité de ne pas sectoriser les besoins des résidents mais de les considérer au contraire dans leur globalité.

## Des ateliers socio-linguistiques ciblés sur les besoins du quotidien

Les formations linguistiques dans les foyers prennent la forme de cours collectifs dispensés en soirée deux à trois fois par semaine, entre 18 heures et 22 heures, en dehors des horaires de travail. Les ateliers ont lieu dans la salle commune du foyer, ou parfois la salle informatique, où un tableau noir est souvent installé. La plupart de ces associations sont présentes tous les jours dans les foyers mais répartissent les cours entre deux ou trois niveaux différents.

L'École sous l'Arbre est la seule association qui propose des cours individuels de français. Entre 3 et 4 bénévoles de profils très divers (médecins, étudiants, cadres etc.) entrent en contact avec les résidents en demande et s'accordent ainsi pour les rencontrer une à deux fois par semaine. Une assistance administrative et juridique est également proposée par des avocats bénévoles de l'association à l'occasion de ces cours.

Les participants aux cours collectifs, dont le nombre varie entre 10 à 20 personnes en moyenne, sont pour la plupart résidents ou occupants du foyer où le cours a lieu mais certains viennent aussi de banlieue ou du quartier, comme à Terres au Curé, où AARAO intervient. Les différents niveaux (débutant, intermédiaire et avancé) permettent de répondre à la diversité des profils et des besoins des apprenants : ils peuvent ne jamais avoir reçu d'enseignement scolaire, être allé à l'école primaire et savoir écrire dans une autre langue que le français ou bien encore montrer une certaine aisance à l'oral et à l'écrit et souhaiter ainsi se perfectionner. Les plus avancés peuvent suivre un accompagnement visant la préparation à un diplôme de l'Éducation Nationale, le DILF<sup>12</sup> ou DELF. Toutefois, la grande majorité des participants sont des hommes d'origine sub-saharienne, notamment Soninkés du Mali, non francophones. Ils sont assez jeunes, âgés en moyenne de 30 ans, et sont pour la plupart actifs, travaillant notamment dans la restauration, le bâtiment et le nettoyage.

L'ensemble des acteurs soulignent une demande croissante de la part des résidents pour ce type d'interventions. L'association RETIF (présente à Arbustes) remarque également une tendance à la diversification du profil des participants à ses cours, avec davantage de demandes de la part de personnes d'Europe de l'Est et d'origine asiatique, notamment vieillissantes. Les besoins varient ensuite en fonction des parcours socioprofessionnels et de l'âge des apprenants. Les plus jeunes sollicitent les intervenants en lien avec leur recherche d'emploi ou leur activité professionnelle actuelle. L'association Autremonde envisage la mise en place d'un atelier de formation socio-linguistique axé sur l'insertion professionnelle, articulant ainsi le travail linguistique avec l'étude de métiers et domaines professionnels ciblés comme la restauration ou le bâtiment. Pour les apprenants sans papiers, nombreux parmi les participants, cet apprentissage constitue aussi un véritable atout pour avancer dans leurs démarches de régularisation.

La forme et le contenu de ces formations linguistiques sont adaptés aux plus près des besoins des résidents. La plupart des acteurs associatifs rencontrés insistent pour dire qu'il s'agit moins de cours d'alphabétisation que d'« atelier socio-linguistique, ayant un objectif global de socialisation. Au delà du travail de lecture et d'écriture, les intervenants travaillent sur l'appropriation du quartier par les résidents, leur autonomisation et leur accès aux droits, en utilisant notamment les supports de la vie quotidienne tels que des plans de métro, des documents administratifs (déclaration d'impôts, feuilles de sécurité sociale), des journaux etc.

## Des interventions qui font de plus en plus appel au support informatique

Les formations socio-linguistiques ont fortement participé ces dernières années à la diffusion de l'outil informatique dans les foyers. Toutes les associations, excepté RETIF et Dolce Vita, ont mis en place depuis 2005, ou projettent de le faire à court terme, un atelier de formation à l'informatique en complément de leurs ateliers socio-linguistiques. En effet, les formateurs mobilisent ce support pour développer des méthodes pédagogiques adaptées aux différents besoins des participants. Ces méthodes présentent l'avantage de laisser les apprenants évoluer de façon autonome dans leur apprentissage.

12 – Le DILF est un diplôme de français langue étrangère évaluant les premiers apprentissages. Il constitue une première étape vers le DELF, qui est un diplôme d'étude en langue française. Ces deux diplômes sont délivrés par les ministères français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

L'association Raconte-nous ton histoire utilise le support informatique dans la plupart des foyers où elle intervient. Au foyer Bisson particulièrement, l'association met à disposition des résidents une salle informatique dotée de 10 ordinateurs en accès libre 4 soirs par semaine à partir de 17 heures. En attendant la formation qui a lieu ensuite de 18h30 à 20h00, les résidents peuvent ainsi naviguer librement sur des sites internet et des d'apprentissage du français et de l'informatique, selon leurs niveaux. AARAO propose depuis 2005 un atelier d'initiation à l'informatique les vendredis soirs et samedis matins dans un centre de quartier proche du foyer Terres au Curé. 7 modules correspondant à des sujets différents (débutants, connexion, Word, Excel etc.) sont proposés sur 2 à 4 sessions de deux heures. A l'initiative d'un bénévole, l'association RETIF, qui a bénéficié d'une dotation de 7 ordinateurs a pu mettre en place un atelier informatique au foyer Arbustes depuis 2009. Autremonde propose également un atelier informatique aux résidents de Fontaine-au-Roi et envisage de développer ces actions dans les foyers équipés.

Enfin, le COPAF, en partenariat avec le GRDR et Autremonde, a organisé en 2008 et en 2009 plusieurs sessions de formation à l'informatique en direction des délégués des comités de résidents de la coordination des foyers Aftam et Adoma au foyer Beccaria. Le COPAF travaille désormais à l'équipement des foyers en salles informatiques et des délégués les plus investis dans leur fonction.

Le développement de ces formations répond à la demande de résidents et des délégués, d'être formés aux nouveaux outils de communication. Ces formations permettent aux délégués de pouvoir communiquer et travailler de façon plus efficace en tant que représentants des résidents, mais répond également au besoin exprimé par l'ensemble des résidents de disposer d'outils rapides et simples pour communiquer avec la famille restée au pays.

Toutefois, la volonté des associations d'informatiser les foyers se heurte souvent à des difficultés logistiques et financières d'installation et de connexion. Certains acteurs peinent à disposer d'une salle informatique, difficulté qui est d'ailleurs accentuée en situation de réhabilitation des sites. La plupart des postes informatiques dont les associations disposent sont issus de dons de particuliers ou d'organismes divers (RATP notamment) mais les partenariats restent à développer afin d'inscrire ces actions dans la pérennité. Par exemple, Bellinux (Association pour la promotion du logiciel libre) a longtemps soutenu Raconte-nous ton histoire, mais elle n'est pas en mesure de fournir et assurer la maintenance du matériel informatique de l'association dans la durée.

## **7 % des résidents sont inscrits aux cours municipaux pour adultes<sup>13</sup>**

Près de 146 résidents de foyers parisiens fréquentent les cours de Français sur Objectifs Fondamentaux (FOF) et Français sur Objectifs adaptés (FOA) dispensés par la Ville de Paris, ce qui représente 6,6 % de l'ensemble des auditeurs de ces deux formations.

A l'image de l'ensemble des résidents des foyers parisiens, on remarque que les apprenants sont en grande majorité des hommes (89 %), originaires d'Afrique sub-saharienne (39 % sont de nationalité malienne, 23 % française, 20 % de sénégalaise et enfin 8 % mauritanienne). Ce sont aussi des hommes relativement jeunes puisqu'un tiers d'entre eux a entre 18 et 30 ans et plus de la moitié entre 31 et 40 ans.

Les centres sociaux et associations de quartier proposent aussi des cours d'alphabétisation auxquels quelques résidents de foyers assistent. Il est cependant difficile d'évaluer précisément cette fréquentation, souvent de l'ordre d'un ou deux résidents par foyer.

## 2.2 – Les interventions proposant un accompagnement social ou de l'accès aux droits sont moins nombreuses qu'en 2005

Les interventions relevant de l'accompagnement et de l'accès aux droits sont ici regroupées tant leur contenu se recoupe. Il s'agit dans les deux cas d'aider les résidents à faire valoir leurs droits dans différents domaines : social, santé, emploi, retraite ou encore titre de séjour. La plupart des associations mènent donc des actions à la fois d'accompagnement social et d'accès aux droits, tout comme le font les médiateurs salariés des gestionnaires.

En 2010, 15 foyers sont concernés par au moins une action régulière relevant de ce domaine, qu'elle soit menée par une association ou un travailleur social salarié du gestionnaire. L'offre en interventions d'accompagnement social et d'accès aux droits s'est ainsi fortement réduite puisqu'on comptait 25 foyers concernés en 2005. Cette évolution est liée à la suppression de nombreux travailleurs sociaux suite à la reprise des établissements auparavant gérés par l'ASSOTRAF, le CAS et la Soundiata Nouvelle, perte seulement en partie compensée par l'action de promotion sociale de l'Aftam. De façon générale, les interventions dans ce domaine semblent se déplacer vers des actions d'accompagnement au relogement essentiellement, dans le cadre des opérations de restructurations visant les foyers inscrits du plan de traitement.

### Huit associations présentes en 2010 dans 10 foyers

Actuellement, 8 associations intervenant dans le domaine de l'accompagnement social et de l'accès aux droits sont présentes dans 10 foyers. Elles étaient 7 dans 13 foyers en 2005. Dans l'ensemble, le nombre d'actions de ce type par foyer a diminué ces cinq dernières années. Pourtant, on note un nombre croissant d'associations dont l'activité principale n'est pas nécessairement l'accès aux droits mais qui proposent également une aide administrative aux résidents, sous forme le plus souvent de permanences sociales qui se déroulent au sein du foyer et au siège de l'association concernée.

4 associations déjà présentes en 2005 ont été recensées en 2010. L'Association pour la Promotion des Travailleurs Migrants (APTM), créée en 1967 et spécialisée dans le droit des étrangers, est la seule association dont les permanences d'accès aux droits sont l'activité principale dans les trois foyers où elle intervenait déjà en 2005 (Gergovie, Procession et Senghor). De même, l'Ecole sous l'Arbre, dont l'action marie alphabétisation et accès aux droits, intervient toujours en 2010 dans trois foyers ainsi que l'ARSD (Association des Ressortissants de Sira Doundou), implantée au foyer des Epinettes.

Présent de longue date auprès des résidents des foyers, le Collectif pour l'Avenir des foyers (COPAF) s'engage également dans la formation juridique des délégués des comités de résidents à leur fonction de représentant.

5 associations identifiées en 2005 n'interviennent plus dans les foyers aujourd'hui : il s'agit de l'Association des Juristes Berbères de France (AJBF), du CISD, de l'Association des Tunisiens de France (ATF) et de Migrations Santé, présente seulement au foyer Violet et pour une thématique santé bien spécifique. La réduction importante du nombre d'actions d'accompagnement social est en partie liée à l'absence de cette association qui en 2005 proposait des permanences d'accès aux droits dans 6 foyers parisiens.

En parallèle, 4 nouveaux acteurs associatifs proposant, entre autres activités, des permanences sociales, sont apparus ces dernières années, souvent dans un seul foyer. L'Association de Solidarité et d'Intégration (ASI), que les résidents du foyer des Epinettes connaissent de longue date, propose des permanences sociales depuis 2006 sur ce site, avec le soutien de la Ville de Paris et de l'Aftam. Travaillant en partenariat avec le médiateur social du gestionnaire, son axe principal d'intervention concerne l'accompagnement administratif, juridique, social et l'accès aux soins. Depuis 2007, un écrivain public de l'Association de Médiation Interculturelle (AMI) apporte également une aide administrative et un soutien juridique aux résidents du foyer Bisson. L'association Petits Frères des Pauvres, en partenariat avec le Point Paris Emeraude du 15<sup>e</sup> (PPE), propose depuis 2009 aux personnes âgées des foyers Falguière et Convention un accompagnement à l'occasion de démarches administratives diverses. Enfin, l'association Dignité pour Tous, qui a signé une convention partenariale avec Adoma, propose, en parallèle de ses ateliers socio-linguistiques, des permanences juridiques et administratives trois après-midi par semaine au foyer La Duée.

## Des travailleurs sociaux salariés par 2 gestionnaires dans huit foyers

En 2005, quatre gestionnaires (Aftam, Assotraf, Soundiata Nouvelle et le CAS) employaient des travailleurs sociaux (médiatrice sociale, assistantes sociales et conseillère en économie sociale et familiale) qui intervenaient régulièrement dans 14 foyers parisiens. La gestion des foyers de travailleurs migrants ayant beaucoup évolué depuis, seuls deux des quatre gestionnaires actuels, l'AFTAM et l'ADEF, développent aujourd'hui des actions de médiation portées par des travailleurs sociaux. Ces référents sont présents dans 8 établissements seulement.

L'AFTAM, qui salariait une médiatrice dans trois foyers en 2005, a fait le choix d'internaliser ses actions d'ordre social. Le pôle Promotion Sociale comprend 30 travailleurs sociaux pour l'Île-de-France, dont trois médiateurs répartis sur 6 foyers parisiens du groupe depuis janvier 2009 (Epinettes, Romainville, Retrait, Arbustes, Saint-Jacques et Falguière. Ces médiateurs orientent leurs interventions suivant trois axes liés à des financements précis mais qui souvent se recoupent : la promotion de la santé, dans le cadre du PRSP (Programme Régional de Santé Publique) la mise en réseau avec les partenaires socio-sanitaires de droit commun, dans le cadre du FEI (Fond Européen d'Intégration) et l'accès aux droits, avec le soutien de la Préfecture de Paris. A ces médiateurs s'ajoutent deux travailleurs sociaux intervenant dans le cadre d'une MOUS pour l'accompagnement au relogement des résidents de 4 foyers concernés par le plan de traitement (Claude Tillier, David d'Angers, Vincent Auriol et Mûriers).

L'ADEF a également recruté en septembre 2009 une médiatrice sociale intervenant auprès des résidents des foyers Troènes et Reginaldo. Elle assure sur ces deux foyers des permanences sociales, travaille à la constitution d'un réseau de partenaires locaux et organise des séances d'information collective sur des domaines variés (emploi, santé, culture, logement etc.). Cette action de médiation s'inscrit dans le cadre du PRSP et est soutenue par la mission Intégration de la Ville de Paris et la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris (DASES). L'ADEF recherche de nouveaux financements pour développer des postes de médiation dans ses deux autres foyers.

Parallèlement, une coopérative de travailleurs sociaux, VOLIGES, assure dans le cadre d'une MOUS relogement, un diagnostic du foyer Reginaldo dont la restructuration est prévue mi 2013.

## Différentes modalités d'interventions : des permanences sociales et/ou des actions collectives ponctuelles

Les associations et les travailleurs sociaux interviennent suivant deux modalités : les permanences sociales et l'organisation ponctuelle d'actions collectives.

### Les permanences sociales : une présence régulière et un échange individuel nécessaires

Les référents sociaux des gestionnaires, tout comme les bénévoles des associations citées, assurent la tenue de permanences sociales hebdomadaires ou bi-hebdomadaires au cours desquelles sont abordés tous les domaines touchant aux différents aspects de la vie des résidents (accès aux droits et aux soins, retraite, logement etc.). Ils reçoivent ainsi au cours d'une journée de permanence de 5 à 8 personnes en moyenne. La majorité des demandes concernent les constitutions et suivis de dossiers de retraite, les demandes de couverture maladie universelle (CMU), les déclarations d'impôts, le recours aux services sociaux et les renouvellements de titre de séjour.

Les résidents sont de plus en plus nombreux à solliciter les travailleurs sociaux et les bénévoles pour des demandes précises d'ordre administratif (prendre un rendez-vous, faire un chèque, constituer un dossier de demande de retraite etc.) ou tout simplement pour partager un moment de convivialité. En effet, si beaucoup de résidents sont très autonomes dans leurs démarches ou préfèrent solliciter l'entraide de proches et des délégués, d'autres ont toutefois besoin de cette présence extérieure régulière, pour des raisons d'ordre pratiques mais aussi avant tout relationnelles.

Les deux premiers mois de présence de l'opérateur dans un foyer sont souvent consacrés à un long travail de prise de contact et de mise en confiance. Ce palier est indispensable avant d'entamer des actions collectives plus ambitieuses, l'intégration du travailleur social sur un site ne pouvant se réaliser qu'à long terme. Même si ces permanences sont en partie monopolisées par l'expression

de considérations générales, les travailleurs sociaux insistent sur la nécessité de pérenniser ces permanences. Elles sont l'occasion de construire une relation de confiance entre les résidents et le professionnel, ce qui permet à terme d'aborder des sujets intimes, impossibles à aborder en groupe, liés à la santé ou à la sexualité.

### **Les actions collectives ponctuelles : les partenaires à la rencontre des résidents**

Les médiateurs organisent ponctuellement des réunions d'information et de prévention en partenariat avec les structures et professionnels socio-sanitaires de droit commun. Les thèmes sont choisis par les médiateurs en fonction des besoins récurrents identifiés lors des entretiens individuels. Par exemple, comme beaucoup de résidents sont préoccupés par leurs droits à la retraite, le travailleur social sollicite la CNAV (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse) pour informer l'ensemble des résidents sur les dernières réformes du régime. En fonction des problématiques soulevées individuellement, le travailleur social met ainsi en place un programme d'actions avec les partenaires et acteurs de droit commun. Autre exemple dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, un groupe s'est formé sur la thématique des vieux migrants. Il est constitué du Point Paris Emeraude de l'arrondissement, de la Cramif, du CASVP et de l'association Petit Frères des Pauvres.

Parmi les principaux partenaires sollicités pour ces actions ponctuelles on peut citer la CRAMIF, la CNAV, les PPE, les Centres Médico-sociaux, les Points d'accès aux droits (PAD), mais aussi le Café social Ayyem Zamen. La plupart des actions collectives sont menées dans le cadre d'action de santé mais les partenaires sont bien-sûr amenés à informer les résidents de façon générale sur les droits sociaux. A l'issue de forums santé-social notamment, des résidents prennent souvent rendez-vous avec des assistantes sociales qu'ils sollicitent ensuite régulièrement.

### **Le rôle social des responsables d'établissement**

Dans tous les foyers, les gérants ont un rôle de médiation sociale de fait, accentué par la suppression des permanences sociales dans de nombreux foyers auparavant gérés par la Soundiata Nouvelle, le CASVP et l'ASSOTRAF. Les responsables d'établissement représentent l'interface entre le gestionnaire et les résidents et sont ainsi un interlocuteur privilégié. Ils consacrent parfois plusieurs heures par jour pour accompagner les résidents dans leurs démarches administratives et les informer sur leurs droits et sur les différentes administrations. Tout comme les référents sociaux, ils font le lien entre le foyer et son environnement extérieur.

Beaucoup de gérants de foyers AFTAM ont une expérience en tant que travailleur social. Les gérants des établissements Le Richemont offrent aussi sur chaque site une aide administrative aux résidents qui les sollicitent. Lorsque les demandes des résidents dépassent le cadre de compétences des gestionnaires, ces derniers les orientent vers les assistantes sociales de secteur directement, plutôt que de les diriger vers le service central de la CAF par exemple. Adoma envisage également de former de plus en plus les responsables de ses établissements réhabilités à des compétences de médiation, d'orientation et d'accompagnement.

De nombreux opérateurs extérieurs déplorent avec les résidents la forte rotation du personnel gestionnaire dans les foyers où ils interviennent, ce qui ne favorise pas la pérennité des actions menées dans chaque site.

### **Un accompagnement au relogement lors du passage en résidence sociale**

Dans ses foyers, Adoma propose un accompagnement social au travers des MOUS relogements prévues en amont des projets de transformation des foyers en résidences sociales. C'est le cas dans 4 sites parisiens (Commanderie, Procession, Fontaine-au-Roi, Fort de Vaux). Deux travailleurs sociaux du gestionnaire Aftam interviennent également dans le cadre de MOUS pour accompagner les résidents de 4 foyers concernés par le plan de traitement (Claude Tillier, David d'Angers, Vincent Auriol et Mûriers).

Les gestionnaires mobilisent aussi les financements de l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale) dans les résidences sociales issues de foyers. 6 résidences Adoma (Convention, Passage du Génie, Masséna, Marc Seguin, Commanderie et Victor Shoelcher) et 6 résidences gérées par l'Aftam (Dutot, Falguière, Petite Pierre, Epinettes, Bisson et Terres au Curé) sont concernées en 2010. Le

responsable d'établissement dispose alors d'un bureau réservé à l'accompagnement social et peut bénéficier d'une formation spécifique, interne ou assurée par l'UNAF0. Adoma souhaite également solliciter les financements de l'AGLS et de l'ASLL (Accompagnement social lié au logement) pour mettre en place une action de ce type dans 5 foyers qui seront transformés en résidences sociales sans travaux lourds d'ici 2013 (Matisse, Villette, Amiral Mouchez, Annam et 86 bd de Charonne.

Les gestionnaires expriment cependant des réserves quant à la mobilisation de l'AGLS pour soutenir des actions d'ordre social. L'AGLS peut être mobilisée pour financer des actions d'accompagnement social des résidents dans tous les sites ayant le statut de résidence sociale. Cependant, dans la mesure où son montant est gelé depuis 2000 et n'est pas garanti d'une année sur l'autre, l'AGLS ne permet pas de financer la présence régulière et pérenne de travailleurs sociaux. Les gestionnaires souhaiteraient que certaines actions de médiation continuent à être soutenues dans le cadre de l'Agence Régionale de la Santé et du Fond Européen d'Intégration, qui, à la différence de l'AGLS, ne financent que les actions dans les résidences sociales issues de FTM.

## 2.3 – Les actions de santé

L'offre en actions de santé auprès des résidents des foyers est principalement définie dans le cadre du plan régional de santé publique (PRSP).

### Les associations proposant des actions santé et notamment des permanences dans les foyers

Une vingtaine de foyers sont concernés par au moins une action santé en 2010, soit sensiblement le même nombre qu'en 2005. Cependant, seulement 3 associations spécialisées dans le domaine sanitaire : Médecins d'Afrique, Migrations Santé et ASM 13 (association de santé mentale du 13<sup>e</sup>) interviennent de façon régulière dans 13 foyers. L'offre en permanences santé s'est ainsi réduite pour se concentrer sur un acteur principal, Médecins d'Afrique, les autres actions santé relevant de l'action de médiation des gestionnaires et s'exprimant davantage sous forme ponctuelle.

#### Un nombre restreint d'acteurs associatifs

L'association Migration Santé a dû restreindre son champ d'intervention de 18 foyers à un seul site entre 2005 et 2010. Sa présence se limite donc aux permanences et actions collectives ponctuelles proposées par un psychologue au foyer Violet, les permanences santé étant désormais assurées au siège de l'association. De même, le GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural), qui proposait des permanences santé dans 5 foyers en 2005, a interrompu ces actions entre juin 2010 et juin 2011. L'Association des Tunisiens de France (ATF) n'intervient plus au foyer Masséna mais propose des permanences santé dans un espace d'accueil, l'espace Farabi, situé dans le 10<sup>e</sup>.

Enfin, le Catred (Collectif des Accidentés du Travail, handicapés et retraités pour l'Égalité des Droits), qui proposait des réunions d'information dans le domaine de la santé de façon ponctuelle dans environ 6 foyers parisiens, a stoppé son action au sein des FTM depuis 2006. Cependant, il intervient toujours auprès du public migrant des foyers à travers les points d'accès aux droits parisiens (PAD 18<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>) et les permanences d'accueil et d'accompagnement individualisé assurées dans ses locaux.

A l'inverse, Médecins d'Afrique s'est imposé comme un acteur pivot en matière d'actions d'information, de sensibilisation et de prévention santé dans les foyers parisiens puisque l'association intervient aujourd'hui dans 11 établissements. Il s'agit des 5 foyers où elle était déjà présente en 2005 : Terres Au Curé, Vincent Auriol, Bellière, Clisson et Senghor et depuis 2008, de 6 nouveaux établissements : Gergovie, Procession, Matisse, Fontaine-au-Roi, Petite Pierre et Charonne 61.

Une nouvelle association, L'Association de Santé Mentale du 13<sup>e</sup> (ASM 13) est recensée en 2010 parmi les acteurs œuvrant dans le domaine sanitaire. Cet acteur au statut associatif, mais intégré aux services psychiatriques de 5 hôpitaux parisiens, a signé une convention partenariale avec Adoma en 1999 et intervient depuis dans deux résidences du 13<sup>e</sup> (Victor Schœlcher et Matisse). Fondée suivant une démarche préventive opposée au recours systématique à l'hospitalisation psychiatrique, elle travaille au sens large sur l'insertion des personnes en souffrance psychique dans la cité. L'association est également en cours d'élaboration d'un partenariat avec l'Aftam pour intervenir auprès des résidents de la future maison-relais née de la restructuration du foyer Tolbiac.

## Des permanences santé dans un quart des foyers

L'accueil individuel reste le mode privilégié d'action pour sensibiliser les résidents à l'accès aux soins car la plupart prennent peu soin de leur santé.

Un quart des foyers bénéficient de la présence hebdomadaire ou bimensuelle d'un professionnel de la santé en 2010 (contre un tiers en 2005).

Ces actions sont assurées quasi-exclusivement par Médecins d'Afrique. Cette association agit suivant une méthodologie précise, toujours en deux temps. Elle organise tout d'abord, en amont des permanences santé, des réunions collectives d'information animées par des médecins volontaires et des intervenants extérieurs investis dans les thématiques abordées. Dans la continuité de ces réunions, tout un travail est mené par les intervenants pour obtenir l'adhésion et la confiance des résidents. Après parfois une ou deux années, une permanence santé est ensuite proposée aux résidents par des médiateurs santé, dont le rôle est d'informer et d'orienter vers les structures de soins adéquates. C'est pourquoi Médecins d'Afrique intervient depuis 2006 dans les foyers Gergovie et Procession mais n'y propose des permanences santé que depuis 2007. De même, elle n'a pas encore mis en place des permanences santé dans les foyers Fontaine-au-Roi, Matisse et Charonne 61.

Les permanences s'effectuent sur une demi-journée, en matinée ou en après-midi selon les foyers et les rythmes de vie des résidents. Suite à une baisse de fréquentation, l'association a préféré ralentir en 2011 le rythme des permanences à une présence bi-mensuelle.

Dans un autre registre, Médecins d'Afrique a été sollicité par l'Aftam afin d'organiser de 2007 à 2009 des formations santé et hygiène alimentaire pour les cuisinières de foyers contrôlés par les services vétérinaires. Cette formation a pris la forme de réunions d'informations puis de permanences santé, avec à terme la réalisation de bilans de santé pour chaque cuisinière. Il s'agissait notamment de vérifier que les cuisinières ne soient pas porteuses de maladies transmissibles à travers l'alimentaire. Une centaine de cuisinières travaillant sur près de 15 foyers différents ont suivi cette formation, en partenariat avec l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Depuis 2010 ces formations sont assurées, dans le cadre d'une convention avec le Département de Paris, par les Centres Municipaux de Santé.

A noter aussi la présence quotidienne d'infirmiers auprès de résidents ayant des troubles psychiatriques, et que l'association ASM 13 a placé dans les deux foyers Adoma Matisse et Victor Schœlcher.

## Les actions de santé sont largement définies par le plan régional de santé publique (PRSP)

Si la présence régulière d'associations dont l'activité principale relève de la santé est faible dans les foyers, d'autres acteurs, gestionnaires ou services de droit commun investissent par ailleurs ce champ d'action prioritaire dans un cadre régional. 8 foyers sont ainsi concernés en 2010 par des actions de promotion santé portées par un médiateur.

### Les médiateurs, promoteurs de la santé

L'AFTAM et l'ADEF se sont engagés dans la mise en œuvre du Plan Régional de la Santé Publique (PRSP), piloté par le Groupement régional de santé publique (GRSP) puis, depuis avril 2010, par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Leurs actions de médiation santé-sociale s'inscrivent donc en partie dans le cadre des objectifs visés par ce programme régional, soit « garantir les conditions de vulnérabilité sociale » (Obj 26) et « développer une approche santé adaptée aux personnes en situation de vulnérabilité sociale » (obj 27).

Précisément, en 2009 et en 2010, les actions des médiateurs de 8 foyers parisiens s'inscrivaient dans cet axe d'intervention régional (Epinettes, Romainville, Retrait, Arbustes, Saint-Jacques et Falguière et des deux foyers ADEF Réginaldo et Troènes). Suivant les objectifs du PRSP, l'action des médiateurs salariés de l'AFTAM et de l'ADEF repose sur la réalisation de suivis individuels, la tenue de permanences sociales et l'organisation d'actions collectives impliquant les partenaires de droit commun.

Les permanences hebdomadaires des médiateurs ne sont pas dédiées exclusivement à la promotion de la santé mais permettent d'assurer une veille sur les besoins en santé des résidents, notamment les plus âgés, et d'y répondre de manière adéquate par des actions d'orientation et d'information sur un mode individuel et collectif. Les interventions dans ces foyers portent sur des actions de dépistage, de prévention et d'accès aux soins. Les médiateurs incitent et accompagnent individuellement les résidents pour suivre les campagnes de dépistage des cancers et maladies infectieuses (tuberculose) et métaboliques (diabète, maladies cardiovasculaires), apportent des conseils et des recommandations envers les substances addictives, la santé bucco-dentaire, l'hygiène de vie, les problèmes psychiques etc.

## **Des actions collectives avec les partenaires institutionnels et associatifs**

En parallèle de ce suivi individuel, les référents sociaux font appel au réseau de partenaires qu'ils ont pu constituer localement afin de mener une action d'information ou de sensibilisation à dimension collective : les centres médico-sociaux, les centres d'action sociale, la CAF, la CNAV, le PPE, la CNAM et la CRAMIF mais aussi des associations de prévention santé comme ADECA 75 et IKAMBERE. En 2009, 32 actions de ce type ont été menées dans le cadre du PRSP dans 9 établissements parisiens où un médiateur de l'AFTAM intervenait. En 2010, les réunions ont porté sur les bilans de santé, le dépistage du diabète, la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire, l'accès aux soins pédologiques, la prévention des hépatites et des IST.

La médiatrice de l'ADEF a également engagé dans le cadre du PRSP un partenariat avec ACDC (Agence Conseil en Développement Collectivités) qui a permis sur 2008-2009 la mise en œuvre de 15 « ateliers – informations collectives » et la mise en place d'un comité partenarial au foyer Sablonnière.

Ces actions d'information et de sensibilisation peuvent prendre la forme de réunions ponctuelles où un seul acteur intervient en présence de jusqu'à 50 personnes en moyenne. Des associations interviennent ainsi ponctuellement à l'occasion d'une session d'information sur une thématique santé précise ou bien pour animer un stand lors d'un forum santé.

Les médiateurs et les acteurs sociaux organisent également des forums santé où jusqu'à 10 partenaires peuvent intervenir. Ce fut le cas à 3 reprises en 2009 dans des foyers Aftam.

Ces événements sont l'occasion de réunir plusieurs partenaires et professionnels de la santé sur un seul site à l'occasion d'une journée entière d'information et de prévention couvrant des thématiques variées. C'est l'occasion de faire sur place prise de tension, demandes de bilans de santé, consultations avec un médecin etc. Ces événements se déroulent les samedis afin de toucher le plus de participants possible et leur fréquentation varie entre 50 et 100 personnes résidents et extérieures au foyer. Le forum s'organise en différents stands où les partenaires présentent les services qu'ils proposent. Ces événements sont l'occasion, pour les professionnels des services sociaux et sanitaires, d'être sensibilisé aux conditions de vie des résidents, de mieux cerner leurs besoins. Ils permettent aussi aux résidents de prendre contact avec des structures qu'ils ne fréquentent pas nécessairement d'eux-mêmes, de découvrir des lieux et personnes ressources pour résoudre les problèmes du quotidien.

Parfois les actions collectives sont menées directement à l'initiative des acteurs de santé publique, dans les foyers où aucun médiateur n'est présent, en collaboration avec le gestionnaire. Le Point Paris Emeraude du 14<sup>e</sup> arrondissement a été à l'origine d'un groupe de travail constitué avec Adoma, et a permis la mise en place de forums santé au foyer Gergovie jusqu'en 2008. Le centre social Ardennes a également organisé un forum santé dans deux foyers Aftam du 19<sup>e</sup> : Lorraine et Hautpoul toujours en 2008. Le centre a souhaité renouveler l'opération les années suivantes mais cela ne s'est pas concrétisé.

Le succès de ces actions collectives repose sur une campagne d'information soutenue, des réunions préparatoires avec les partenaires mais aussi avec les délégués des comités de résidents. Ces derniers assurent en effet une présence active au cours de l'action, restant parfois la journée entière auprès des intervenants pour traduire les différentes informations aux résidents.

## **Les dépistages de la tuberculose du Centre Edison**

Le Centre Edison est missionné par l'Etat pour lutter contre la tuberculose, notamment auprès des populations à risques, dont les travailleurs migrants parisiens font partie (circulaire n° 41 du 4 mai 1995). Depuis 2005, le Centre Edison n'intervient plus de façon systématique dans les foyers parisiens, mais seulement quand un cas de tuberculose a été détecté.

Depuis 2007, une cellule antituberculeuse de Paris a été créée et centralise tous les cas de tuberculose déclarés. Ces « déclarations obligatoires » sont communiquées par le biais des hôpitaux et des médecins que les résidents fréquentent. La cellule transmet ainsi au Centre Edison les cas détectés, dont ceux intervenus dans les foyers et un planning d'intervention est mis au point pour organiser le dépistage de l'ensemble des résidents du foyer concerné.

Suivant les sources du Centre de Lutte antituberculeuse de Paris (CLAT 75)<sup>14</sup>, en 2009, 28 foyers de migrants ont fait l'objet d'un dépistage de la tuberculose en cabine de radiographies numérisées (19 sites étaient concernés en 2008). 87 % des résidents de chaque foyer visité ont effectué le dépistage. 8 cas de tuberculose ont été diagnostiqués en 2008 et 3 seulement en 2009.

14 – Rapport du CLAT 75, Epidémiologie et prise en charge de la tuberculose à Paris, Edition 2009.

Après une nette recrudescence depuis le pic de l'année 2002 (75 cas détectés), le nombre de cas de tuberculose dépistés chez les migrants des foyers ne cesse de diminuer.

Depuis 2008, le Centre Edison intervient ponctuellement dans les foyers afin d'informer et d'orienter les résidents, notamment vieillissants, sur leurs possibilités d'accès aux soins dans les structures de droit commun pour inciter les résidents à se soigner. Ces interventions peuvent concerner l'hygiène alimentaire, le fonctionnement de la sécurité sociale et l'accès aux soins. Par exemple, le Centre Edison est intervenu dans un foyer du 13<sup>e</sup>, plusieurs samedis, dans le cadre de la semaine du goût.

## Une thématique transversale : le vieillissement

### Un champ d'action spécialisé

Un nouveau champ d'intervention lié à la santé se dessine à mesure que le vieillissement des résidents s'impose comme un phénomène d'ampleur mais peu anticipé. Si en 2005, le VIH était la thématique la plus fréquente sur laquelle les intervenants de santé travaillaient et étaient financées en 2010, elle a été remplacée par le vieillissement. On remarque ainsi qu'en 2009, parmi les 32 actions collectives menées dans le cadre du PRSP, près de la moitié étaient ciblées sur ce public vieillissant (droit à la retraite, information Alzheimer, prévention des chutes, pensions-invalidité).

Un certain nombre de pathologies sont en effet accentuées avec le vieillissement précoce de nombreux résidents, dont la santé a été fragilisée par des conditions de travail particulièrement précaires. Il s'agit de maladies de la peau, de maladies respiratoires et squelette-musculaires, de diabète et d'hypertension, de problèmes de santé bucco-dentaire ou encore de souffrances psychiques. Ces problèmes apparaissent chez les résidents migrants souvent tôt, vers 50-60 ans, car beaucoup d'entre eux n'ont pas effectué de démarche de prévention et ne sont que rarement suivis.

Les associations présentes dans les foyers abordent cette problématique de façon transversale au cours des permanences santé et des interventions ponctuelles. Des partenaires institutionnels ont en revanche tendance à investir plus précisément cette question. Les PPE (Points Paris Emeraude) ont constitué des groupes de travail mobilisés sur les besoins des migrants vieillissants dans les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Ces groupes de travail formés de la CRAMIF, du CAVSP, du gestionnaire et d'acteurs associatifs divers selon les arrondissements réfléchissent à une meilleure identification et prise en compte des besoins d'ordre socio-sanitaires des migrants âgés de plus de 55 ans.

### Des acteurs investis dans la question du vieillissement

#### • Les Points Paris Emeraude (PPE)

Les missions des PPE, version parisienne des Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), sont d'accueillir, informer, conseiller et orienter les Parisiens âgés et leur famille.

Leurs interventions dans les foyers se concrétisent par des actions collectives ponctuelles. Le foyer Matisse est devenu un lieu d'expérimentation pour le groupe « inter-foyer migrant du 13<sup>e</sup> ». Dans l'optique de décliner les actions sur les autres foyers, voire d'orienter sur la création d'un poste spécifique inter-foyer, le PPE s'est associé à une étude menée par Adoma visant à mettre en lumière les difficultés et les besoins des résidents de Matisse âgés de plus de 55 ans : inadaptation des logements, troubles de santé mentale, addictions, sentiment d'isolement et d'insécurité, absence de mutuelle complémentaire santé, non mise à jour des vaccins etc. Cette enquête par questionnaire s'est déroulée de mai à novembre 2009 et s'est soldée par un travail de coordination entre les services sociaux de l'arrondissement afin de suivre les résidents repérés comme étant en situation fragile.

#### • Le café social : un lieu de sociabilité pour les migrants âgés

Fondée en mai 2000, l'association Ayyem Zamen est à l'origine de la création du café social Belleville, rue de Pali-Kao, ouvert depuis janvier 2000 et plus récemment du café social Dejean, dans le 18<sup>e</sup>. L'association, qui s'adresse principalement à des anciens migrants maghrébins à la retraite ou qui en approchent, compte environ 4 000 adhérents, dont 8 à 10 % habitent en foyer de travailleurs migrants. Ils viennent notamment des foyers Bisson, Beccaria, Romainville, Retrait, Troènes, La Chapelle, Reginaldo. Les adhérents peuvent accéder aux différents services proposés par l'association (suivi social, aide aux démarches, participations aux activités...) et profiter de consommations à tarif réduit.

Les gestionnaires de certains foyers font aussi appel à l'association pour participer à des forums et présenter à cette occasion le café social et l'association Ayyem Zamen aux résidents. L'association intervient aussi d'elle-même sur certains sites, en soirée, pour se présenter aux résidents, leur proposer une écoute, une assistance dans leur accès aux droits à la retraite par exemple etc.

## 2.4 – L'essor des actions culturelles

### Plus d'intervenants œuvrant dans le champ culturel

11 associations interviennent dans le domaine culturel dans les foyers parisiens en 2010. Ce champ d'action est de plus en plus investi par les acteurs associatifs et les résidents eux-mêmes. En 2000 le nombre d'interventions de ce type étaient deux fois moins élevée.

Les associations Sourire en Amande, ASTE, FC Africa et l'association des parents d'élèves du 19<sup>e</sup>, présents en 2005, n'interviennent plus dans les foyers parisiens. « Raconte-nous ton histoire » intervient toujours dans 4 foyers mais la dimension purement culturelle de son action s'est réduite avec le développement d'ateliers socio-linguistiques et informatiques. Elle propose toutefois au foyer Bisson, tous les vendredis, des ateliers de pratique artistique (théâtre, dessin et peinture), des conférences animées par des intervenants extérieurs et des sorties culturelles et de loisirs.

Trois acteurs identifiés en 2005, Autremonde, l'Association pour l'Alphabétisation des ressortissants d'Afrique de l'Ouest (AARAO) et l'Association des Ressortissants de Sira Doundou (ARSD) ont également orienté ces dernières années une partie de leurs activités vers le domaine culturel en encourageant les échanges interculturels localement et à une échelle plus large dans une optique de co-développement.

7 nouveaux acteurs se sont impliqués auprès des résidents ces cinq dernières années. Il s'agit des associations Belleville en vue(s) et Attention Chantier, qui ont introduit le cinéma dans les foyers parisiens, des collectifs de photographes — Temps Machine (Commanderie) et Contre-champ (Procession)-, de l'association Africultures, de Mémoire de l'avenir (Troènes) et des Petits Frères des Pauvres (Convention, Falguière). La plupart de ces acteurs interviennent dans un foyer chacun.

La nature et la forme des interventions dans le domaine culturel sont très variables. Les actions peuvent s'organiser de façon régulière ou ponctuelle, s'inscrire dans le cadre d'un événement culturel précis ou d'un projet d'une durée d'un à trois ans. Elles répondent de façon générale à un besoin fortement exprimé par les résidents d'être acteurs de projets qui valorisent leurs cultures, mobilisent leurs ressources artistiques et restaurent une dignité parfois entamée par la surreprésentation du foyer comme lieu de misère.

### Le cinéma dans les foyers

Deux acteurs, Attention Chantier et Belleville en vue(s) se sont particulièrement impliqués pour amener le cinéma dans les foyers et en faire le cœur d'un événement culturel public mêlant les résidents et leur voisinage.

#### Les projections

« Attention Chantier » est à l'initiative d'un festival de cinéma organisé dans 5 foyers parisiens en 2009 et en 2010. Initialement, cette association propose aux habitants des quartiers sensibles des ateliers artistiques et ludiques (cinéma, danse, art contemporain, journal) afin de mieux comprendre l'univers des médias. Elle a été créée en 2006 par un collectif comprenant des artistes, des cinéastes et des photographes, mais aussi des sociologues et des journalistes. L'association s'est progressivement investie auprès des résidents, avec l'idée d'utiliser comme prétexte des outils artistiques pour libérer une parole dans les foyers et les ouvrir sur l'extérieur. En 2010, la deuxième édition du festival de cinéma a été organisée durant trois week-end end de juin, dans 5 foyers (Epinettes, Saint-Jacques, Amandiers, Fort de Vaux et Crimée-Lorraine). Des films ont été projetés dans les foyers tout au long du festival, abordant des thèmes définis avec les délégués. Des concerts et des débats ont également eu lieu sur chacun des sites. Au total, 1 200 personnes, résidents et personnes extérieures, ont participé au festival, avec une fréquentation variant entre 20 et 250 personnes par projection.

L'association Belleville en vue(s), créée en 2004 avec pour objectif de créer un cinéma de quartier à Belleville, propose aussi depuis 2008 des projections de films dans la cour ou la salle commune du foyer Troènes. Cet événement est apprécié des résidents et parfois des habitants du quartier. En 2010, la projection d'un film a été associée à une fête de quartier, qui a rassemblé plus de 200 personnes dont beaucoup extérieures au foyer. Les résidents apprécient particulièrement les films abordant leur histoire personnelle, leur expérience de la migration mais aussi les ciné-concerts avec des films muets de Charlie Chaplin.

Enfin, l'AARAO dont l'activité principale au foyer Terres au Curé est l'alphabétisation, a mis en place un ciné-club de 2005 à 2007. Tous les mois ou tous les deux mois, un film était proposé sur une thématique précise, souvent liée à la confrontation des regards occidentaux sur l'Afrique et africains sur l'occident. Ce ciné-club a connu un grand succès auprès des résidents.

### **Les ateliers vidéo**

D'autres actions invitent les résidents à s'investir personnellement dans un projet de réalisation artistique. Attention Chantier a ainsi proposé en 2009 un atelier vidéo dont le but était la découverte du processus de réalisation vidéo, depuis l'écriture au montage en passant par la prise de son. Au terme de cet atelier, les résidents ont réalisé un court métrage documentaire présentant les témoignages de résidents interrogés sur leur quotidien dans et hors du foyer et leur expérience de la migration. De même, Belleville en vue(s) a mis en place en 2009 un atelier pour apprendre aux résidents du foyer Troènes à organiser eux-mêmes une projection.

Cependant, les associations rencontrent des difficultés à rendre pérennes ces actions qui nécessitent un investissement personnel de la part des résidents. D'une part de nombreux résidents sont préoccupés par les problèmes du quotidien. D'autre part, certains résidents sont hostiles à la présence de caméras dans les foyers, méfiants car habitués au regard stigmatisant des médias sur les foyers.

## **La photographie et la mémoire des résidents**

L'introduction du support vidéo étant souvent mal accueilli par les résidents parce trop intrusif, certains intervenants préfèrent utiliser la photographie pour aller à la rencontre des résidents et proposer un autre regard sur les foyers. Plusieurs projets documentaires photo prennent ainsi comme support la réhabilitation d'un foyer pour interroger la mémoire des migrants.

Trois intervenants s'inscrivent dans cette démarche. Un photographe du collectif Temps Machine a mené un long travail autour de la réhabilitation du foyer Commanderie, recueillant les témoignages et les récits de vie des résidents au gré de sa présence durant trois années.

Ce même travail liant mutation de l'habitat et mémoire des résidents est mené par deux photographes de l'association Contre-champ au foyer Procession, lui aussi en cours de réhabilitation. En plus de recueillir les témoignages des résidents rencontrés, les intervenantes invitent chacun à effectuer un portrait dans un studio improvisé dans les cuisines du foyer. L'aspect cérémonial du portrait photographique est alors accentué afin de mettre en valeur la personne, de l'inviter à se mettre en scène comme elle le souhaite.

Enfin, le projet « Patriarches », initié par l'association BATIK<sup>15</sup> International fin 2007, avait pour objectif de valoriser la mémoire et les parcours des personnes âgées issues de l'immigration et vivant aujourd'hui en Ile-de-France. Les témoignages sont restitués au travers de rencontres animées par la présentation d'un livre et d'un film qui a été projeté dans certains foyers d'Ile de France en 2009.

A travers ces projets, c'est un autre regard qui est porté sur le foyer en lui-même et ses habitants, lesquels ne sont plus seulement considérés à travers leur statut de résident et de migrant en difficulté, mais simplement comme des personnes à part entière, ayant une histoire personnelle à transmettre peut-être, et une dignité à revaloriser.

Une autre dimension des ces projets réside dans la volonté de décloisonner les relations du foyer avec son environnement extérieur et de proposer aux résidents des sources de socialisation autres que celles que dessine l'entre-soi du foyer.

## Des actions favorisant le dialogue interculturel

Depuis 2009, « Africultures », association qui publie une revue sur l'art africain contemporain, a étendu la diffusion de son magazine « Afriscope » à 50 foyers d'Ile-de-France. L'association propose un supplément à son magazine, quatre pages composées d'articles, portraits ou interviews réalisés sur ou par les résidents eux-mêmes.

Cette initiative s'est avérée source d'échanges au sein des foyers. En effet, si certains résidents ne lisent pas ou difficilement le français, une personne fait souvent la lecture aux autres à voix haute. Par ailleurs, certains responsables d'établissement se sont montrés très investis dans la diffusion du magazine. Ils apprécient l'initiative puisqu'elle permet d'engager des relations d'un autre type avec les résidents, en dehors du cadre de la gestion et autour de thématiques culturelles.

L'association des joueurs de dames du foyer Romainville a également fait appel à l'association Africultures pour l'organisation d'un tournoi de jeux de dames dans le foyer prévu au printemps 2011.

Enfin, chaque année depuis 1997, l'ARSD, intervenant au foyer des Epinettes, organise une journée de rencontres franco-africaines où participent les résidents et anciens du foyer mais aussi les habitants, les associations de quartier et des partenaires institutionnels. Des débats sont organisés à l'occasion de cet événement, concernant à la fois le quartier et les résidents des foyers.

Enfin, les associations Autremonde, Raconte-nous ton histoire, Petits Frères des Pauvres et l'AARAO organisent des sorties culturelles auxquelles tous les résidents des foyers parisiens sont invités à participer. Le rythme de ces sorties varie selon les acteurs mais la plupart en proposent une par mois. Certains résidents ont pu ainsi visiter des sites culturels et touristiques parisiens (la Tour Eiffel, les bateaux mouches, le Louvre, la Villette), aller au stade de France, au cinéma ou encore au bord de la mer. Les résidents ont une grande volonté de découvrir Paris autrement, pour le loisir et la détente, un peu « comme des touristes ».

## Les ateliers de pratique artistique

Ces mêmes associations proposent également souvent en parallèle des ateliers de pratique artistique menés à plus long terme. La pratique du théâtre en particulier très appréciée des résidents quand elle leur est proposée.

En parallèle du projet de tournoi de jeux de dames, l'association Africultures a mis en place cette année un atelier hebdomadaire de fabrication de damiers. Animé par une artiste plasticienne, les résidents sont amenés à utiliser des techniques originales, empruntées à la fois aux traditions africaines et à des méthodes plus classiques dont la photographie, l'outil vidéo etc.

L'association AARAO a proposé aux résidents du foyer Terres au Curé un atelier de création théâtrale dès 2007, en partenariat avec la compagnie « Fabrica Teatro ». Cet atelier a abouti à la mise en scène d'une pièce, « Toungaranke », ce qui signifie migrant en Soninké, dans laquelle ont joué un résident du foyer des Terres Au Curé et d'autres résidents d'un foyer de Vitry-sur-Seine.

De même, « Raconte-nous ton histoire » anime ponctuellement un atelier d'improvisation théâtrale à Bisson et Autremonde propose dans ses locaux du 11<sup>e</sup> arr. différents ateliers culturels et de loisirs (théâtre, photo, foot, écriture) qui s'adressent aux habitants, comme aux résidents des foyers, lesquels apprécient particulièrement l'atelier théâtre.

### Récapitulatif des interventions recensées

Nom du foyer	Interventions recensées en 2010					
	Nb	Nature (nom de l'intervenant)				
Epinettes	5	Médiation (AFTAM)	Accès aux droits (ASI)	Festival de cinéma (Attention chantier)	Atelier vidéo (Attention chantier)	Accompagnement social et action culturelle (ARSD)
Bisson	4	Atelier informatique (Raconte-nous ton histoire)	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)	Médiation culturelle (Raconte-nous ton histoire)	Accès aux droits (AMI)	
Clisson	4	Atelier socio-linguistique (AA*rao)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)	Actions de santé (URACA)	
Procession	4	Accès aux droits (APTM)	Permanences et actions de santé (médecins d'Afrique)	Projet documentaire (Contre-champ)	Actions de santé/ vieillissement (PPE 15e)	
Romainville	4	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)	Médiation (AFTAM)	Dépistage du diabète (Réseau Paris Diabète)	Atelier de création artistique Africultures)	
Beccaria	3	Formation informatique (COPAF)	Formation à la fonction de délégué (COPAF)	Forum Santé (AFTAM et partenaires sociaux)		

Nom du foyer	Interventions recensées en 2010				
	Nb	Nature (nom de l'intervenant)			
Falguière	3	Médiation (AFTAM)	Actions de santé- vieillessement (PPE 15e)	Animations culturelles et accompagnement social (Petits Frères des Pauvres)	
Matisse	3	Actions de santé/ vieillessement (PPE13e)	Enquête santé/ vieillessement (Adoma)	Action de santé mentale (ASM)	
Senghor	3	Actions de santé (Médecins d'Afrique)	Accès aux droits (APTM)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)	
Terres au Curé	3	Atelier socio-linguistique (AARAO)	Ateliers de pratique artistique/actions culturelles (AARAO)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)	
Vincent Auriol	3	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)	
Arbustes	2	Médiation (AFTAM)	Alphabétisation et informatique (RETIF)		
Bellièvre	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)		
Fontaine au Roi	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)		
Gergovie	2	Accès aux droits (APTM)	Permanences santé (Médecins d'Afrique)		
Petite Pierre	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)		
Troènes	2	Médiation (ADEF)	Projection cinéma (Belleville en vues)		
Argonne	1	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)			
Charonne 61 rue	1	Action de santé (Médecins d'Afrique)			
Commanderie	1	Culture (Temps machine)			
Convention	1	Sorties culturelles (Petits Frères des Pauvres)			
Crimée-Lorraine	1	Festival de cinéma (Attention chantier)			
Fort de Vaux	1	Festival de cinéma (Attention chantier)			
La Duée	1	Ateliers socio-linguistiques et accès aux droits (Dignité pour tous)			
La Villette	1	Soutien scolaire (bureau 66)			
Masséna	1	Atelier socio-linguistique (GERMAE)			
Muriers	1	Atelier socio-linguistique (Autremonde)			
Reginaldo	1	Médiation (ADEF)			
Retrait	1	Médiation (AFTAM)			
Riquet	1	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)			
Sablonnière	1	Actions de santé et accès aux droits (ACDC)			
Victor Schoelcher	1	Santé (ASM)			
Violet	1	Permanence psychologique (Migrations santé)			
Amiral Mouchez					
Annam					
Bellot					
Charonne 186 bd					
Claude Tillier					
David d'Angers					
Docteur Arnold Netter					
Dutot					
Hautpoul					
Kracher					
La Chapelle					
Marc Seguin					
Passage du Génie					
Puteaux					
Saint-Denis					
Tolbiac					

## 2.5 – Des financements fortement modifiés

La question du financement des interventions est difficile à analyser en raison des modifications importantes liées notamment à la révision générale des politiques publiques (RGPP). Les informations transmises pour cette étude sont partielles et encore susceptibles d'évoluer.

### La RGPP dessine un nouveau cadre de financement

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), l'architecture financière des interventions menées auprès des résidents des foyers a beaucoup évolué depuis 2005. De manière générale, elle est passée d'une logique de transversalité à une approche par domaine, où les acteurs publics participent au financement d'une intervention seulement si elle s'inscrit dans le cadre de son domaine de compétence, qu'il s'agisse de la santé, de l'accès aux droits ou de la culture.

Dans ce contexte, de nombreux intervenants soulignent le manque de lisibilité des modalités de financement dans la mesure où des partenaires institutionnels pivots, tels que l'ACSE (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et la DRASSIF (Direction des Affaires sociales) se trouvent en pleine restructuration et délèguent leurs compétences de financement.

### Transfert des compétences depuis l'ACSE vers les Préfectures

Jusqu'à la fin de l'année 2008, le financement des actions d'intégration au niveau local était géré par l'ACSE dans le cadre du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française ». Depuis 2009, le gouvernement a engagé une nouvelle répartition entre les crédits de ce programme 104, destinés à financer des interventions dites d'« intégration », dirigées vers des publics spécifiques, et les crédits « politique de la ville » du programme 147, qui lui finance des actions de droit commun.

Conformément à la circulaire du 7 janvier relative à la « mise en place de la nouvelle politique d'intégration des étrangers », le préfet de région a confié à la Préfecture de Paris- mission égalité des chances- la gestion des crédits, dits d'intégration, pour la programmation du plan de traitement. L'ACSE n'intervient désormais dans le financement des foyers de travailleurs migrants qu'au seul titre de ses crédits Politique de la Ville, c'est-à-dire si le foyer traité se trouve dans un territoire de la Politique de la Ville, avec un financement de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), ce qui est rarement le cas pour les établissements parisiens. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les directions régionales de l'ACSE ont basculé, en Ile-de-France, vers les directions régionales de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). L'ACSE devient ainsi un organisme central rattaché au conseil général de la Commission Interministérielle à la Ville (CIV). La DRJSCS finance certaines actions recensées dans les foyers, en particulier celles liées à l'isolement et la perte d'autonomie des résidents vieillissants.

Le financement de l'ACSE, transféré depuis mi 2010 à la Préfecture, s'élève à 1,5 millions d'euros pour l'Ile-de-France et pour Paris se répartissent entre :

- Des MOUS relogement. En 2009, 526 000 euros ont ainsi mobilisés pour 4 foyers Aftam et 2 foyers Adef et en, 2010, 85 000 euros sont investis dans les MOUS relogement de 6 foyers Aftam et 2 foyers Adef;
- Des MOUS « cuisines et activités informelles », pour accompagner la mise en place de projets de normalisation de services de restauration économiquement viables. Les financements représentent près de 36 000 euros en 2009 et 27 000 euros en 2010.

La Préfecture de Paris intervient aussi dans le financement de projets culturels avec en 2010, une subvention de 10 000 euros attribuée à Adoma dans le cadre du projet « Mémoire » mené à Commanderie.

La direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC), qui dépend du ministère de l'immigration, subventionne également à hauteur de 33 000 euros l'Aftam pour ses actions favorisant l'accès aux droits dans deux foyers.

Concernant le vieillissement, la position des services de l'Etat consiste à favoriser l'accès des résidents aux ressources de droit commun, plutôt que de financer des interventions se déroulant sur site.

La redéfinition des crédits de l'ACSE a introduit beaucoup d'instabilité et d'incertitude dans la poursuite des soutiens aux opérateurs, associatifs notamment, intervenants dans les foyers. La DRJSCS craint que le transfert de compétences vers les Préfectures ne provoque à terme la disparition de nombreux opérateurs qui, de fait, ne seront plus financés à partir de 2010. Compte tenu des priorités du ministère sur l'intégration des populations immigrées, les financements risquent d'être fléchés vers des actions d'accompagnement sociolinguistique, au détriment d'autres types d'interventions.

### **La santé : du GRSP à l'ARS**

Au titre du Plan Régional de Santé Publique (PRSP), le Groupe Régional de Santé Publique d'Ile-de-France (GRSP) a financé jusqu'en mars 2009 et à hauteur de 55 000 euros les actions dites de « médiation santé-sociale » dans 6 foyers parisiens gérés par l'Aftam (Saint Jacques, Retrait, Romainville, Falguière, Arbustes, Epinettes) et dans deux foyers gérés par l'Adef (Troènes, Reginaldo).

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, le GRSP n'intervient plus dans le financement des actions santé dans les foyers de travailleurs migrants puisque c'est l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui pilote le PRSP en Ile-de-France. Elle a donc financé, en 2010, à hauteur de 55 000 euros et 9 800 € euros les actions de médiation de l'Aftam et de l'Adef. Elle a également soutenu les interventions d'acteurs institutionnels et associatifs, notamment l'URACA et le centre social Espace 19, dans le cadre d'actions de promotion santé dans les foyers.

On constate une stabilité des niveaux de financement et de leur utilisation entre 2009 et 2010.

## **Un soutien accru de la part de la Ville de Paris**

La Ville de Paris reste le principal financeur des interventions menées en direction des résidents des foyers. L'ensemble des subventions accordées dans le cadre de la mission intégration de la DPVI s'élève en 2010 à 142 000 euros, répartis entre 17 opérateurs différents. En 2009, ce montant était de 115 000 €. Cette différence s'explique par les deux subventions accordées en 2010 à l'association Marmite d'Afrique et à l'Aftam pour la création de restaurants sociaux légalisés à Commanderie et Claude Tillier.

Hormis ces deux opérations, les actions financées en 2010 concernent cinq interventions culturelles parmi lesquelles le festival annuel de cinéma des foyers, la diffusion du magazine Afriscope ainsi que les interventions des associations Belleville en vue(s) et Mémoire d'avenir. Ont également été soutenues les actions de soutien administratif et de mise en réseau à travers la médiation du gestionnaire ADEF et les interventions des associations Autremonde, Raconte nous ton histoire, etc.

Par ailleurs, la DASES a attribué en 2009 et en 2010 plus de 28 000 euros à l'association Médecins d'Afrique, ainsi que 6 000 euros au gestionnaire ADEF pour son action de mise en réseau et de développement social, soit plus de 34 000 euros au total chaque année.

## **Des intervenants clefs en difficulté**

Dans ce contexte de redéfinition des politiques publiques, l'évolution des modes de financement des associations, qui de plus en plus prennent la forme d'appels d'offre, conduit de nombreux acteurs à suspendre leurs actions ou à craindre pour leur pérennité.

Médecins d'Afrique a connu de grandes difficultés financières en 2010 puisque suite à la dissolution du GRSP, le Conseil Régional ne finance plus ses interventions. En situation de déficit en 2008 et en 2009 et dans l'attente des subventions de l'ARS et de la DASES pour 2010, l'association a du suspendre ses intervention dans les foyers en mai 2010, avant de reprendre progressivement en novembre.

De même, Migration Santé, association présente dans 17 foyers en 2005, a du limiter ses actions à un seul foyer, faute d'avoir répondu aux appels d'offre susceptibles de financer certaines de ses actions.

La difficulté réside dans le fait que les financements, et les appels d'offre, correspondent à des interventions très précises (par exemple, prévention VIH, de dépistage du cancer colorectal ou encore de lutte contre le tabagisme...), alors que, selon les associations, les actions menées dans les foyers, pour être efficaces, doivent être globales. A titre d'exemple, les actions de prévention santé ne peuvent avoir lieu si les résidents sont accaparés par des problèmes plus « immédiat », liés à leur situation sociale, professionnelle et familiale de la personne nécessitant des soins. Les

appels d'offre ne permettent pas de financer une présence permanente, ou du moins inscrite dans la durée, dans les foyers.

Enfin, la restructuration des services de l'Etat et le transfert de compétences de l'ACSE vers le ministère n'a pas été sans conséquences sur les modes d'intervention du GRDR qui auparavant bénéficiait d'un soutien de l'ACSE sur le volet socioprofessionnel. Pendant deux ans, l'association a eu très peu de visibilité sur les financements dont elle pouvait bénéficier, ce qui a provoqué une précarité des interventions et des programmes proposés dans les foyers.

## Financements des interventions dans les foyers de travailleurs migrants en 2008, 2009 et 2010

DPVI = 115 000 € en 2009 dans au moins 13 foyers et 141 500 € en 2010 dans au moins 19 foyers

Financier	Année	Association	Montant	Foyer	Objet	
DPVI	2009	Association de Médiation Interculturelle - AMI	2 000 €	Bisson	Permanences juridiques	
		Association de Solidarité Internationale - A.S.I.	5 000 €	Epinettes	Permanences sociales	
		Association des Ressortissants de Sira Doundou et villages environnants - ARSD	2 000 €	Epinettes	Journée de rencontres franco-africaines	
		Association pour le Développement des Foyers (ADEF)	8 000 €	Reginaldo, Troènes	Médiation	
		Attention Chantier	4 000 €		Festival de cinéma	
		Autremonde	15 000 €	Fontaine au Roi, Vincent Auriol, Bellièvre, Petite Pierre, Mûriers	Atelier socio-linguistique et accès aux droits	
		BELLINUX	7 500 €		Informatisation et mise en réseau de foyers	
		Blowup	8 000 €		Projet photographique sur la réhabilitation de foyers	
		Collectif pour l'Avenir des Foyers - COPAF	10 000 €		Appui aux comités de résidents	
		Collectif pour l'Avenir des Foyers - COPAF	7 500 €		Formation des délégués	
		Dignité pour tous	2 000 €	La Duée	Ateliers socio-linguistiques	
		Espace 19	10 000 €		Actions de santé	
		GRDR	20 000 €		Accompagnement socio sanitaire	
		Migration santé	5 000 €		Permanences santé/social	
		Racontes nous ton histoire	20 000 €	Argonne, Bisson, Riquet, Romainville	Projet ouverture sur le monde	
	ADEF	14 000 €	Reginaldo, Troènes	Médiation		
	2009			115 000 €		
	2010	ADEF - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES FOYERS -	6 500 €	Reginaldo, Troènes	Médiation	
	2010	AFRICULTURES	15 000 €		Diffusion du magazine «Afriscope»	
	2010	ALPHA IV	4 000 €		Alphabétisation	
	2010	Association de Solidarité Internationale - A.S.I.	5 000 €	Epinettes	Permanences sociales	
	2010	AMI Association de Médiation interculturelle	3 000 €	Bisson	Permanences juridiques	
	2010	Association des Ressortissants de Sira Doundou et villages environnants - ARSD	2 000 €	Epinettes	Journée de rencontre franco-africaines	
	2010	Attention chantier	8 000 €	Epinettes, Fort de Vaux, Troènes, Lorraine, Saint-Jacques	Festival de Cinéma	
	2010	Autremonde	15 000 €	Bellièvre, Muriers, Fontaine au Roi, Vincent auriol (Masséna), Petite Pierre	Atelier socio-linguistique et accès aux droits	
	2010	Association Belleville en vue(s)	2 000 €	Troènes	Ciné-club	
	2010	Collectif pour l'Avenir des Foyers - COPAF	10 000 €		Formation des délégués	
2010	Contre Champ	3 000 €	Procession	Projet documentaire sur la réhabilitation du foyer		
2010	Dignité pour tous	2 500 €	La Duée	Accompagnement social		
2010	Mémoire de l'avenir	3 500 €	Troènes	Intervention artistique		
2010	MOUVEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL - INTERVENTION (M.D.S.L.I)	8 000 €		Accompagnement des projets d'habitants		
2010	Racontes nous ton histoire	24 000 €	Argonne, Bisson, Riquet, Romainville	Projet ouverture sur le monde		
2010	MARMITE D'AFRIQUE	20 000 €	Commanderie	Création d'un restaurant social légalisé		
2010	AFTAM	10 000 €	Claude Tillier	Création d'un restaurant social légalisé		
2010			141 500 €			

**DASES : 34 100 € en 2009 et 34 100 € en 2010 dans au moins 13 foyers**

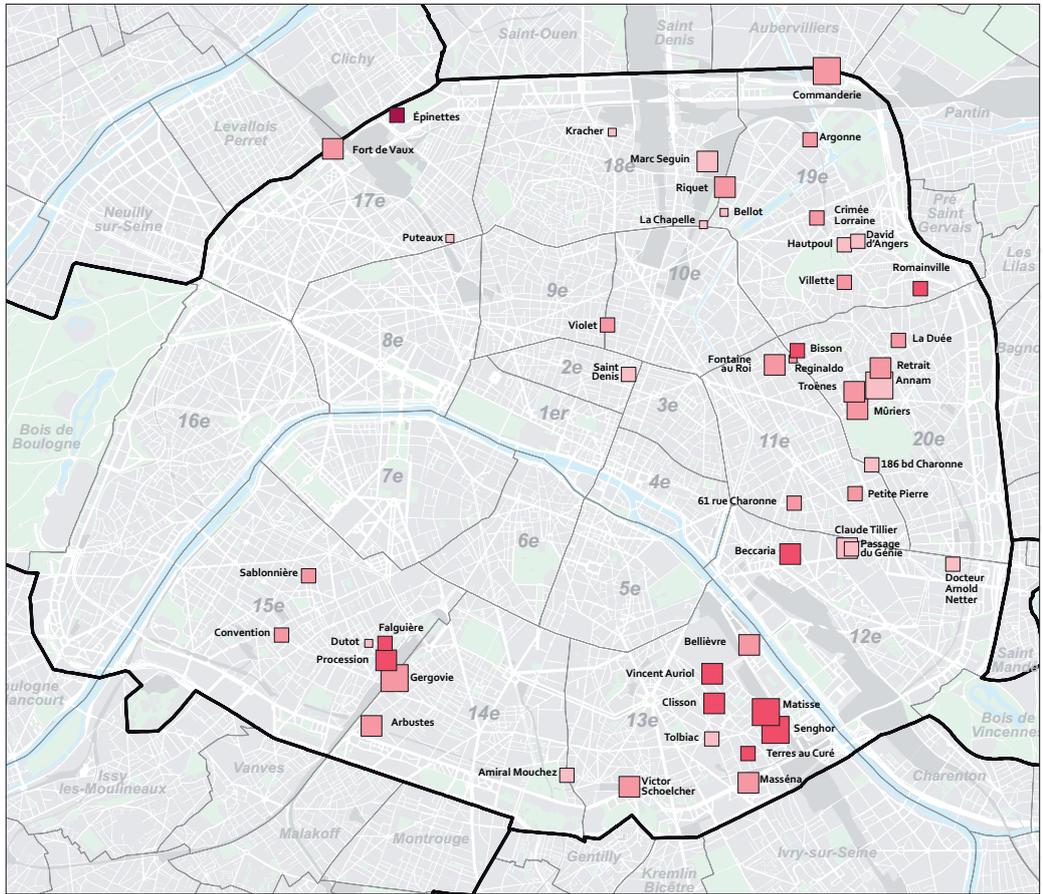
Financier	Année	Association	Montant	Foyer	Objet
DASES	2009	Médecins d'Afrique	28 133 €	11 foyers	Permanences et actions de santé
		Adef	6 000 €	Troènes, Reginaldo	Mise en réseau local et développement social
	2009		34 133 €		
	2010	Médecins d'Afrique	28 133 €	11 foyers	Permanences et actions de santé
		Adef	6 000 €	Troènes, Reginaldo	Mise en réseau local et développement social
	2010		34 133 €		

**GRSP : 56 000 euros en 2009 dans au moins 12 foyers ARS : 103 300 euros en 2010 dans au moins 11 foyers**

Financier	Année	Association	Montant	Foyer	Objet
GRSP	2009	Aftam	40 000 €	Saint Jacques, Falguière, Clisson, Romainville, Bellière, Retrait	Actions d'accompagnement au vieillissement
		Aftam		Saint Jacques, Tolbiac, Clisson, Vincent Auriol, les Arbustes, Bellière, Chapelle	Médiation santé-sociale
		Adef	16 000 €	Troènes, Reginaldo	Médiation santé-sociale
	2009		56 000 €		
ARS 75	2010	Aftam	55 000 €	Saint Jacques, Retrait, Romainville, Falguière, Arbustes, Epinettes	Médiation santé-sociale
		Adef	9 800 €	Troènes, Reginaldo	Médiation santé-sociale
		URACA	20 000 €	Clisson	Projet d'éducation à la santé
		ESPACE 19	18 500 €	Riquet, Hautpoul	Action d'éducation et promotion de la santé dans les foyers de travailleurs migrants
	2010		103 300 €		

**Autres financeurs en 2010 : la DAIC : 33 000 € dans 2 foyer et le Fond Européen d'Intégration : 35 000 € dans 3 foyers**

Financier	Année	Association	Montant	Foyer	Objet
DAIC — Etat	2010	Aftam	33 000 €	Saint-Jacques, Falguière	Accès aux droits
Fond Européen d'Intégration (FEI)	2010	Aftam	35 000 €	Falguière, Saint-Jacques, Epinettes	Action de mise en réseau



**Nombre d'interventions**

**Capacité de l'établissement (nombre de lits)**

- Plus de 300
- DE 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

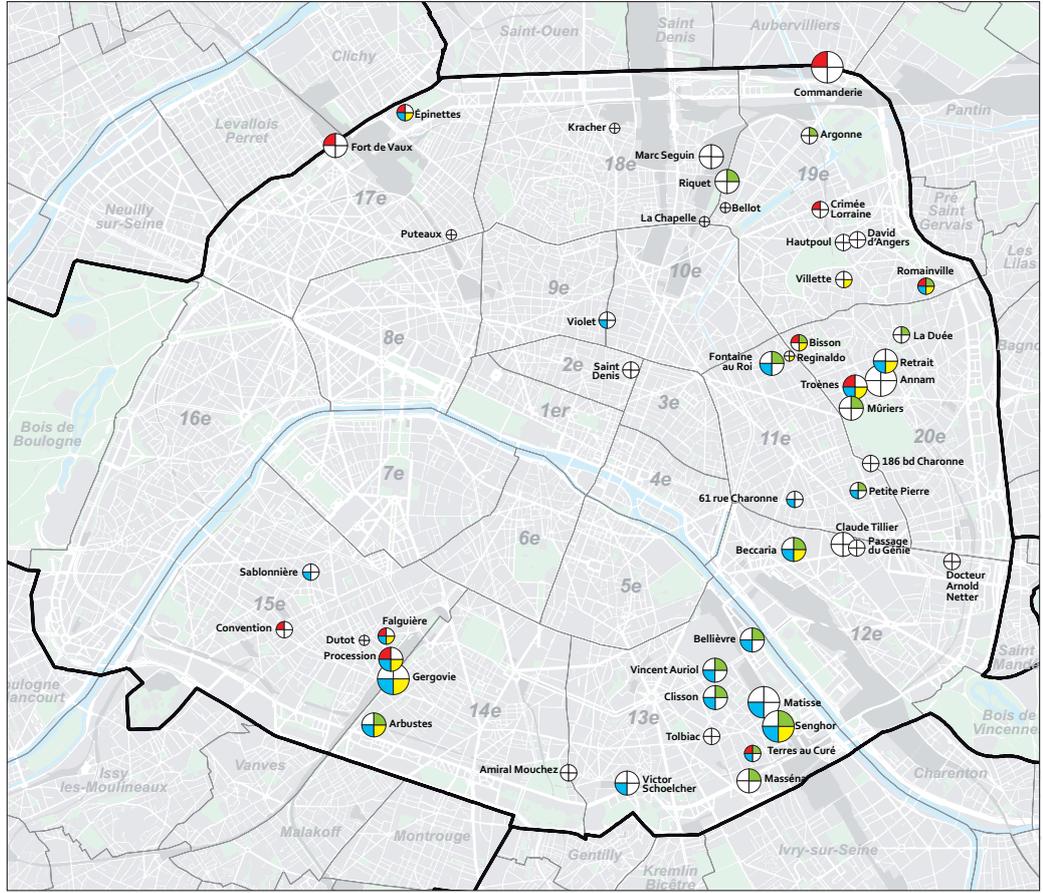
**Nombre d'interventions\***

- 1 5
- 10 3 ou 4
- 22 1 ou 2
- 16 aucune

\* formation linguistique et informatique, accompagnement social et accès aux droits, santé, culture.

- Espaces verts
- Équipements

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOM, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010



**Nature des interventions par foyer**

**Capacité de l'établissement (nombre de lits)**

- ⊕ Plus de 300
- ⊕ de 200 à 300
- ⊕ de 50 à 100
- ⊕ moins de 50

**Type d'intervention\***

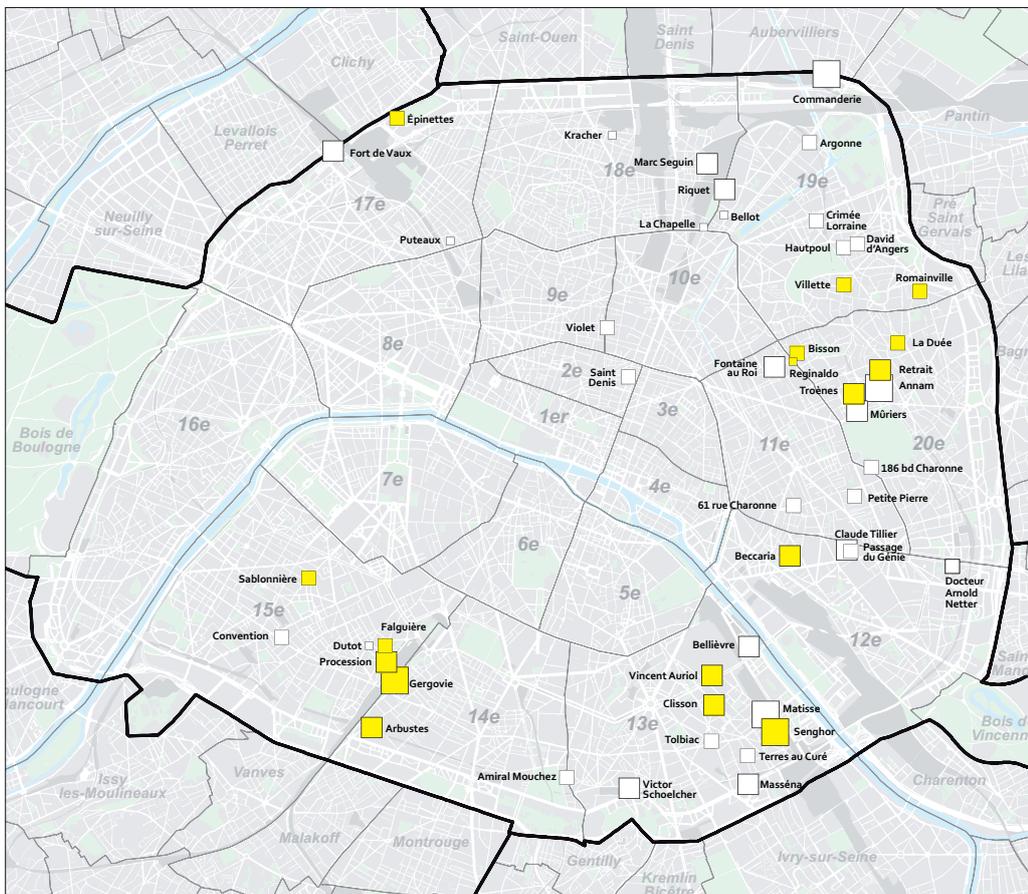
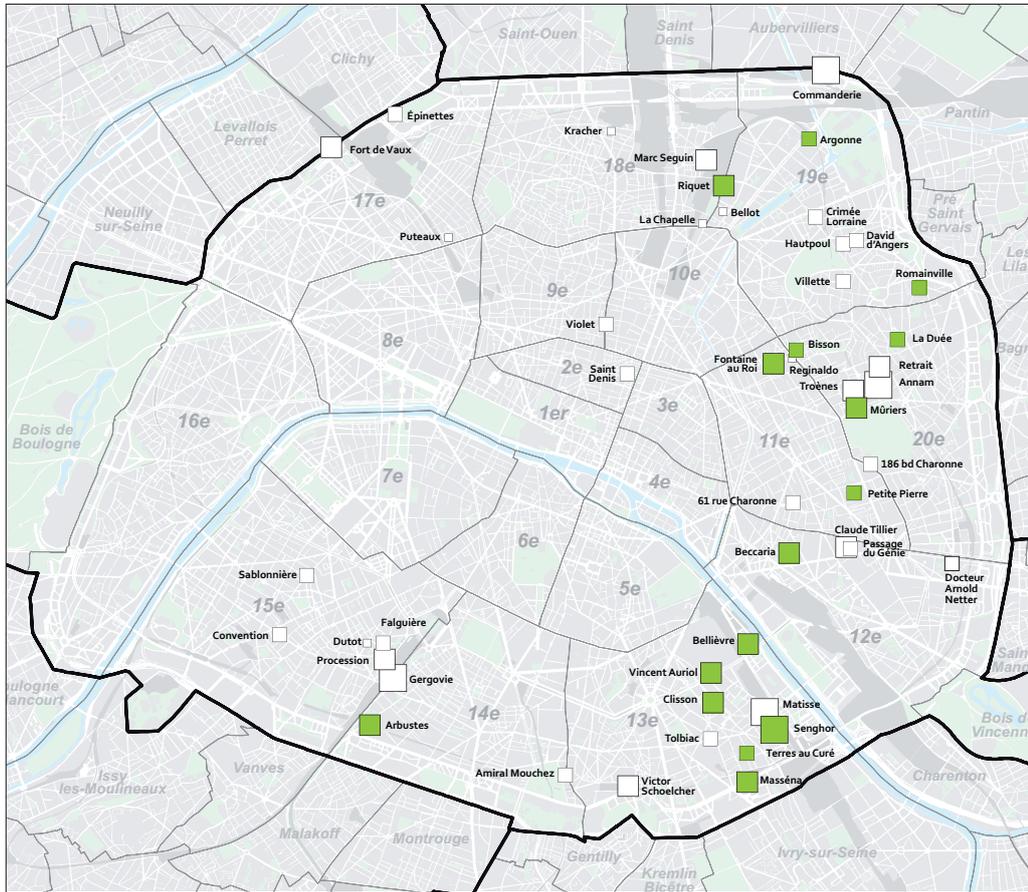
- Formation linguistique et informatique
- Accompagnement social et accès aux droits
- Santé
- Culture

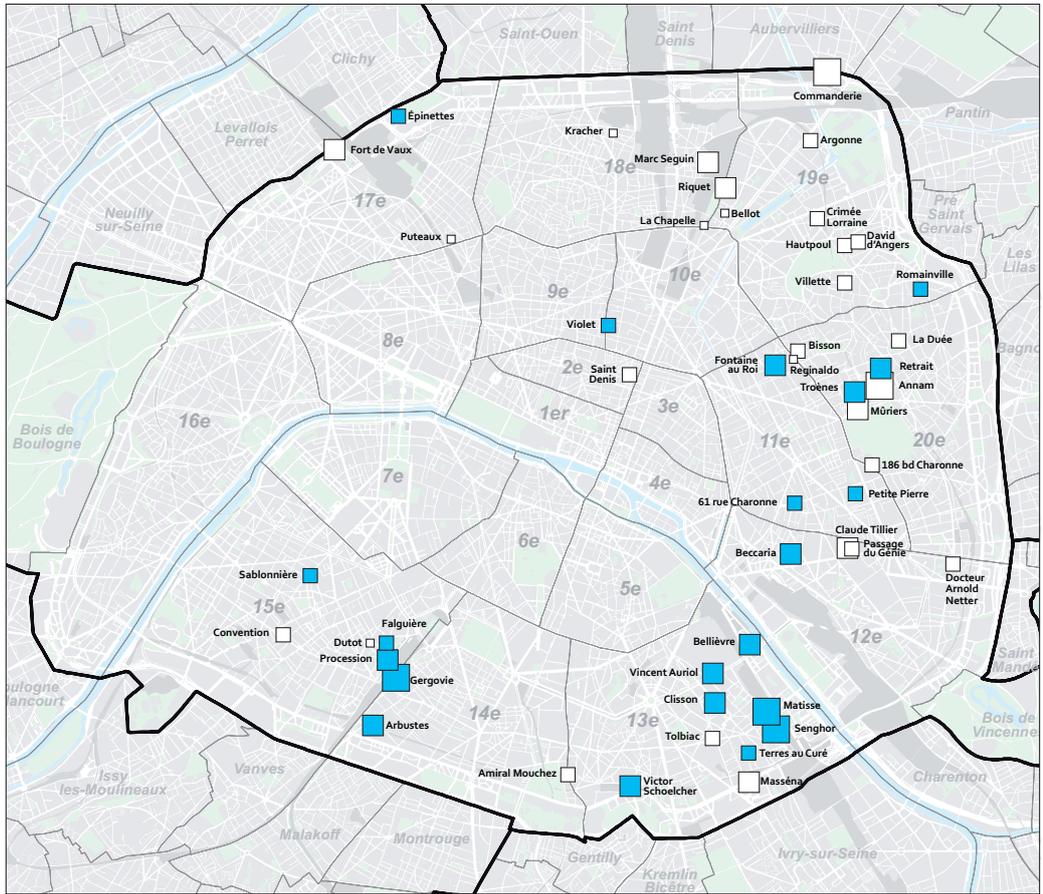
\* Il peut y avoir plusieurs interventions dans le même domaine

- Espaces verts
- Équipements

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOM, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010







## Santé

### Capacité de l'établissement (nombre de lits)

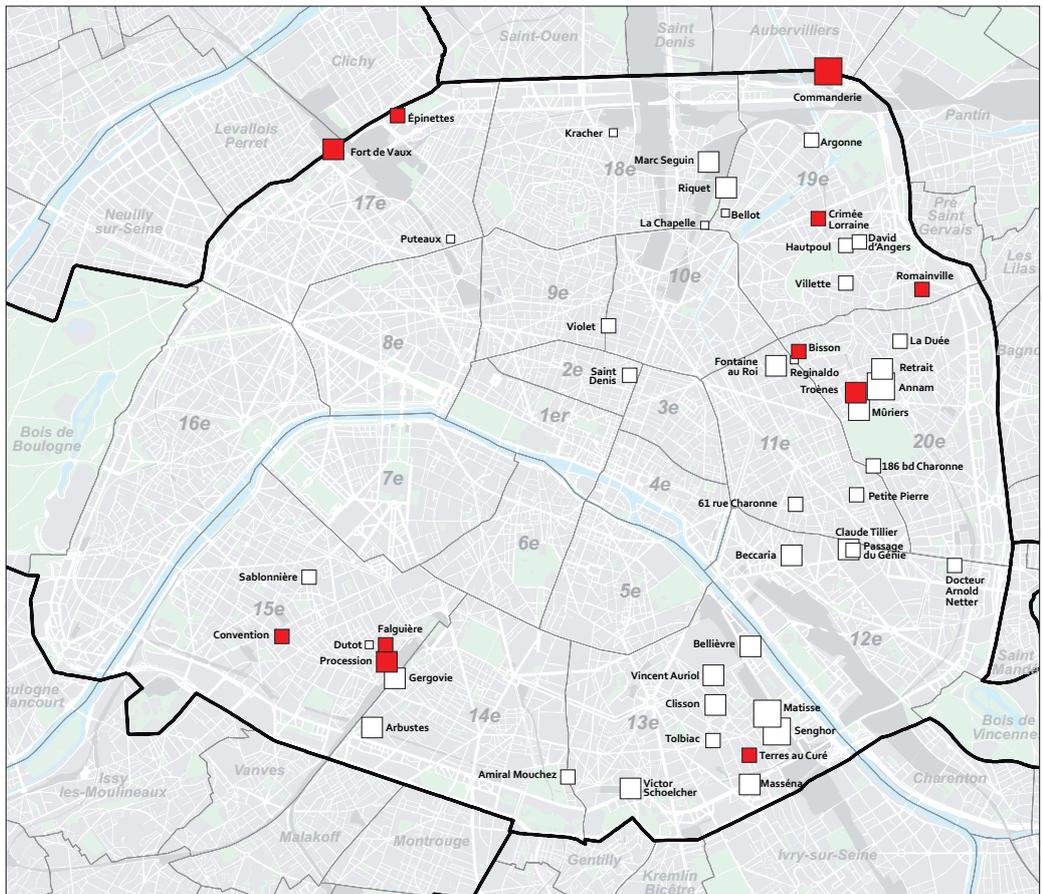
- Plus de 300
- de 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

### Nombre d'interventions

- 21 Au moins 1
- 28 Aucune

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010

0 1 2 km



## Culture

### Capacité de l'établissement (nombre de lits)

- Plus de 300
- de 200 à 300
- de 50 à 100
- moins de 50

### Nombre d'interventions

- 11 Au moins 1
- 38 Aucune

Source : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont Décembre 2010

0 1 2 km





### **3. Besoins et préconisations en matière d'interventions socio-sanitaires**

D'une manière générale, l'ensemble des acteurs rencontrés s'accordent à dire qu'il est important de poursuivre l'effort entrepris pour offrir aux occupants des foyers parisiens des conditions de vie plus dignes. Cela suppose de poursuivre les actions visant à résorber la suroccupation et d'achever le traitement des 26 foyers « prioritaires », voire d'envisager une suite à ce plan pour les foyers restant. Même s'ils n'avaient pas été identifiés comme prioritaires lors de l'élaboration du plan de traitement, les foyers sont des bâtiments hérités pour la plupart des années 1970-1980, et dont l'état de conservation et d'entretien est aujourd'hui inégal. Ces bâtiments, en partie suroccupés, devront faire l'objet de travaux de réhabilitation à court ou moyen terme.

Au-delà des interventions pour lutter contre la suroccupation et améliorer le bâti, l'objectif qui oriente l'ensemble des actions menées en direction du public des foyers de travailleurs migrants est toujours d'inciter les résidents à gagner en autonomie, à sortir de l'entre-soi du foyer et accéder d'eux-mêmes aux services de droit commun. C'est pourquoi, la présence de médiateurs, encore peu développée dans les foyers, constitue la meilleure ressource pour construire des passerelles avec l'extérieur du foyer.

### **3.1 – Besoins actuels en matière d'interventions socio-sanitaires**

Beaucoup a été fait. Mais la population des foyers reste touchée par des difficultés de tous ordres.

#### **Maitrise de la langue française et de l'outil informatique pour les plus jeunes**

Le nombre croissant de résidents investis dans une formation socio-linguistique témoigne d'une volonté, particulièrement vive de la part des plus jeunes, d'améliorer leur maitrise de la langue française, notamment pour évoluer dans leur vie professionnelle. Les difficultés que rencontrent de nombreux résidents à comprendre et lire le français sont un frein pour accéder aux services socio-sanitaires et culturels quand ils en ont besoin, mais aussi pour trouver un emploi ou pour suivre leur parcours professionnel.

Ce besoin de mieux maîtriser la langue française donne déjà lieu à plusieurs types d'actions dans les foyers parisiens sans que cela suffise à répondre aux besoins exprimés : la présence d'un écrivain public pour les démarches quotidiennes mais aussi le développement d'ateliers de socialisation et de formation linguistique et informatique ciblés sur les besoins des résidents.

#### **Logement : des besoins multiples**

Les besoins en termes de logement s'expriment différemment selon les parcours et l'âge des résidents.

Le cadre de vie en résidence sociale semble correspondre aux besoins de nombreux résidents de gagner en autonomie. Les plus jeunes ou les délégués des comités de résidents notamment ont soif d'autonomie et conçoivent le foyer comme une étape dans leur parcours résidentiel. Ces résidents, s'ils en avaient les moyens, souhaitent être logés ailleurs qu'en foyer, mais l'offre locative privée à Paris leur est pratiquement inaccessible.

De nombreux autres résidents, notamment les plus anciens, craignent que le passage en résidence sociale n'aille de pair avec la suppression des lieux de vie collective. Leurs revendications portent essentiellement sur la permanence d'un lieu de culte, d'un moyen de restauration collectif et d'espaces de convivialité, type café social.

Pour tous, la réduction de la superficie des chambres et l'augmentation du niveau des redevances, conséquente à la mise en place des nouveaux équipements en studio est source d'inquiétudes également, compte tenu du nombre important de résidents, retraités ou allocataires des minima sociaux, dont le niveau de vie est très bas.

## Des pathologies spécifiques et récurrentes

Les conditions de vie en foyer, les parcours de vie accidentés, les conditions de travail précaires et les rythmes de vie décalés de nombreux résidents fragilisent leur santé et accélèrent leur vieillissement. De nombreux résidents des foyers présentent des pathologies lourdes : maladies squeletto-musculaires et respiratoires, diabète et hypertension etc.

Certaines de ces pathologies sont difficiles à repérer et leur traitement est coûteux : les maladies ophtalmologiques, bucco-dentaires et pédologiques. Si la plupart des résidents ont un médecin et se rendent à l'hôpital, ils accèdent plus difficilement aux services de soins spécialisés et ne développent pas de pratiques préventives. Les préoccupations d'ordre administratif, professionnel et familial laissent souvent peu de place et d'argent aux démarches de prévention et de soins.

Dans les résidences sociales, les situations de précarité économique et sociale et la solitude que vivent certains résidents se traduisent parfois par des conduites addictives et des troubles psychiatriques. Le sentiment d'isolement de certains résidents est d'autant plus vif que les nouveaux logements sont moins propices à la solidarité communautaire et à l'accueil d'un proche dans sa chambre.

## Les besoins des migrants vieillissants

Beaucoup de résidents âgés disent leurs difficultés à se déplacer et effectuer leurs courses au quotidien. Ils rencontrent aussi souvent des difficultés financières pour se nourrir et se soigner. Le vieillissement des résidents est souvent prématuré et s'exprime par des pathologies lourdes dues à des conditions de travail et de vie pénibles (maladies squeletto-musculaires, diabète, hypertension etc.). Leur situation est rendue souvent difficile par l'absence de mutuelle et le faible montant des retraites (en raison de carrière incomplètes).

A ces difficultés qui sont celles des migrants âgés en général, s'ajoute, en résidence sociale, le sentiment de solitude.

Les études sur les besoins liés au vieillissement dans les foyers sont encore peu nombreuses, alors même que la question se pose avec de plus en plus de force. Une enquête de repérage des besoins des résidents de plus de 55 ans du foyer parisien Matisse menée par Adoma a permis de dégager de premiers axes d'intervention, tant en termes d'adaptation du bâti que d'actions d'accompagnement.

## 3.2 – Préconisations en matière d'interventions socio-sanitaires

Les préconisations ont été rédigées à partir des entretiens réalisés avec les acteurs interrogés dans le cadre de cette étude : les gestionnaires parisiens, les responsables d'établissements, les acteurs associatifs intervenant dans les foyers parisiens, des représentants des services de l'Etat et de la Ville de Paris mais aussi quelques résidents ou délégués de comités de résidents.

### Préserver un équilibre entre logement individuel et vie collective

Répondre au souhait de la plupart des résidents de bénéficier de conditions de logement dignes rendant possible intimité et autonomie, tout en préservant des espaces où la vie collective, communautaire et associative peut se déployer suppose de trouver un équilibre entre logement individuel et espaces de vie collective.

Qu'il s'agisse de la pratique du culte ou des modes de restauration, il convient de composer avec la diversité des besoins exprimés. L'« autonomisation », si elle répond à des besoins réels, suppose aussi que soit laissé aux résidents, âgés ou esseulés, le choix de ne pas cuisiner ni manger seul dans leur studio s'ils le souhaitent, ainsi que de pratiquer le culte de façon collective. Dans le respect de la réglementation applicable aux résidences sociales, des solutions adaptées sont à identifier au cas par cas de manière cohérente à l'échelle du territoire parisien.

Pour cela, il faut veiller à maintenir des salles communes dans tous les foyers et en nombre suffisant, gérables dans de bonnes conditions et dans le respect de la réglementation sur les résidences sociales et d'une production optimisée de logements individuels autonomes. Il faut en effet éviter la perte de repères pour de nombreux résidents qui ont toujours vécu dans des foyers où les trois quart de l'espace étaient partagés.

Si les espaces communs utilisés par des artisans et des petits commerçants ne pourront perdurer sous cette forme, les réhabilitations peuvent en revanche être l'occasion de créer des espaces de convivialité, comme un café social ou encore une petite bibliothèque, où les résidents peuvent se retrouver, discuter, jouer aux cartes, lire etc. Développer ces lieux de sociabilité est d'autant plus nécessaire dans les établissements où les résidents maghrébins âgés sont nombreux.

Quant aux salles de culte, elles ne peuvent être maintenues comme telles après réhabilitation. Pourtant, compte tenu du déficit de lieux de culte musulmans à Paris, il convient d'inciter les résidents à s'organiser en association afin d'utiliser les salles dites polyvalentes dans un cadre cultuel non exclusif. Cela suppose une gestion partagée de la salle, quand il n'y en a qu'une. Et cela pose souvent problème. En effet pour protester contre l'absence d'une salle dédiée au culte, le comité des résidents ont parfois tendance à accaparer l'unique salle commune, la rendant indisponible pour les intervenants extérieurs, entraînant par là même la suspension de certaines interventions.

En plus de la transformation et de la légalisation d'une partie des cuisines collectives informelles et pour répondre au souhait d'une partie des résidents de ne pas cuisiner seul, on pourrait développer les cuisines communes, de taille limitée et réservées au seul usage des résidents.

## **Prendre toute la mesure des enjeux liés au vieillissement des résidents**

Tous les acteurs, associations, gestionnaires et institutionnels observent depuis déjà plusieurs années le vieillissement des résidents des foyers parisiens, qui ne concerne plus seulement les maghrébins, mais aussi de plus en plus de migrants d'origine africaine présents dans les foyers souvent depuis une ou deux décennies.

Cette réalité suppose d'agir à plusieurs niveaux pour accompagner au mieux le vieillissement de personnes qui, par choix ou par défaut, se sont retrouvées captives du logement en foyer. Les directives du plan de traitement sont claires : adapter les locaux et développer une prise en charge des situations de dépendance tout en veillant à ne pas convertir la résidence sociale en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cela signifie donc adapter le bâtiment et le logement en lui-même aux situations de perte d'autonomie et de dépendance, mais aussi prévoir des mesures d'accompagnement social, c'est-à-dire améliorer les conditions d'accueil et de vie en résidence pour faciliter le maintien à domicile des résidents tant que leur état de santé le permet. Cela passe par des actions concrètes comme la mise en place de systèmes de portage de repas et de services d'aide et de soins à domicile. Même si l'idée d'une aide à domicile pour les migrants âgés se heurte au coût élevé qu'elle suppose et au refus fréquent des résidents d'être pris en charge par des aides ménagères ou auxiliaires de vie, qui sont souvent des femmes. Le passage en résidence sociale rend par ailleurs possible la mise en place de services de soins infirmiers à domicile.

Mais d'une manière générale, avant d'avancer vers la formulation d'actions concrètes, il est primordial de développer une meilleure connaissance des besoins réels qu'expriment les résidents âgés des foyers. Les études visant à identifier ces besoins sont encore peu nombreuses.

La prise en compte de l'enjeu du vieillissement impose en effet de développer des formes de prise en charge individualisées, créatives, allant au devant des résidents vieillissants, sur leur lieu de vie. Les actions ponctuelles et à dimension collective qui ont lieu dans les foyers, telles que les forums santé, sont importantes et doivent perdurer parce qu'elles permettent un échange entre services sociaux et résidents. Mais leur portée reste limitée si elles ne sont pas soutenues par un accompagnement individuel au quotidien. La présence régulière de travailleurs sociaux et de médiateurs doit donc être privilégiée parce qu'elle permet de répondre au besoin fréquents qu'ont les résidents âgés d'être accompagnés dans leurs démarches administratives, telles que l'ouverture des droits à la retraite.

Enfin selon les acteurs rencontrés, et pour lutter contre l'isolement, il semble nécessaire de développer les sources de sociabilité. Cela pourrait passer par la mise en place de cafétéria comme à Matisse, voire de « café social » ou encore de bibliothèque.

## Renforcer les actions de médiation et les inscrire dans la durée

Selon les acteurs rencontrés les permanences d'accès aux droits sont primordiales dans les foyers, qu'elles émanent des associations ou des gestionnaires au travers des actions de médiation. Elles permettent d'apporter une première réponse aux résidents qui ont besoin d'aide pour leurs démarches administratives. Tous les acteurs intervenant dans les foyers, qu'ils soient intervenants extérieurs, référents sociaux du gestionnaire, responsables d'établissements ou encore certains résidents, font office d'écrivain public.

Par ailleurs le travail de médiation, pour montrer ses effets, doit pouvoir se déployer à long terme et s'inscrire dans la régularité. L'intégration de l'intervenant social dans le foyer et la construction d'un réseau de partenaires demandent en effet du temps, plusieurs mois voire une année entière

Cela explique que les permanences sont une forme d'intervention à privilégier, notamment pour l'échange individuel qu'elles permettent. De nombreux problèmes spécifiques des résidents sont identifiés au cours de cet échange, ce qui permet au médiateur social d'assurer ensuite un suivi individuel et de prioriser les interventions menées avec les partenaires de droit commun.

## Adapter les formations linguistiques et développer l'informatique

L'offre en matière de formation linguistique en direction des Parisiens maîtrisant mal le français est abondante et diversifiée (cours municipaux d'adultes, cours dispensés dans les centres d'animation, par les associations ou encore par des organismes de formation professionnelle). Mais elle ne permet pas de répondre complètement aux besoins des résidents des foyers parisiens. Les formations linguistiques sont donc encore appelées à se développer et surtout évoluer. Elles ne doivent pas consister en de simples actions d'alphabétisation, où la relation intervenant/apprenant serait similaire à la relation élève/professeur, mais au contraire les associer dans l'élaboration du contenu des ateliers. Ces formations devraient aussi être pensées en lien étroit avec le monde du travail, les résidents les plus en demande de ces ateliers étant souvent à la recherche d'un emploi ou en difficultés pour évoluer dans leur métier.

Associer l'informatique à ces formations est devenu indispensable pour les résidents qui souhaitent se servir d'internet pour communiquer avec les proches dans le pays d'origine, faire des recherches d'emploi ou simplement se détendre. Si les délégués, de par leur fonction, sont les principaux destinataires des formations informatiques et des projets d'acquisition d'ordinateurs portables, les démarches de cet ordre doivent être étendues à l'ensemble des résidents.

Cette volonté des associations d'informatiser les foyers se heurte de plus en plus souvent à des difficultés logistiques, soulignant une nouvelle fois l'enjeu de mettre à disposition des espaces de vie collective dans les foyers, après leur passage en résidence sociale.

## Développer les approches transversales

L'ensemble des acteurs associatifs rencontrés soulignent la nécessité d'inscrire leurs interventions dans la durée et de considérer les besoins des résidents dans leur globalité, plutôt que de les sectoriser en différents champs d'intervention. C'est le cas notamment de la prévention santé qui ne peut s'inscrire que sur le long terme et dans le cadre d'une prise en compte globale de la situation sociale, professionnelle et familiale de la personne nécessitant des soins.

D'une manière générale, la généralisation du mode de financement des opérateurs sur projet risque de cloisonner les réponses apportées aux besoins des résidents. Parce qu'ils sont prédéfinis par les financeurs et ciblés sur une thématique précise, le fonctionnement par appel d'offre met en difficultés les associations, qui ne sont plus subventionnées sur la durée et pour l'ensemble de leurs actions.

Autre difficulté : aujourd'hui l'aide à la gestion locative sociale permet de financer de nombreuses interventions dans les établissements parisiens mais il ne s'agit pas d'une solution durable.

Les gestionnaires peuvent notamment mobiliser, à l'occasion du passage en résidence sociale, l'aide à la gestion locative sociale (AGLS). Ce financement permet de former des personnels à la gestion locative sociale et de favoriser l'intégration des nouveaux résidents, de les soutenir dans leurs démarches pour accéder au logement ordinaire et d'assurer la liaison avec les services sociaux de droit commun. Cela suppose toutefois qu'une véritable formation soit dispensée aux responsables d'établissement qui assurent déjà souvent a minima le rôle d'écrivain public.

Mais le montant de l'AGLS étant gelé depuis 2000 et précisément fléchi vers l'accompagnement au relogement, il ne pourra pas servir à financer, après l'étape du passage en résidence sociale, la présence régulière d'un travailleur social abordant tous les domaines de la vie des résidents. D'autres sources de financement doivent être recherchées.

## **Aller vers des partenariats pluriannuels entre les gestionnaires, les opérateurs et les comités de résidents**

Les acteurs associatifs et structures sociales rencontrés dans le cadre de la présente étude sont nombreux à déplorer le manque de stabilité du personnel salariés par les gestionnaires. Ils observent depuis quelques années un fort turn-over des personnels de terrain, responsables d'établissement et référents sociaux, mais aussi des responsables hiérarchiques.

Cette instabilité est un frein de taille pour la construction d'un travail partenarial entre acteurs sociaux mais aussi pour la construction d'une relation de confiance avec les résidents, ce qui détermine la réussite des actions menées. Les Point Paris Emeraude observent un sentiment de lassitude chez les résidents qui voient défiler dans leurs foyers les responsables d'établissement, en plus des intervenants, mobiles eux aussi faute de stabilité dans les financements.

Les conventions partenariales entre les intervenants extérieurs, les gestionnaires et les comités de résidents sont encore rares mais pourraient être développées afin d'avancer vers une meilleure lisibilité des actions menées. Un aspect déterminant la portée des interventions menées auprès des résidents des foyers est la mobilisation des relais internes, les délégués des comités de résidents, qu'ils soient élus ou non, mais aussi parfois des Imams et des « anciens ». A titre d'exemple, Médecins d'Afrique a signé une convention associant l'Aftam et le comité de résidents du foyer Petite Pierre, ce qui a facilité l'intégration de l'association dans le foyer.

## **Vers un nouveau regard sur les foyers, viviers d'initiatives**

Les foyers de travailleurs migrants sont souvent pointés du doigt comme lieu de l'entre-soi où se développerait toute une vie communautaire éloignée des « bons usages » et des codes sociaux de la ville moderne, faite souvent d'informalité, d'illégalité.

Pourtant, les dynamiques communautaires ne doivent pas être pensées uniquement en opposition aux dynamiques d'intégration mais en dialectique les unes aux autres. Les délégués des comités de résidents en sont le symbole. Ils sont tout à la fois représentants du collectif et garant de sa cohésion au sein du foyer, agents de développement du pays d'origine et interlocuteurs légitimes des pouvoirs publics. Ils interrogent la pertinence de l'intégration comme modèle unique.

Présents et actifs en France depuis des décennies, la plupart des résidents souhaitent prendre leur distance avec le « tout communautaire ». Mais ils n'en cultivent pas moins des liens forts avec le collectif migrant ici et là-bas. S'intégrer ici ne signifie donc pas pour ces hommes s'affranchir du milieu d'origine.

Certaines initiatives issues des foyers méritent d'être valorisées et soutenues. C'est notamment le cas des actions portées par les associations villageoises. Beaucoup de gestionnaires et de responsables d'établissement ne savent pas que les foyers hébergent des collectifs villageois constitués en association et à l'initiative de projets de co-développement. Ces activités sont pourtant au cœur du quotidien des résidents dont les ressources sont en large partie dédiées à la solidarité vers les familles et villages d'origine, mais aussi à la communauté sur place. Elles expliquent les résistances d'une partie des résidents au relogement et à la suppression des cuisines collectives, ce qui, dans les deux cas, affaiblit les capacités de financement de ses activités « solidaires ».

Le mouvement de normalisation des pratiques « informelles » sont pourtant l'occasion de rendre visibles et légitimes les compétences que les résidents des foyers ont d'abord mises en œuvre sous la forme de « débrouilles ».

# Conclusion

Les associations qui œuvrent au sein des foyers, comme les résidents eux-mêmes, reconnaissent l'effort entrepris par la collectivité à travers le plan de traitement pour apporter aux résidents des conditions de vie plus dignes. Un sentiment partagé existe sur la nécessité de poursuivre les actions visant à résorber la suroccupation, achever le traitement des 26 foyers prioritaires, voire envisager sa poursuite dans les foyers qui présenteraient encore des besoins de réhabilitation.

Au-delà des actions d'amélioration du bâti et de traitement de la suroccupation, les financeurs publics défendent aussi un objectif de socialisation/intégration des populations logées, qui soutient et oriente l'ensemble des actions menées en matière d'interventions socio-sanitaires. Il s'agit d'inciter les résidents à gagner en autonomie, à sortir de l'entre-soi du foyer et à accéder d'eux-mêmes aux services de droit commun.



# Annexes

# Annexe 1 : Personnes contactées

## Gestionnaires

Magali YAO	Responsable Action Sociale	ADEF	19-21 rue Baudin Ivry sur Seine
Souhila Kellaci	Directrice Départemental	Adoma	186 boulevard de Charonne 75020 Paris
Claire Line Vandestoc	Responsable Etudes et Développement	Adoma	186 boulevard de Charonne 75020
Djamel Cheridi	Responsable produit Habitat et hébergement	Aftam	16-18 cour Saint Eloi 75012 Paris
Nancy Da Ponte	Chef de service du Pôle de promotion sociale	Aftam	16-18 cour Saint Eloi 75012
Lerichemont	Pascal Baudoin	Lerichemont	24 rue de Joinville 75019 Paris

## Partenaires institutionnels

Benoit Harent	Direction du logement et de l'Habitat	Ville de Paris	17 boulevard Morland 75004 Paris
Nicolas Smilevitch	Direction à la Politique de la Ville	Ville de Paris	6 rue du département 75019 Paris
Pierre Yves Rébérioux	Délégué général CILPI	CILPI	42 rue de Cambronne 75015 Paris
Nathalie Lurson	Chargée de mission	CILPI	17 boulevard Morland 75004 Paris
Damien Durand	Chargé de mission	DRJSCS	43 boulevard Diderot 75012 Paris
Bruno Colas		Préfecture de Paris	

## Services sociaux

Françoise Leblanc	Directrice	PPE 13	17 rue Rubens 75013 Paris
Sylvie Lanoé	Directrice	PPE 14	68 rue des Plantes 75014
Claude Cormier	Directeur	PPE 19	23 rue du docteur Potain 75019 Paris
Véronique Badier	Médecin	EMIPS/DASES	3 rue de Ridder 75014
Mme AUBIN	Assistante sociale	Cramif secteur Est	
Mr MERCIER	Directeur	Cramif secteur Nord-Est	
Elise MASIULIUS	Responsable pôle santé	Centre social Espace 19	12-19 rue des Ardennes 75019 Paris
Isabelle PEANT	Directrice	PPE 15	201 rue Lecourbe 75015 Paris

## Intervenants

Pascale LEGROS	Service administratif	Centre Edison	44 rue Charles Moureu 75013 Paris
Evelyne ALBA		Centre Edison	44 rue Charles Moureu 75013 Paris
Jonathan DUONG	Coordinateur du festival des foyers	Attention Chantier	123 rue de Tocqueville 75017 Paris
Dembélé DOUMBOUYA	Directeur association	ARSD	15 rue Saint Just 75017
Geneviève PETEAUTON	Membre du COPAF	COPAF	8 rue Gustave Rouanet 75018 Paris
Marguerite FATUS		AARAO	43 rue des Terres au Curé 75013 Paris
Catherine JANVIER		Belleville en vue	10-12 allée du Père Julien Dhuit, 75020
M BLONDIN DIOP	Directeur association	Médecins d'Afrique	18bis rue des Rasselins 75020 Paris
Razel RICARDO	Coordinateur Ile de France	GRDR	66-72 rue Marceau 93100 Montreuil
Jane RAZY	Responsables des actions	RETIF	12 rue Montgallet 75012 Paris
Marilyne POULIN	Responsable programme Alphabétisation	Association Autremonde	30 rue de la mare 75020 Paris
Vida FARHOUDI	Coordinatrice pédagogique	Association Raconte nous ton histoire	6 rue Bichat 75010 Paris
Jean Pierre MONNOT	Chargé de développement des projets FTM	Africultures	
Charles Aurélien NTOLLA	Président de l'association	Association L'Ecole sous l'Arbre	72 bis, Rue de la Folie Regnault 75011 Paris
André Lefevre	Coordinateur	Ayyem Zamen	7 rue de Pali-Kao 75020 Paris
Jean Louis RUE	Travailleur social	Aftam	7 rue des Arbustes 75014 Paris
Cissé OUSSEYNOU	Président de l'association	Dignité pour Tous	1-3 rue Frédérick Lemaître Paris
Vincent Leroux	Photographe	Temps Machine	208 rue Saint-Maur 75010 Paris
« Mamadou FOFANA Massoundé MAGASSA »		Association de Solidarité Internationale et d'Intégration (ASI)	4 rue Frédéric Brunet 75017 Paris
Iaro RASOANIARAMANANA	Responsable pédagogique	Mémoire de l'Avenir	19 rue Marx Dormoy 75018 Paris
EI MOUBARAKI	Chargé de mission	Migration Santé	48 rue Boissonnade 75014 Paris
Sophie BARRE	Directrice	ASM 13	11 rue Albert Bayet 75013 Paris
Mr AOURIK	Directeur des activités sociales	APTM	239 rue de Bercy 75012 Paris
Catherine RECHARD	Photographe-réalisatrice	Contre-Champ	

## Comité de résidents et conseil de concertation

Samba Samassa	Délégué du comité de résident et Président de la coordination des foyers Aftam	Foyer Bellièvre	11-13 rue Bellièvre 75013 Paris
Mr Cisse	Délégué du comité de résident	Résidence sociale Passage du Génie	11 Passage du Génie 75012 Paris
Hamada Camara	Délégué du comité de résident	Foyer Fontaine au Roi	77 rue Fontaine au Roi 75011 Paris
Mr Baradji	Délégué du comité de résident	Site de desserement Saint Jacques	rue Saint Jacques 75014 Paris

## Annexe 2 : Base de données

### Adresse

Nom du foyer	N°	Lettre	N° B	Voie	Nom de voie	Arr.
Amiral Mouchez	48			RUE	AMIRAL MOUCHEZ	75013
Annam	12			RUE	ANNAM	75020
Arbustes	5		7	RUE	ARBUSTES	75014
Argonne	26	BIS		RUE	ARGONNE	75019
Beccaria	20		22	RUE	BECCARIA	75012
Bellièvre	11		13	RUE	BELLEVRE	75013
Bellot	6			RUE	BELLOT	75019
Bisson	15			RUE	BISSON	75020
Charonne 186 bd	186			BD	CHARONNE	75020
Charonne 61 rue	61			RUE	CHARONNE	75011
Claude Tillier	22			RUE	CLAUDE TILLIER	75012
Clisson	50			RUE	CLISSON	75013
Commanderie	15		21	BD	COMMANDERIE	75019
Convention	161			RUE	CONVENTION	75015
Crimée-Lorraine	13			RUE	LORRAINE	75019
David d'Angers	15			RUE	DAVID D'ANGERS	75019
Docteur Arnold Netter	84			RUE	DOCTEUR ARNOLD NET- TER	75012
Dutot	67		BIS	RUE	DUTOT	75015
Epinettes	15			RUE	SAINT-JUST	75017
Falguière	122		126	RUE	FALGUIERE	75015
Fontaine au Roi	77			RUE	FONTAINE AU ROI	75011
Fort de Vaux	14			BD	FORT DE VAUX	75017
Gergovie	12			PAS	GERGOVIE	75014
Hautpoul	29			RUE	HAUTPOUL	75019
Kracher	4			PAS	KRACHER	75018
La Chapelle	8			BD	CHAPELLE	75018
La Duée	31		33	RUE	DUEE	75020
La Villette	70			RUE	VILLETTE	75019
Marc Seguin	3		9	RUE	MARC SEGUIN	75018
Masséna	55			BD	MASSENA	75013
Matisse	95			RUE	CHEVALERET	75013
Muriers	16			RUE	FERNAND LEGER	75020
Passage du Génie	11		13	PASSAGE	du Genie	75012
Petite Pierre	5		7	RUE	PETITE PIERRE	75011
Procession	75		79	RUE	PROCESSION	75015
Puteaux	7			RUE	PUTEAUX	75017
Reginaldo	51			BD	BELLEVILLE	75011
Retrait	23			RUE	RETRAIT	75020
Riquet	80			RUE	AUBERVILLIERS	75019
Romainville	46		50	RUE	ROMAINVILLE	75019
Sablonnière	1		7	RUE	MEILHAC	75015
Saint-Denis	216	BIS		RUE	SAINT-DENIS	75002
Senghor	63			RUE	CHEVALERET	75013
Terres au Curé	43			RUE	TERRES AU CURE	75013
Tolbiac	80			RUE	TOLBIAC	75013
Troènes	64			RUE	AMANDIERS	75020
Victor Schœlcher	6			RUE	BRILLAT-SAVARIN	75013
Vincent Auriol	68			BD	VINCENT AURIOL	75013
Violet	11		12	RUE	GABRIEL LAUMAIN	75010

## Données générales

Nom du foyer	Gestionnaire	Propriétaire	Statut	Date de construction	Date de mise en service	Date de réhabilitation	Nb de lits
Amiral Mouchez	ADOMA	ADOMA	FTM	1979	1984	2002 (hors PT)	58
Annam	ADOMA	ADOMA	FTM	1973	1973		334
Arbustes	AFTAM (ex CASVP)	SAGECO	FTM	1975	1975	Financé en 2010 et livr prévue en 2014	266
Argonne	Lerichemont	Lerichemont	RS	1900	2005	2009 (hors PT)	76
Beccaria	AFTAM (ex ASSO-TRAF)	AFTAM	FTM	1981	1982		251
Bellièvre	AFTAM	ANTIN	FTM	1980	1981	Financement prévu après 2013	289
Bellot	AFTAM (ex SN)	FREHA	FTM	1999	1999	Financement prévu après 2013	47
Bisson	AFTAM (ex SN)	RIVP	RS	1978	1985	2003 (hors PT)	146
Charonne 186 bd	ADOMA	ADOMA	FTM	1976	1975	2008 (hors PT)	103
Charonne 61 rue	ADOMA	ADOMA	FTM	1984	1984		165
Claude Tillier	AFTAM (ex ASSO-TRAF)	AFTAM	RS	1970	1970	Financé en 2006 et livr prévue en 2011	210
Clisson	AFTAM (ex CASVP)	AFTAM	FTM	1976	1981	Financement prévu en 2012	215
Commanderie	ADOMA	ADOMA	RS	1977	2001	Financé en 2005 et livr en 2010	400
Convention	ADOMA	SIEMP	RS	2008	janvier 2009		55
Crimée-Lorraine	AFTAM (ex SN)	OSICA	FTM	1979	1979	Financement prévu en 2013	179
David d'Angers	AFTAM (ex SN)	AFTAM (ex Soundiata Nouvelle)	FTM	1968	1968	Financé en 2007 et livr en 2013	61
Docteur Arnold Netter	AFTAM	AFTAM	RS	2010	2011		56
Dutot	AFTAM	AFTAM	RS	2008	mars 2009		30
Epinettes	AFTAM (ex SN)	RSIF	RS	1983	1965	2004 (hors PT)	167
Falguière	AFTAM	RSIF	RS	1976	1976	2006 (hors PT)	154
Fontaine au Roi	ADOMA	ADOMA	FTM	1981	1981	Financé en 2007 et livr en 2014	242
Fort de Vaux	ADOMA	ADOMA	FTM	1979	1979	Financé en 2006 et livr en 2013	282
Gergovie	ADOMA	ADOMA	FTM	1976	1976	Financement prévu après 2013	309
Hautpoul	AFTAM (ex SN)	OSICA	FTM	1979	1979	Financement prévu en 2012	124
Kracher	Lerichemont	Lerichemont	RS	1900	2005	2006 (hors PT)	22
La Chapelle	AFTAM (ex SN)	Habitat Social Français	FTM	1900	1982		35
La Duée	ADOMA	ADOMA	FTM	1980	1980	Financement prévu en 2013	137
La Villette	ADOMA	ADOMA	FTM	1970	1984		58
Marc Seguin	ADOMA	ADOMA	RS	1979	1979	2004	267
Masséna	ADOMA	Paris Habitat	RS	1970	1970	Financement prévu en 2013	240
Matisse	ADOMA	ADOMA	FTM	1970	1970	1994 (hors PT)	377
Muriers	AFTAM (ex CASVP)	AFTAM	FTM	1975	1975	Financé en 2007 et livr en 2014	281
Passage du Génie	ADOMA	ADOMA	RS	2007	août 2008		77
Petite Pierre	AFTAM (ex SN)	Habitat Social Français	RS	1979	1975	1999 (hors PT)	168
Procession	ADOMA	ADOMA	FTM	1976	1977	Financé en 2006 et livr en 2012	217
Puteaux	Lerichemont	Lerichemont	RS	1900	2005	2006 (hors PT)	29
Reginaldo	ADEF	I3F-RSIF	FTM	1900	1978	Financé en 2009 et livr en 2013	48
Retrait	AFTAM	ANTIN	FTM	1900	1975	Financement prévu en 2011	209
Riquet	ADOMA	I3 F	FTM	1973	1996		238
Romainville	AFTAM (ex SN)	Emmaüs Habitat	FTM	1973	1973	Financement prévu en 2011	184
Sablonnière	ADEF	RSIF	FTM	1981	1981		165
Saint-Denis	AFTAM (ex SN)	OSICA	FTM	1900	1985		51
Senghor	ADOMA	ADOMA	FTM	1969	1998	Financement prévu après 2013	435
Terres au Curé	AFTAM (ex SN)	AFTAM	RS	1979	1998	Financement prévu en 2011	157
Tolbiac	AFTAM (ex CASVP)	Domaxis	FTM	1977	1980	Financé en 2009 et livr en 2012	195
Troènes	ADEF	I3F-RSIF	FTM	1983	1983	42	244
Victor Schœlcher	ADOMA	ADOMA	RS	1970	1972	2004 (hors PT)	233
Vincent Auriole	AFTAM (ex SN)	AFTAM	FTM	1981	1981	Financé en 2009 et livr en 2013	240
Violet	ADEF	I3F-RSIF	FTM	1982	1982	Financé en 2010 et livr en 2014	84
<b>TOTAL</b>							<b>1 003</b>

## Occupation

Nom du foyer	Nb résidents	dont hommes		dont femmes		Surnuméraires (estimation des gestionnaires)	Taux de suroccupation	Nb total d'occupants
Amiral Mouchez	55	31	56,4 %	24	43,6 %	8	15 %	63
Annam	324	216	66,7 %	108	33,3 %	81	25 %	405
Arbustes	260	260	100,0 %	0	0,0 %	260	100 %	520
Argonne	76	76	100,0 %	0	0,0 %	0	0 %	76
Beccaria	242	212	87,6 %	30	12,4 %	0	0 %	242
Bellièvre	287	287	100,0 %	0	0,0 %	287	100 %	574
Bellot	46	46	100,0 %	0	0,0 %	46	96 %	92
Bisson	146	146	100,0 %	0	0,0 %	102	70 %	248
Charonne 186 bd	103	70	68,0 %	33	32,0 %	15	15 %	118
Charonne 61 rue	165	165	100,0 %	0	0,0 %	165	100 %	330
Claude Tillier								0
Clisson	210	210	100,0 %	0	0,0 %	100	50 %	310
Commanderie	347	347	100,0 %	0	0,0 %	243	70 %	590
Convention	55	50	90,9 %	5	9,1 %	4	7 %	59
Crimée-Lorraine	179	179	100,0 %	0	0,0 %	143	80 %	322
David d'Angers								0
Docteur Arnold Netter								
Dutot	30	30	100,0 %	0	0,0 %	5	17 %	35
Epinettes	165	165	100,0 %	0	0,0 %	190	115 %	355
Falguière	147	145	98,6 %	2	1,4 %	20	14 %	167
Fontaine au Roi	237	237	100,0 %	0	0,0 %	308	130 %	545
Fort de Vaux	272	272	100,0 %	0	0,0 %	272	100 %	544
Gergovie	309	309	100,0 %	0	0,0 %	154	50 %	463
Hautpoul	124	124	100,0 %	0	0,0 %	160	129 %	284
Kracher	20	20	100,0 %	0	0,0 %	0	0 %	20
La Chapelle	33	33	100,0 %	0	0,0 %	3	10 %	36
La Duée	137	137	100,0 %	0	0,0 %	137	100 %	274
La Villette	58	39	67,2 %	19	32,8 %	35	60 %	93
Marc Seguin	267	267	100,0 %	0	0,0 %	104	40 %	371
Masséna	244	244	100,0 %	0	0,0 %	37	15 %	281
Matisse	377	287	76,1 %	90	23,9 %	56	15 %	433
Muriers	266	266	100,0 %	0	0,0 %	150	56 %	416
Passage du Génie	71	66	93,0 %	5	7,0 %	4	6 %	75
Petite Pierre	167	167	100,0 %	0	0,0 %	130	80 %	297
Procession	205	205	100,0 %	0	0,0 %	113	55 %	318
Puteaux	29	29	100,0 %	0	0,0 %	0	0 %	29
Reginaldo	38	38	100,0 %	0	0,0 %	4	10 %	42
Retrait	209	209	100,0 %	0	0,0 %	209	100 %	418
Riquet	238	237	99,6 %	1	0,4 %	202	85 %	440
Romainville	179	179	100,0 %	0	0,0 %	179	100 %	358
Sablonnière	134	38	28,4 %	96	71,6 %	0	0 %	134
Saint-Denis	47	47	100,0 %	0	0,0 %	0	0 %	47
Senghor	435	435	100,0 %	0	0,0 %	196	45 %	631
Terres au Curé	152	152	100,0 %	0	0,0 %	150	70 %	302
Tolbiac	186	186	100,0 %	0	0,0 %	45	25 %	231
Troènes	237	235	99,2 %	2	0,8 %	180	80 %	417
Victor Schœlcher	232	188	81,0 %	44	19,0 %	0	0 %	232
Vincent Auriole	237	237	100,0 %	0	0,0 %	150	70 %	387
Violet	70	53	75,7 %	17	24,3 %	7	10 %	77
<b>TOTAL</b>	<b>8 047</b>	<b>7 571</b>	<b>94,1%</b>	<b>476</b>	<b>5,9%</b>	<b>4 654</b>	<b>58%</b>	<b>12 701</b>

## Répartition des chambres

Nom du foyer	Chambres à 1 lit				Chambres à 2 lits				Chambres à 3 lits			
	Nb de chambres	Nb total de lits	Surface moyenne en m <sup>2</sup>	Redevance (L + C et P + M) en euros	Nb de chambres	Nb total de lits	Surface moyenne en m <sup>2</sup>	Redevance (L + C et P + M) en euros	Nb de chambres	Nb total de lits	Surface moyenne en m <sup>2</sup>	Redevance (L + C et P + M) en euros
Amiral Mouchez	58	58	de 15 à 47	de 404 à 721								
Annam	334	334	de 12 à 30	de 485 à 677								
Arbustes	18	18	11,4	339,5	43	86	21,6	268	54	162	27	225
Argonne	76	76	16	358								
Beccaria	183	183			34	68						
Bellièvre					8	16	19		91	273	31	
Bellot	11	11	9,3	275,8	15	30	16,7	253	2	6	21,4	173
Bisson	98	98	de 9 à 12	de 325 à 304,4	24	48	15	de 252 à 183				
Charonne 186 bd	103	103	12	487								
Charonne 61 rue	12	12		313					51	153		235
Claude Tillier												
Clisson	79	79	9,6	363,7	29	58	13,2	269	26	78	19,6	233
Commanderie	400	400	de 13 à 60	de 348 à 370								
Convention	55	55	de 11,1 à 21	de 358 à 443								
Crimée-Lorraine	67	67	de 13,75 à 15	de 293 à 354	56	112		248				
David d'Angers												
Docteur Arnold Netter	56	56										
Dutot	30	30	12,5	373								
Epinettes	131	131	9	316,8	9	18	19	275	6	18	25	224
Falguière	154	154	11 et 21	404,6 et 524								
Fontaine au Roi	56	56	9	275	30	60	18	240	42	126	27	219
Fort de Vaux	282	282	12	231								
Gergovie	225	225	12	268					28	84	18	174
Hautpoul	57	57	de 9 à 12	301 à 381	20	40	18	262	9	27	23	232
Kracher	3	3		341,71	2	4			5	15		
La Chapelle	9	9	de 12 à 15	415 à 457	13	26	15	340				
La Duée	9	9		234	55	110		234	6	18		234
La Villette	58	58	de 12 à 16	437 à 653								
Marc Seguin	26	26	12	250	108	216	16 et 18	de 212 à 270				
Masséna									80	240	24	203
Matisse	377	377	de 10 à 17	de 413 à 527								
Muriers	177	177	10	355,6	4	8	22	286	32	96	24	201
Passage du Génie	77	77	de 15 à 23	de 370 à 390								
Petite Pierre	19	19	9,32	341,7	16	32	15,2	291	39	117	16,2	260
Procession	73	73	9	214	45	90	18	135 et 163	18	54	27	139
Puteaux	21	21		341,71	4	8						
Reginaldo	12	12	13	413,45	12	24	16	295	4	12	23	266
Retrait					2	4	13	207	69	205	de 18 à 23	de 191 à 200
Riquet	238	238	de 10 à 55	378 à 687								
Romainville	13	13		275,8					57	171		192
Sablonnière	165	165	de 11 à 20	296 à 351								
Saint-Denis	30	30	de 8 à 9	de 380,20 à 417,20	11	21	> 15	de 281 à 340				
Senghor									145	435	18	226
Terres au Curé	22	22	13	370,9	36	72	16	300,6	21	63	20	261
Tolbiac	173	173	11	350,3	11	22	30	274				
Troènes	186	186	de 15 à 27	de 317 à 568	29	58	de 19 à 23	de 251 à 346				
Victor Schoelcher	233	233	de 14,5 à 22									
Vincent Auriol					120	240	11,85	199				
Violet	18	18	de 15 à 29	424	30	60	25	351	2	6	23	284
<b>TOTAL</b>	<b>4 424</b>	<b>4 424</b>			<b>766</b>	<b>1 531</b>			<b>787</b>	<b>2 359</b>		

## Age

Nom du foyer	< 25 ans		25 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 55 ans		56 à 60 ans		61 à 65 ans		66 à 70 ans		70 ans et +		Non précisé		Total		Part des 60 ans et plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Amiral Mouchez	0	0,0	11	20,0	10	18,2	14	25,5	6	10,9	8	14,5	2	3,6	4	7,3	0	0,0	55	100,0	14	25,5
Annam	9	2,8	75	23,1	84	25,9	70	21,6	32	9,9	27	8,3	15	4,6	12	3,7	0	0,0	324	100,0	54	16,7
Arbustes	1	0,4	4	1,5	35	13,5	93	35,8	42	16,2	46	17,7	22	8,5	17	6,5	0	0,0	260	100,0	85	32,7
Argonne	0	0,0	9	11,8	16	21,1	29	38,2	12	15,8	4	5,3	4	5,3	2	2,6	0	0,0	76	100,0	10	13,2
Beccaria	11	4,5	32	13,2	27	11,2	39	16,1	22	9,1	58	24,0	32	13,2	21	8,7	0	0,0	242	100,0	111	45,9
Bellièvre	2	0,7	20	7,0	44	15,3	97	33,8	37	12,9	54	18,8	20	7,0	13	4,5	0	0,0	287	100,0	87	30,3
Bellot	0	0,0	3	6,5	14	30,4	17	37,0	2	4,3	6	13,0	4	8,7	0	0,0	0	0,0	46	100,0	10	21,7
Bisson	0	0,0	12	8,2	37	25,3	30	20,5	27	18,5	14	9,6	12	8,2	14	9,6	0	0,0	146	100,0	40	27,4
Charonne 186 bd	9	8,7	29	28,2	20	19,4	25	24,3	10	9,7	8	7,8	1	1,0	1	1,0	0	0,0	103	100,0	10	9,7
Charonne 61 rue	5	3,0	17	10,3	27	16,4	35	21,2	29	17,6	31	18,8	9	5,5	12	7,3	0	0,0	165	100,0	52	31,5
Claude Tillier																						
Clisson	2	1,0	8	3,8	33	15,7	62	29,5	35	16,7	35	16,7	19	9,0	16	7,6	0	0,0	210	100,0	70	33,3
Commanderie	1	0,3	21	6,1	54	15,6	118	34,0	61	17,6	52	15,0	31	8,9	9	2,6	0	0,0	347	100,0	92	26,5
Convention	2	3,6	9	16,4	8	14,5	11	20,0	6	10,9	8	14,5	2	3,6	9	16,4	0	0,0	55	100,0	19	34,5
Crimée-Lorraine	0	0,0	11	6,1	17	9,5	48	26,8	30	16,8	36	20,1	16	8,9	9	5,0	12	6,7	179	100,0	61	34,1
David d'Angers																						
Docteur Arnold Netter																						
Dutot	1	3,3	5	16,7	6	20,0	5	16,7	5	16,7	3	10,0	2	6,7	3	10,0	0	0,0	30	100,0	8	26,7
Epinettes	1	0,6	6	3,6	27	16,4	40	24,2	23	13,9	21	12,7	25	15,2	22	13,3	0	0,0	165	100,0	68	41,2
Falguière	1	0,7	6	4,1	13	8,8	22	15,0	23	15,6	33	22,4	26	17,7	23	15,6	0	0,0	147	100,0	82	55,8
Fontaine au Roi	6	2,5	37	15,6	58	24,5	64	27,0	34	14,3	27	11,4	6	2,5	5	2,1	0	0,0	237	100,0	38	16,0
Fort de Vaux	3	1,1	20	7,4	35	12,9	74	27,2	54	19,9	44	16,2	24	8,8	18	6,6	0	0,0	272	100,0	86	31,6
Gergovie	3	1,0	22	7,1	36	11,7	68	22,0	46	14,9	43	13,9	40	12,9	51	16,5	0	0,0	309	100,0	134	43,4
Hautpoul	0	0,0	2	1,6	11	8,9	35	28,2	35	28,2	18	14,5	7	5,6	16	12,9	0	0,0	124	100,0	41	33,1
Kracher	0	0,0	1	5,0	5	25,0	9	45,0	1	5,0	3	15,0	1	5,0	0	0,0	0	0,0	20	100,0	4	20,0
La Chapelle	0	0,0	1	3,0	1	3,0	4	12,1	3	9,1	8	24,2	6	18,2	10	30,3	0	0,0	33	100,0	24	72,7
La Duée	0	0,0	3	2,2	14	10,2	49	35,8	33	24,1	19	13,9	14	10,2	5	3,6	0	0,0	137	100,0	38	27,7
La Villette	1	1,7	12	20,7	14	24,1	13	22,4	3	5,2	8	13,8	2	3,4	5	8,6	0	0,0	58	100,0	15	25,9
Marc Seguin	2	0,7	14	5,2	38	14,2	78	29,2	46	17,2	53	19,9	22	8,2	14	5,2	0	0,0	267	100,0	89	33,3
Masséna	2	0,8	8	3,3	37	15,2	41	16,8	20	8,2	37	15,2	36	14,8	36	14,8	27	11,1	244	100,0	109	44,7
Matisse	26	6,9	85	22,5	83	22,0	71	18,8	42	11,1	30	8,0	21	5,6	19	5,0	0	0,0	377	100,0	70	18,6
Muriers	0	0,0	17	6,4	27	10,2	80	30,1	46	17,3	47	17,7	30	11,3	19	7,1	0	0,0	266	100,0	96	36,1
Passage du Génie	5	7,0	4	5,6	9	12,7	19	26,8	7	9,9	13	18,3	13	18,3	1	1,4	0	0,0	71	100,0	27	38,0
Petite Pierre	4	2,4	20	12,0	37	22,2	43	25,7	29	17,4	16	9,6	13	7,8	5	3,0	0	0,0	167	100,0	34	20,4
Procession	1	0,5	7	3,4	16	7,8	48	23,4	25	12,2	34	16,6	40	19,5	34	16,6	0	0,0	205	100,0	108	52,7
Puteaux	0	0,0	0	0,0	4	13,8	13	44,8	7	24,1	3	10,3	2	6,9	0	0,0	0	0,0	29	100,0	5	17,2
Reginaldo	0	0,0	5	13,2	8	21,1	13	34,2	3	7,9	6	15,8	2	5,3	1	2,6	0	0,0	38	100,0	9	23,7
Retrait	4	1,9	14	6,7	25	12,0	61	29,2	36	17,2	27	12,9	26	12,4	16	7,7	0	0,0	209	100,0	69	33,0
Riquet	2	0,8	11	4,6	39	16,4	54	22,7	37	15,5	35	14,7	30	12,6	30	12,6	0	0,0	238	100,0	95	39,9
Romainville	0	0,0	2	1,1	17	9,5	44	24,6	41	22,9	38	21,2	25	14,0	12	6,7	0	0,0	179	100,0	75	41,9
Sablonnière	6	4,5	14	10,4	15	11,2	40	29,9	21	15,7	18	13,4	10	7,5	10	7,5	0	0,0	134	100,0	38	28,4
Saint-Denis	0	0,0	0	0,0	3	6,4	11	23,4	6	12,8	14	29,8	7	14,9	6	12,8	0	0,0	47	100,0	27	57,4
Senghor	1	0,2	24	5,5	51	11,7	137	31,5	73	16,8	69	15,9	37	8,5	43	9,9	0	0,0	435	100,0	149	34,3
Terres au Curé	1	0,7	5	3,3	25	16,4	42	27,6	27	17,8	36	23,7	15	9,9	1	0,7	0	0,0	152	100,0	52	34,2
Tolbiac	16	8,6	16	8,6	25	13,4	27	14,5	32	17,2	26	14,0	23	12,4	21	11,3	0	0,0	186	100,0	70	37,6
Troènes	3	1,3	16	6,8	30	12,7	61	25,7	37	15,6	42	17,7	34	14,3	14	5,9	0	0,0	237	100,0	90	38,0
Victor Schoelcher	6	2,6	46	19,8	50	21,6	63	27,2	27	11,6	21	9,1	13	5,6	6	2,6	0	0,0	232	100,0	40	17,2
Vincent Auriol	2	0,8	23	9,7	35	14,8	74	31,2	36	15,2	34	14,3	19	8,0	14	5,9	0	0,0	237	100,0	67	28,3
Violet	3	4,3	11	15,7	23	32,9	29	41,4	2	2,9	1	1,4	1	1,4	0	0,0	0	0,0	70	100,0	2	2,9
TOTAL	142	1,8	718	8,9	1243	15,4	2120	26,3	1211	15,0	1214	15,1	761	9,5	599	7,4	39	0,5	8047	100,0	2574	32,0

## Nationalité

Nom du foyer	Africains sub-sahariens		Français		Algériens, Tunisiens, Marocains		Autres		Total		Nationalité dominante
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Amiral Mouchez	7	12,7 %	35	63,6 %	10	18,2 %	3	5,5 %	55	100,0 %	Français
Annam	50	15,4 %	193	59,6 %	76	23,5 %	5	1,5 %	324	100,0 %	Français
Arbustes	232	89,2 %	9	3,5 %	18	6,9 %	1	0,4 %	260	100,0 %	Africains sub-sahariens
Argonne	74	97,4 %	1	1,3 %	0	0,0 %	1	1,3 %	76	100,0 %	Africains sub-sahariens
Beccaria	27	11,2 %	52	21,5 %	163	67,4 %	0	0,0 %	242	100,0 %	Maghrébins
Bellièvre	249	86,8 %	38	13,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %	287	100,0 %	Africains sub-sahariens
Bellot	37	80,4 %	9	19,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	46	100,0 %	Africains sub-sahariens
Bisson	114	78,1 %	32	21,9 %	0	0,0 %	0	0,0 %	146	100,0 %	Africains sub-sahariens
Charonne 186 bd	10	9,7 %	57	55,3 %	22	21,4 %	14	13,6 %	103	100,0 %	Français
Charonne 61 rue	126	76,4 %	37	22,4 %	0	0,0 %	2	1,2 %	165	100,0 %	Africains sub-sahariens
Claude Tillier											
Clisson	155	73,8 %	36	17,1 %	16	7,6 %	3	1,4 %	210	100,0 %	Africains sub-sahariens
Commanderie	298	85,9 %	24	6,9 %	3	0,9 %	22	6,3 %	347	100,0 %	Africains sub-sahariens
Convention	8	14,5 %	12	21,8 %	34	61,8 %	1	1,8 %	55	100,0 %	Maghrébins
Crimée-Lorraine	157	87,7 %	21	11,7 %	0	0,0 %	1	0,6 %	179	100,0 %	Africains sub-sahariens
David d'Angers											
Docteur Arnold Netter											
Dutot	18	60,0 %	8	26,7 %	4	13,3 %	0	0,0 %	30	100,0 %	Africains sub-sahariens
Epinettes	149	90,3 %	15	9,1 %	0	0,0 %	1	0,6 %	165	100,0 %	Africains sub-sahariens
Falguière	63	42,9 %	6	4,1 %	76	51,7 %	2	1,4 %	147	100,0 %	Maghrébins
Fontaine au Roi	196	82,7 %	41	17,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %	237	100,0 %	Africains sub-sahariens
Fort de Vaux	185	68,0 %	43	15,8 %	42	15,4 %	2	0,7 %	272	100,0 %	Africains sub-sahariens
Gergovie	159	51,5 %	77	24,9 %	66	21,4 %	7	2,3 %	309	100,0 %	Africains sub-sahariens
Hautpoul	107	86,3 %	16	12,9 %	0	0,0 %	1	0,8 %	124	100,0 %	Africains sub-sahariens
Kracher	17	85,0 %	3	15,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	20	100,0 %	Africains sub-sahariens
La Chapelle	4	12,1 %	0	0,0 %	29	87,9 %	0	0,0 %	33	100,0 %	Maghrébins
La Duée	135	98,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	2	1,5 %	137	100,0 %	Africains sub-sahariens
La Villette	15	25,9 %	18	31,0 %	13	22,4 %	12	20,7 %	58	100,0 %	Occupation mixte
Marc Seguin	229	85,8 %	38	14,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %	267	100,0 %	Africains sub-sahariens
Masséna	118	48,4 %	2	0,8 %	116	47,5 %	8	3,3 %	244	100,0 %	Mixte (africains sub-sahariens et maghrébins)
Matisse	56	14,9 %	194	51,5 %	74	19,6 %	53	14,1 %	377	100,0 %	Français
Muriers	186	69,9 %	47	17,7 %	31	11,7 %	2	0,8 %	266	100,0 %	Africains sub-sahariens
Passage du Génie	43	60,6 %	11	15,5 %	15	21,1 %	2	2,8 %	71	100,0 %	Africains sub-sahariens
Petite Pierre	166	99,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,6 %	167	100,0 %	Africains sub-sahariens
Procession	104	50,7 %	12	5,9 %	88	42,9 %	1	0,5 %	205	100,0 %	Africains sub-sahariens
Puteaux	27	93,1 %	2	6,9 %	0	0,0 %	0	0,0 %	29	100,0 %	Africains sub-sahariens
Reginaldo	33	86,8 %	4	10,5 %	1	2,6 %	0	0,0 %	38	100,0 %	Africains sub-sahariens
Retrait	193	92,3 %	15	7,2 %	1	0,5 %	0	0,0 %	209	100,0 %	Africains sub-sahariens
Riquet	145	60,9 %	53	22,3 %	40	16,8 %	0	0,0 %	238	100,0 %	Africains sub-sahariens
Romainville	134	74,9 %	9	5,0 %	36	20,1 %	0	0,0 %	179	100,0 %	Africains sub-sahariens
Sablonnière	13	9,7 %	55	41,0 %	44	32,8 %	22	16,4 %	134	100,0 %	Occupation mixte
Saint-Denis	9	19,1 %	5	10,6 %	28	59,6 %	5	10,6 %	47	100,0 %	Maghrébins
Senghor	343	78,9 %	42	9,7 %	45	10,3 %	5	1,1 %	435	100,0 %	Africains sub-sahariens
Terres au Curé	145	95,4 %	5	3,3 %	0	0,0 %	2	1,3 %	152	100,0 %	Africains sub-sahariens
Tolbiac	75	40,3 %	51	27,4 %	48	25,8 %	12	6,5 %	186	100,0 %	Occupation mixte
Troènes	132	55,7 %	17	7,2 %	76	32,1 %	12	5,1 %	237	100,0 %	Africains sub-sahariens
Victor Schœlcher	55	23,7 %	109	47,0 %	37	15,9 %	31	13,4 %	232	100,0 %	Français
Vincent Auriol	215	90,7 %	16	6,8 %	0	0,0 %	6	2,5 %	237	100,0 %	Africains sub-sahariens
Violet	31	44,3 %	19	27,1 %	5	7,1 %	15	21,4 %	70	100,0 %	Occupation mixte
<b>TOTAL</b>	<b>5 044</b>	<b>62,7%</b>	<b>1 489</b>	<b>18,5%</b>	<b>1 257</b>	<b>15,6%</b>	<b>257</b>	<b>3,2%</b>	<b>8 047</b>	<b>100,0%</b>	

Situation socio-professionnelle

Nom du foyer	Etudiants Stagiaires		Retraités		Pensionnés		Salariés		Chômeurs (indemnisés ou non)		RMI-RSA		Autre et API		Non précisé		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Amiral Mouchez	4	7,3	10	18,2	2	3,6	29	52,7	4	7,3	6	10,9	0	0,0	0	0,0	55	100,0
Annam	19	5,9	32	9,9	3	0,9	120	37,0	26	8,0	124	38,3	0	0,0	0	0,0	324	100,0
Arbustes	0	0,0	45	17,3	4	1,5	161	61,9	13	5,0	4	1,5	17	6,5	16	6,2	260	100,0
Argonne	1	1,3	8	10,5	0	0,0	51	67,1	9	11,8	0	0,0	7	9,2	0	0,0	76	100,0
Beccaria	11	4,5	66	27,3	9	3,7	122	50,4	14	5,8	20	8,3	0	0,0	0	0,0	242	100,0
Bellièvre	6	2,1	66	23,0	0	0,0	139	48,4	55	19,2	21	7,3	0	0,0	0	0,0	287	100,0
Bellot	0	0,0	6	13,0	0	0,0	33	71,7	3	6,5	2	4,3	0	0,0	2	4,3	46	100,0
Bisson	0	0,0	33	22,6	8	5,5	88	60,3	13	8,9	4	2,7	0	0,0	0	0,0	146	100,0
Charonne 186 bd	7	6,8	4	3,9	1	1,0	44	42,7	20	19,4	27	26,2	0	0,0	0	0,0	103	100,0
Charonne 61 rue	5	3,0	23	13,9	2	1,2	98	59,4	26	15,8	11	6,7	0	0,0	0	0,0	165	100,0
Claude Tillier																		
Clisson	0	0,0	46	21,9	30	14,3	96	45,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	38	18,1	210	100,0
Commanderie	2	0,6	40	11,5	3	0,9	243	70,0	39	11,2	18	5,2	2	0,6	0	0,0	347	100,0
Convention	1	1,8	17	30,9	1	1,8	18	32,7	5	9,1	11	20,0	2	3,6	0	0,0	55	100,0
Crimée-Lorraine	0	0,0	34	19,0	3	1,7	93	52,0	18	10,1	0	0,0	9	5,0	22	12,3	179	100,0
David d'Angers																		
Docteur Arnold Netter																		
Dutot	0	0,0	4	13,3	1	3,3	17	56,7	4	13,3	4	13,3	0	0,0	0	0,0	30	100,0
Epinettes	0	0,0	44	26,7	1	0,6	102	61,8	11	6,7	0	0,0	7	4,2	0	0,0	165	100,0
Falguière	0	0,0	43	29,3	5	3,4	40	27,2	38	25,9	16	10,9	5	3,4	0	0,0	147	100,0
Fontaine au Roi	0	0,0	6	2,5	0	0,0	197	83,1	22	9,3	8	3,4	0	0,0	4	1,7	237	100,0
Fort de Vaux	2	0,7	43	15,8	3	1,1	151	55,5	28	10,3	9	3,3	1	0,4	35	12,9	272	100,0
Gergovie	6	1,9	74	23,9	7	2,3	172	55,7	32	10,4	14	4,5	4	1,3	0	0,0	309	100,0
Hautpoul	0	0,0	33	26,6	0	0,0	81	65,3	10	8,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	124	100,0
Kracher	0	0,0	1	5,0	0	0,0	16	80,0	2	10,0	0	0,0	1	5,0	0	0,0	20	100,0
La Chapelle	0	0,0	22	66,7	3	9,1	3	9,1	3	9,1	2	6,1	0	0,0	0	0,0	33	100,0
La Duée	0	0,0	20	14,6	1	0,7	99	72,3	16	11,7	1	0,7	0	0,0	0	0,0	137	100,0
La Villette	3	5,2	8	13,8	8	13,8	25	43,1	8	13,8	6	10,3	0	0,0	0	0,0	58	100,0
Marc Seguin	1	0,4	69	25,8	6	2,2	164	61,4	21	7,9	3	1,1	0	0,0	3	1,1	267	100,0
Masséna	6	2,5	105	43,0	0	0,0	106	43,4	9	3,7	2	0,8	0	0,0	16	6,6	244	100,0
Matisse	21	5,6	50	13,3	15	4,0	204	54,1	27	7,2	58	15,4	2	0,5	0	0,0	377	100,0
Muriers	0	0,0	24	9,0	0	0,0	93	35,0	10	3,8	4	1,5	0	0,0	135	50,8	266	100,0
Passage du Génie	2	2,8	15	21,1	1	1,4	40	56,3	6	8,5	6	8,5	1	1,4	0	0,0	71	100,0
Petite Pierre	0	0,0	19	11,4	3	1,8	124	74,3	13	7,8	8	4,8	0	0,0	0	0,0	167	100,0
Procession	0	0,0	75	36,6	0	0,0	103	50,2	21	10,2	6	2,9	0	0,0	0	0,0	205	100,0
Puteaux	0	0,0	4	13,8	0	0,0	22	75,9	3	10,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	29	100,0
Reginaldo	0	0,0	2	5,3	0	0,0	29	76,3	3	7,9	2	5,3	0	0,0	2	5,3	38	100,0
Retrait	1	0,5	25	12,0	12	5,7	124	59,3	16	7,7	14	6,7	9	4,3	8	3,8	209	100,0
Riquet	0	0,0	39	16,4	5	2,1	152	63,9	29	12,2	13	5,5	0	0,0	0	0,0	238	100,0
Romainville	0	0,0	70	39,1	8	4,5	95	53,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	6	3,4	179	100,0
Sablonnière	11	8,2	23	17,2	3	2,2	71	53,0	19	14,2	7	5,2	0	0,0	0	0,0	134	100,0
Saint-Denis	0	0,0	20	42,6	2	4,3	13	27,7	6	12,8	5	10,6	0	0,0	1	2,1	47	100,0
Senghor	1	0,2	82	18,9	4	0,9	288	66,2	42	9,7	13	3,0	4	0,9	1	0,2	435	100,0
Terres au Curé	0	0,0	27	17,8	5	3,3	84	55,3	25	16,4	11	7,2	0	0,0	0	0,0	152	100,0
Tolbiac	0	0,0	51	27,4	10	5,4	57	30,6	21	11,3	17	9,1	0	0,0	30	16,1	186	100,0
Troènes	5	2,1	45	19,0	15	6,3	98	41,4	44	18,6	10	4,2	0	0,0	20	8,4	237	100,0
Victor Schoelcher	18	7,8	15	6,5	2	0,9	128	55,2	29	12,5	32	13,8	7	3,0	1	0,4	232	100,0
Vincent Auriol	1	0,4	19	8,0	0	0,0	176	74,3	27	11,4	9	3,8	5	2,1	0	0,0	237	100,0
Violet	4	5,7	1	1,4	6	8,6	40	57,1	6	8,6	7	10,0	0	0,0	6	8,6	70	100,0
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>1,3</b>	<b>1 508</b>	<b>21,3</b>	<b>192</b>	<b>2,5</b>	<b>4 449</b>	<b>6,4</b>	<b>796</b>	<b>11,8</b>	<b>535</b>	<b>5,6</b>	<b>83</b>	<b>0,4</b>	<b>346</b>	<b>3,4</b>	<b>8 047</b>	<b>100,0</b>

## Ancienneté dans le foyer

Nom du foyer	De 0 à 6 mois		De 6 à 12 mois		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		De 5 à 10 ans		De 10 à 20 ans		Plus de 20 ans		Non précisé		Total		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Amiral Mouchez	2	3,6	3	5,5	4	7,3	8	14,5	15	27,3	23	41,8	0	0,0	0	0,0	55	100,0	
Annam	22	6,8	36	11,1	59	18,2	84	25,9	63	19,4	54	16,7	6	1,9	0	0,0	324	100,0	
Arbustes	1	0,4	13	5,0	1	0,4	245	94,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	260	100,0	
Argonne	18	23,7	0	0,0	2	2,6	10	13,2	4	5,3	42	55,3	0	0,0	0	0,0	76	100,0	
Beccaria	9	3,7	22	9,1	11	4,5	45	18,6	55	22,7	59	24,4	41	16,9	0	0,0	242	100,0	
Bellièvre	3	1,0	4	1,4	3	1,0	31	10,8	38	13,2	208	72,5	0	0,0	0	0,0	287	100,0	
Bellot	1	2,2	2	4,3	3	6,5	3	6,5	6	13,0	31	67,4	0	0,0	0	0,0	46	100,0	
Bisson	0	0,0	1	0,7	4	2,7	18	12,3	123	84,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	146	100,0	
Charonne 186 bd	14	13,6	9	8,7	25	24,3	28	27,2	10	9,7	17	16,5	0	0,0	0	0,0	103	100,0	
Charonne 61 rue	4	2,4	5	3,0	4	2,4	13	7,9	28	17,0	111	67,3	0	0,0	0	0,0	165	100,0	
Claude Tillier																			
Clisson	3	1,4	5	2,4	9	4,3	0	0,0	0	0,0	193	91,9	0	0,0	0	0,0	210	100,0	
Commanderie	73	21,0	6	1,7	121	34,9	147	42,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	347	100,0	
Convention	2	3,6	0	0,0	53	96,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	55	100,0	
Crimée-Lorraine	1	0,6	4	2,2	5	2,8	28	15,6	0	0,0	20	11,2	121	67,6	0	0,0	179	100,0	
David d'Angers																			
Docteur Arnold Netter																			
Dutot	0	0,0	20	66,7	10	33,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30	100,0	
Epinettes	0	0,0	2	1,2	0	0,0	0	0,0	15	9,1	148	89,7	0	0,0	0	0,0	165	100,0	
Falguière	0	0,0	6	4,1	16	10,9	24	16,3	19	12,9	65	44,2	17	11,6	0	0,0	147	100,0	
Fontaine au Roi	43	18,1	0	0,0	0	0,0	52	21,9	142	59,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	237	100,0	
Fort de Vaux	84	30,9	5	1,8	11	4,0	16	5,9	156	57,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	272	100,0	
Gergovie	14	4,5	13	4,2	10	3,2	15	4,9	33	10,7	224	72,5	0	0,0	0	0,0	309	100,0	
Hautpoul	0	0,0	0	0,0	1	0,8	11	8,9	25	20,2	0	0,0	87	70,2	0	0,0	124	100,0	
Kracher	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	5,0	19	95,0	0	0,0	0	0,0	20	100,0	
La Chapelle	0	0,0	0	0,0	2	6,1	7	21,2	3	9,1	6	18,2	15	45,5	0	0,0	33	100,0	
La Duée	2	1,5	1	0,7	1	0,7	13	9,5	120	87,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	137	100,0	
La Villette	3	5,2	4	6,9	4	6,9	14	24,1	16	27,6	10	17,2	7	12,1	0	0,0	58	100,0	
Marc Seguin	7	2,6	0	0,0	3	1,1	39	14,6	0	0,0	217	81,3	1	0,4	0	0,0	267	100,0	
Masséna	29	11,9	20	8,2	2	0,8	193	79,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	244	88,1	
Matisse	32	8,5	41	10,9	71	18,8	77	20,4	69	18,3	87	23,1	0	0,0	0	0,0	377	100,0	
Muriers	1	0,4	1	0,4	1	0,4										263	98,9	266	100,0
Passage du Génie	2	2,8	5	7,0	64	90,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	71	100,0	
Petite Pierre	0	0,0	10	6,0	6	3,6	6	3,6	49	29,3	96	57,5	0	0,0	0	0,0	167	100,0	
Procession	7	3,4	0	0,0	0	0,0	75	36,6	18	8,8	65	31,7	40	19,5	0	0,0	205	100,0	
Puteaux	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	6,9	27	93,1	0	0,0	0	0,0	29	100,0	
Reginaldo	0	0,0	3	7,9	3	7,9	12	31,6	5	13,2	4	10,5	11	28,9	0	0,0	38	100,0	
Retrait	7	3,3	2	1,0	6	2,9	20	9,6	22	10,5	152	72,7	0	0,0	0	0,0	209	100,0	
Riquet	6	2,5	5	2,1	9	3,8	32	13,4	25	10,5	161	67,6	0	0,0	0	0,0	238	100,0	
Romainville	0	0,0	5	2,8	2	1,1	17	9,5	24	13,4	131	73,2	0	0,0	0	0,0	179	100,0	
Sablonnière	1	0,7	12	9,0	40	29,9	24	17,9	23	17,2	21	15,7	13	9,7	0	0,0	134	100,0	
Saint-Denis	0	0,0	0	0,0	1	2,1	3	6,4	10	21,3	7	14,9	26	55,3	0	0,0	47	100,0	
Senghor	3	0,7	46	10,6	2	0,5	8	1,8	47	10,8	329	75,6	0	0,0	0	0,0	435	100,0	
Terres au Curé	0	0,0	3	2,0	0	0,0	12	7,9	40	26,3	70	46,1	27	17,8	0	0,0	152	100,0	
Tolbiac	1	0,5	1	0,5	16	8,6	9	4,8	5	2,7	76	40,9	78	41,9	0	0,0	186	100,0	
Troènes	1	0,4	7	3,0	12	5,1	59	24,9	53	22,4	61	25,7	44	18,6	0	0,0	237	100,0	
Victor Schœlcher	14	6,0	12	5,2	26	11,2	39	16,8	130	56,0	11	4,7	0	0,0	0	0,0	232	100,0	
Vincent Auriol	25	10,5	0	0,0	2	0,8	25	10,5	46	19,4	139	58,6	0	0,0	0	0,0	237	100,0	
Violet	3	4,3	1	1,4	9	12,9	32	45,7	20	28,6	5	7,1	0	0,0	0	0,0	70	100,0	
<b>TOTAL</b>	<b>438</b>	<b>5,4</b>	<b>335</b>	<b>4,2</b>	<b>634</b>	<b>7,9</b>	<b>1 494</b>	<b>18,6</b>	<b>1 460</b>	<b>18,1</b>	<b>2 889</b>	<b>35,9</b>	<b>534</b>	<b>6,6</b>	<b>263</b>	<b>3,3</b>	<b>8 047</b>	<b>100,0</b>	

## Existence de

Nom du foyer	Cuisines collectives			Commerces	Artisans	Salle commune		Comité de résidents	Conseil de concertation	Association villageoise
	Ouverte sur l'extérieur	Non ouverte sur l'extérieur	Projet de restaurant social (ouvert sur l'extérieur)			Nb	dont une salle utilisée pour la prière			
Amiral Mouchez	non	non	non	non	non	0	non	non	non	-
Annam	non	non	non	non	non	1	non	oui	oui	-
Arbustes	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	non	oui
Argonne	non	oui	non	non	non	0	oui	oui	oui	non
Beccaria	non	non	non	non	non	2	non	oui	oui	non
Bellièvre	oui	non	oui	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Bellot	non	oui	non	non	non	0	oui	oui	non	non
Bisson	non	oui	non	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Charonne 186 bd	non	non	non	non	non	2	non	non	non	non
Charonne 61 rue	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	oui	-
Claude Tillier	oui	non	oui	-	-	-	-	-	-	-
Clisson	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	oui	-
Commanderie	oui	non	oui	non	non	1	oui	oui	oui	-
Convention	non	non	non	non	non	1	non	non	non	non
Crimée-Lorraine	oui	non	oui	non	non	2	oui	oui	oui	oui
David d'Angers	non	oui	non	-	-	-	-	-	-	-
Docteur Arnold Netter	non	N	non	non	non	1	non	-	-	-
Dutot	non	non	non	non	non	1	non	non	non	-
Epinettes	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Falguière	non	oui	non	non	non	2	oui	oui	non	oui
Fontaine au Roi	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	non	oui
Fort de Vaux	oui	oui	oui	non	non	1	oui	oui	oui	-
Gergovie	oui	non	non	non	non	1	oui	oui	non	-
Hautpoul	non	non	non	non	non	1	oui	oui	oui	oui
Kracher	non	oui	non	non	non	1	oui	oui	oui	non
La Chapelle	non	non	non	oui	oui	2	oui	oui	non	non
La Duée	non	oui	non	oui	oui	3	oui	oui	oui	-
La Villette	non	non	non	oui	oui	2	non	non	non	oui
Marc Seguin	oui	oui	non	oui	non	3	oui	oui	non	-
Masséna	non	oui	non	oui	non	3	oui	oui	non	oui
Matisse	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	non
Muriers	oui	oui	oui	non	oui	2	oui	oui	oui	oui
Passage du Génie	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	-
Petite Pierre	oui	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	non	oui
Procession	non	non	non	oui	oui	3	non	oui	non	oui
Puteaux	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	non
Reginaldo	non	non	non	oui	non	1	non	oui	oui	-
Retrait	oui	non	non	oui	non	2	oui	oui	non	oui
Riquet	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	-
Romainville	non	non	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	oui
Sablonnière	non	non	non	oui	non	2	non	oui	oui	-
Saint-Denis	non	non	non	oui	oui	4	oui	oui	non	non
Senghor	oui	oui	non	oui	oui	4	oui	oui	oui	-
Terres au Curé	non	oui	non	oui	oui	8	oui	oui	oui	-
Tolbiac	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	non
Troènes	non	oui	non	oui	oui	2	oui	oui	oui	oui
Victor Schœlcher	non	non	non	oui	oui	4	non	oui	oui	-
Vincent Auriole	oui	non	non	non	oui	2	oui	oui	oui	oui
Violet	non	non	non	oui	oui	2	non	oui	oui	non
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Interventions recensées en 2010

Nom du foyer	Nb	Nature (nom de l'intervenant)				
Amiral Mouchez						
Annam						
Arbustes	2	Médiation (AFTAM)	Alphabétisation et informatique (RETIF)			
Argonne	1	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)				
Beccaria	3	Formation informatique (COPAF)	Formation à la fonction de délégué (COPAF)	Forum Santé (AFTAM et partenaires sociaux)		
Bellièvre	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)			
Bellot						
Bisson	4	Atelier informatique (Raconte-nous ton histoire)	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)	Médiation culturelle (Raconte-nous ton histoire)	Accès aux droits (AMI)	
Charonne 186 bd						
Charonne 61 rue	1	Action de santé (Médecins d'Afrique)				
Claude Tillier						
Clisson	4	Atelier socio-linguistique (AA*rao)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)	Actions de santé (URACA)	
Commanderie	1	Culture (Temps machine)				
Convention	1	Sorties culturelles (Petits Frères des Pauvres)				
Crimée-Lorraine	1	Festival de cinéma (Attention chantier)				
David d'Angers						
Docteur Arnold Netter						
Dutot						
Epinettes	5	Médiation (AFTAM)	Accès aux droits (ASI)	Festival de cinéma (Attention chantier)	Atelier vidéo (Attention chantier)	Accompagnement social et action culturelle (ARSD)
Falguière	3	Médiation (AFTAM)	Actions de santé-vieillesse (PPE 15e)	Animations culturelles et accompagnement social (Petits Frères des Pauvres)		
Fontaine au Roi	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)			
Fort de Vaux	1	Festival de cinéma (Attention chantier)				
Gergovie	2	Accès aux droits (APTM)	Permanences santé (Médecins d'Afrique)			
Hautpoul						
Kracher						
La Chapelle						
La Duée	1	Ateliers socio-linguistiques et accès aux droits (Dignité pour tous)				
La Villette	1	Soutien scolaire (bureau 66)				
Marc Seguin						
Masséna	1	Atelier socio-linguistique (GERMAE)				
Matisse	3	Actions de santé/vieillesse (PPE13e)	Enquête santé/vieillesse (Adoma)	Action de santé mentale (ASM)		
Muriers	1	Atelier socio-linguistique (Autremonde)				
Passage du Génie						
Petite Pierre	2	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)			
Procession	4	Accès aux droits (APTM)	Permanences et actions de santé (médecins d'Afrique)	Projet documentaire (Contre-champ)	Actions de santé/vieillesse (PPE 15e)	
Puteaux						
Reginaldo	1	Médiation (ADEF)				
Retrait	1	Médiation (AFTAM)				
Riquet	1	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)				
Romainville	4	Atelier socio-linguistique (Raconte-nous ton histoire)	Médiation (AFTAM)	Dépistage du diabète (Réseau Paris Diabète)	Atelier de création artistique Africultures)	
Sablonnière	1	Actions de santé et accès aux droits (ACDC)				
Saint-Denis						
Senghor	3	Actions de santé (Médecins d'Afrique)	Accès aux droits (APTM)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)		
Terres au Curé	3	Atelier socio-linguistique (AARAO)	Ateliers de pratique artistique/ actions culturelles (AARAO)	Permanences et actions de santé (Médecins d'Afrique)		
Tolbiac						
Troènes	2	Médiation (ADEF)	Projection cinéma (Belleville en vues)			
Victor Schoelcher	1	Santé (ASM)				
Vincent Auriol	3	Atelier socio-linguistique (Autremonde)	Actions de santé (Médecins d'Afrique)	Alphabétisation et accès aux droits (L'école sous l'arbre)		
Violet	1	Permanence psychologique (Migrations santé)				
TOTAL						



## **Les foyers de travailleurs migrants à Paris**

### **État des lieux en 2010 et inventaires des interventions sociales, sanitaires et culturelles**

En 2005, une première étude sur les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les travailleurs migrants a été réalisée par l'APUR à la demande de la Ville de Paris. Elle avait permis d'inventorier les actions de toute nature qui avaient lieu dans les 46 foyers de travailleurs migrants parisiens et de mettre en lumière des situations très contrastées d'un établissement à l'autre.

En 2010, l'APUR est de nouveau missionné par la Délégation à la Politique de la Ville et la Direction du Logement et de l'Habitat pour recenser les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les 45 foyers de travailleurs migrants et les 4 nouvelles résidences de desserrement de Paris. Ce travail est réalisé en lien avec les 4 gestionnaires parisiens, interrogés à travers des questionnaires détaillés, et avec une trentaine d'acteurs associatifs et sociaux intervenants dans les foyers parisiens, rencontrés pour cette étude.

Cet inventaire permet de rendre compte des besoins exprimés par les résidents et de formuler des préconisations en matière d'intervention publique dans les foyers de travailleurs ou en direction de leurs occupants.

Il dépeint également la situation générale des foyers en 2010, qui s'inscrit dans un contexte marqué par l'accélération du plan de traitement, le passage en résidence sociale de nombreux foyers et la recomposition importante du parc des gestionnaires parisiens, qui ne sont plus que 4 en 2010. Cette mutation du parc s'accompagne de changements dans l'occupation des foyers parisiens : diminution du nombre de suroccupants, forte accentuation du vieillissement, part croissante des résidents d'origine sub-saharienne et française ; mais aussi dans l'expression des formes de vie collectives dans ces établissements.

De façon générale, le nombre d'interventions dans les foyers parisiens a fortement diminué depuis la dernière étude puisqu'on recense moins de 70 interventions de nature différente, contre une centaine en 2005. Les intervenants ont aussi beaucoup changé : 10 associations présentes en 2005 dans les foyers ne le sont plus en 2010 et 12 nouvelles associations sont apparues.